1920

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGIES,
BIBLIOTHEQUE NATIONALE,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

Selon le vice-président de la B de M

''Il n'existe pas de panique... s'interroge, on est curieux, on at

MONTREAL (PC) — Les mauvaises perspectives économiques et l'avènement du nouveau gouvernement péquiste ont poussé les hommes d'affaires à l'attentisme en ce qui a trait aux investissements dans la province, a déclaré, en fin de semaine, le vice-président de l'exécutif de la Banque de Montréal, M. Charles de Jocas.

Pourtant, a souligné M. de Jocas, "il n'existe pas de panique" parmi les hommes d'affaires à la suite de la victoire du Parti québécois.

"On s'interroge, on est curieux, on s'impatiente même un peu mais les media ont tendance à tout exagérer', a dit M. de Jocas au cours d'un programme télévisé de la CBC (réseau anglais de Radio-Canada).

Participaient également au programme: le président de Consolidated-Bathurst, M. William Turner; le président de la firme de courtage Robert et Gélinas, M. Guy Desmarais; et le président de la Banque provinciale du Canada et ancien président de la Bourse de Montréal, M. Michel Bélanger.

Selon M. Desmarais, la confiance des hommes d'affaires a diminué après l'élection du gouvernement péquiste parce que le monde des affaires n'avait "pas le moindre contact" avec le leadership du PQ. Cependant, a-t-il ajouté, la situation connaîtrait certainement une amélioration, une fois que des consultations seront effectuées avec les membres du cabinet et que l'on percevra un peu mieux leurs projets.

Faisant allusion au discours que le premier ministre René Lévèsque prononcera mardi devant les hommes d'affaires américains à New York, M. Desmarais estime qu'"il devrait remporter pas mal de succès".

Le message de M. Lévesque portera probablement sur le hômage au Québec qui atteint 10 pour cent des travailleurs et sur les besoins de la province, "croissance économique et augmentation des investissements".

Les firmes de courtage francophones bénéficieront de certains avantages à court terme, a poursuivi M. Desmarais, car le gouvernement péquiste leur demandera de "jouer un plus grand rôle dans la distribution d'obligations".

Pour M. Turner, la visite de M. Lévesque à New York est importante carla province doit emprunter $3.5 milliards en 1977 et que cet argent doit provenir en très grande partie des marchés d'obligations américains.

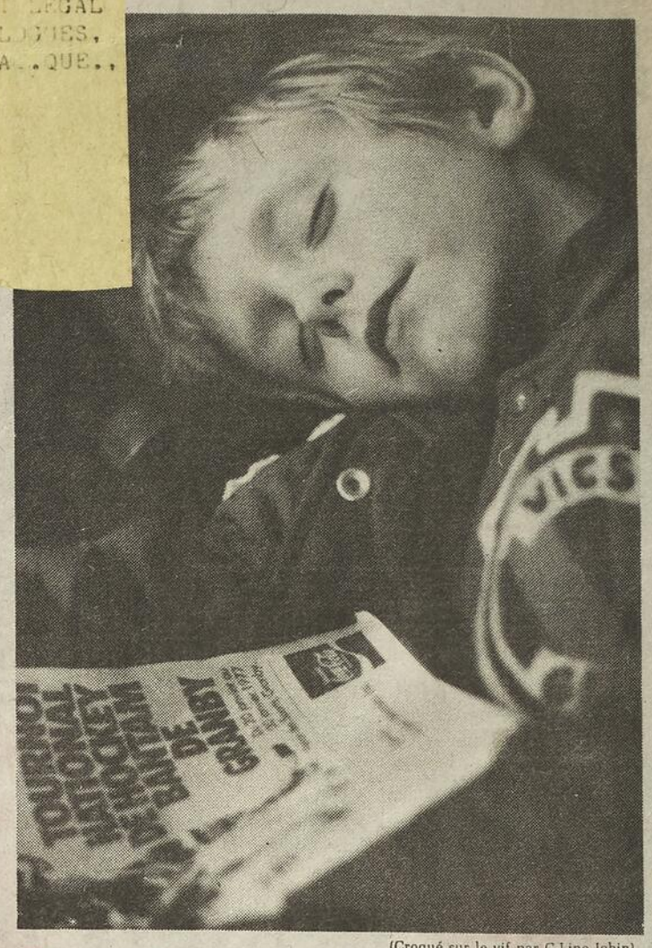
"Je crois que les prêteurs, étant donné l'importance de la somme comparativement aux montants déjà empruntés sur ce marché, vont exiger des assurances au sujet de la durée du présent gouvernement."

Les acheteurs d'obligations du gouvernement du Québec sont le compagnies d'assurance et les caisses de retraite. Il ne s'agit pas de prêteurs qui mettent leur argent à la disposition des républiques de bananes par l'intermédiaire du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale", a ajouté M. Turner.

Les garanties offertes par le projet hydroélectrique de la baie James permettront au gouvernement québécois d'emprunter $2 milliards.

Quant au $1.5 milliard restant, M. Lévesque ne pourra le trouver que chez les investisseurs qui lui feront confiance ainsi qu'à son gouvernement, a conclu M. Turner.

De son côté, M. Bélanger a dit que les hommes d'affaires agissaient comme toujours devant les situations nouvelles. Selon lui, les hommes d'affaires font toujours preuve de prudence et il ne faut pas voir là une réaction à l'avènement du Parti québécois.



(Croqué sur le vif par C-Line Jobin)

Trop, c'est... trop!

Quarante-deux parties de hockey en deux jours, même si on aime ça, c'est trop. Pour ce petit Mini-vics qui a travaillé, vendant des programmes et des écussons, la soirée de hier soir était en trop et il l'a manifesté en... s'endormant pacifiquement malgré le vacarme et l'agitation qu'il y avait autour de lui. Malgré tout, le Tournoi national Bantam reprend ce soir et petit homme sera de nouveau d'attaque. Il le faut, puisque cette manifestation sportive ne prendra fin que le 30 janvier. Toute une semaine encore à absorber. Pour le public qui n'a qu'à regarder, c'est facile. Pour toi, mon bonhomme, qui que tu sois, n'ai pas honte de ton abandon, on le comprend. Un jour tu seras champion. T'es capable..!

La Voix de l'Est

20 CENTS

vol. 41 — NO 186 GRANBY, LUNDI 24 JANVIER 1977 SAMEDI 40 CENTS

A Ottawa

Les travaux reprennent aux Communes dès aujourd'hui

OTTAWA (PC) — Même si elle s'annonce plutôt terne au strict plan législatif, la session qui reprend aujourd'hui, dans la capitale fédérale, pourrait peut-être enfin atteindre son rythme de croisière grâce au nouveau contexte politique engendré par la prise du pouvoir du Parti Québécois, le 15 novembre dernier.

Inaugurée le 12 octobre dernier, la deuxième session de cette 30ème Législature n'a en effet jamais vraiment pris son élan et seule l'élection du gouvernement de M. René Lévesque au Québec a réussi à insuffler un peu de vigueur à un Parlement visiblement essoufflé depuis quelques mois.

Déjà, les troupes conservatrices, sous la gouverne de Joe Clark, fourbissent leurs armes en vue de la tenue éventuelle d'élections complémentaires dans six comtés, dont cinq qu Québec.

La date de tenue de ces élections pourrait être annoncée dès cette semaine, lors de la première incursion du premier ministre Trudeau dans la capitale québécoise depuis l'élection du 15 novembre dernier. Certains stratèges libéraux estiment qu'une victoire décisive du parti gouvernemental à ces élections partielles, en plus de redorer le blason des libéraux sur la scène nationale, saperait à la base les allégations dex qui contestent la représentativité des députés fédéraux frafcophones à Ottawa.

Inflation

Par ailleurs, la prochaine conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, prévue pour la fin du mois, pourrait donner lieu au premier accrochage sérieux entre le ministre fédéral, M. Donald Macdonald, et son homologue québécois, M. Jacques Parizeau.

M. Macdonald n'a en effet pas caché sa déception devant la décision du gouvernement Lévesque d'abolir, à toutes fins pratiques, les pouvoirs contraignants de la Régie québécoise des mesures antiinflation, transformée en simple organisme de surveillance.

La décision unilatérale du gouvernement québécois constitue un coup dur pour le programme anti-inflationniste du fédéral, déjà en proie aux attaques répétées tant des milieux d'affaires que des syndicats. On se souvient de plus que le leader conservateur et le chef du nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, ont déjà fait savoir qu'ils demanderaient l'abolition du programme lors de la reprise de la session.

Tribunaux

Par ailleurs, deux décisions récentes des tribunaux n'ont sûrement pas contribué à assainnir le climat des relations entre Ottawa et Québec. La première concerne la reconnaissance par la Cour d'appel du Québec de la juridiction exclusive du fédéral en matière de télévision par câble, ce qui a ravivé la désormais célèbre "guerre du câblé."

Toutefois, la décision du ministre québécois des Communications, M. Louis O'Neill, d'en appeler de ce jugement à la Cour suprême reporte pour l'instant le déclenchement du débat proprement politique sur cette question.

D'autre part, la décision de la Cour fédérale de maintenir l'ordonnance du ministère des Transports limitant l'usage du français dans les services de contrôle aérien au Québec ranime un conflit qui languissait depuis quelques mois.

Toutefois, la décision de l'Association des gens de l'air du Québec de contester ce jugement en Cour d'appel, annoncée jeudi dernier, a provoqué un certain soulagement dans les milieux fédéraux, qui craignaient que le débat ne glisse du plan judiciaire au plan politique.

Certains hauts fonctionnaires de la Direction de l'air du ministère des Transports voient toutefois avec énormément d'appréhension le jour plus ou moins éloigné où des sanctions devront être prises contre les contrôleurs et pilotes francophones qui auront enfreint les règlements en matière de bilinguisme dans les communications aériennes.

Projets de loi

Mais ce n'est véritablement qu'en mars prochain, lors de l'ouverture de la session de l'Assemblée nationale à Québec, que se dessinera avec plus de précision le profil des relations entre Ottawa et Québec. Le premier Discours du trâne du gouvernement Lévesque permettra un premier aperçu de l'orientation que compte donner le premier ministre du Québec à ses relations avec ce que l'un des membres de son Cabinet a récemment appelé "le gouvernement étranger" d'Ottawa.

La FNEQ prêche la solidarité des "profs"

MONTREAL (PC) — Le conseil fédéral de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) a annoncé, dimanche, qu'il avait demandé à tous les syndicats affiliés à la fédération de lui faire savoir avant le 4 février s'ils étaient d'accord pour participer à une grève de 24 heures prévue pour le 8 février.

Il s'agit d'une grève de solidarité avec les professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et plus de 5,000 enseignants de 39 CEGEPs pourraient décider de participer à l'arrêt de travail.

Plus de 13,000 étudiants de l'UQAM voient leur année scolaire compromise par le conflit de travail dans lequel le gouvernement du Québec a refusé d'intervenir.

On humanisera tous les services sociaux

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Lazure, a déclaré, dimanche, sur les ondes d'une station de radio privée de langue anglaise que le gouvernement du Parti québécois fera des efforts pour "humaniser" le climat des hôpitaux, des hospices et des centres de détention pour les jeunes délinquants.

Le pourcentage des lits d'hôpitaux réservés aux personnes nécessitant des soins prolongés pasera de 10 pour cent à 30 pour cent.

Selon le Dr Lazure, les centres hospitaliers montréalais ne sont pas bondés. Par ailleurs, il attribue les services d'urgence trop bondés à des lacunes au niveau de l'administration et à des conflits entre les médecins et les administrateurs de ces hôpitaux.

Six morts, plusieurs blessés, lors d'un feu

HULL (PC) — Au moins six personnes ont péri et plusieurs autres ont été blessées dans l'incendie qui s'est déclaré, dimanche après-midi, dans un appartement, à Hull.

D'après les premiers rapports, l'incendie a pris naissance au deuxième étage d'un immeuble de huit étages du complexe résidentiel de la place Radisson.

Selon la police, l'incendie a été signalé vers 16 heures et, à 17 heures, les pompiers avaient réussi à contenir les flammes.

Clark: 'peut-être la force'

MONTREAL (PC) — Le refus de Joe Clark d'écarter la possibilité du recours à la force pour empêcher l'indépendance du Québec est, de l'avis de Marc Lalonde, quelque chose qui frise l'irresponsabilité.

M. Lalonde, qui est ministre de la Santé dans le cabinet Trudeau, a fait part de son opinion en la matière, à des reporters, samedi, à Montréal, à l'issue d'une réunion du comité directeur du Parti libéral fédéral du Québec.

"L'attitude de M. Clark ne va pas aider à régler nos problèmes actuels et, comme Québécois, je m'irrite de ce genre d'insinuation ou menace", a dit M. Lalonde.

Jean-Luc Pépin: Québec regrettera d'avoir suspendu le programme

TORONTO (PC) — M. Jean-Luc Pepin, président de la Commission de lutte contre l'inflation, estime que le Québec sera peut-être amené à réduire le nombre de ses fonctionnaires à la suite de son retrait du programme fédéral dans le secteur public.

Au cours d'une interview à l'émission Sunday Magazine diffusée dimanche au réseau anglais de la radio d'Etat, il a dit que M. Parizeau, ministre québécois des Finances, avait déclaré à la dernière Conférence fédérale-provinciale à Ottawa qu'il considérait l'inflation comme un problème important et envisageait d'instituer un organisme permanent pour contrôler ce phénomène.

Le Québec, explique M. Pepin, doit verser des salaires plus élevés à ses fonctionnaires et aux employés de l'Hydro. Ces salaires de même que ceux dans l'industrie de la construction, rappelle-t-il, ont été haussés par l'ex-premier ministre Robert Bourassa, et le nombre de fonctionnaires pourrait être réduit pour compenser ces hausses qui sont sources d'inflation.

Selon M. Pepin, il est encore trop tôt pour supprimer le contrôle des prix et des salaires, et les arbitres devraient cesser de recommander des hausses qui dépassent les directives de la commission.

Il a fait remarquer qu'aux Etats-Unis, le patronat et les syndicats avaient accepté le programme de contrôle gouvernemental des prix et des salaires, de 1971 à 1974. Il a déploré le fait que chez nous on ne fasse pas, à ce sujet, preuve d'autant de bonne volonté.

Aux gens du Devoir

Cournoyer fait des "révélations"

MONTREAL (PC) — Sous le régime du premier ministre Bourassa, les décisions importantes furent prises en catimini et le conseil des ministres n'était jamais invité à une réflexion commune sur les grands problèmes.

Dans une entrevue au Devoir, l'ex-ministre libéral du Travail et des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer résumait ainsi l'essentiel de ce qu'il juge reprochable au style de leadership de M. Bourassa.

Premier candidat déclaré à la direction du Parti libéral du Québec, M. Cournoyer révèle que les ministres, pas plus d'ailleurs que les députés, ne participaient "au développement de l'idéologie". Plus encore, précise-t-il, dans un dossier aussi vital que celui de la charte de Victoria, "la texture et les arrangements" ont été confiés à deux hauts fonctionnaires d'Ottawa et de Québec. Ce n'est qu'après coup et alors que M. Bourassa se trouvait à Victoria, que les députés et ministres se sont réunis d'urgence pour tenter de trouver le consensus sur une question dont ils ignoraient les données fondamentales.

C'est d'ailleurs le débat autour de la charte de Victoria qui a instruit M. Cournoyer sur la façon de M. Bourassa de discuter et de régler les problèmes du gouvernement. Il rappelle à cet égard que le premier ministre s'entrenait avec le ministre concerné et les décisions étaient prises avant même que le cabinet soit saisisdu dossier.

"Solidarité post-factum"

Des projets d'envergure mais qui ont plus tard avorté, tels que la construction de l'aluminerie à St-Augustin, la raffinerie de Golden Eagle à St-Romuald ou encore le port pour super-pétroliers dans le bas St-Laurent, furent tous trois annoncés par le ministre de l'Industrie et du Commerce avant même que le cabinet ait eu le temps de se prononcer de façon définitive sur le dossier. "C'était le principe de la solidarité post-factum."

En 1975, cependant, le départ du secrétaire-exécutif du cabinet, M. Julien Chouinard, a amené la refonte des structures administratives. Le nouveau secrétaire-exécutif, M. Guy Coulombe décida de former des comités interministériels, où étaient débattus les grands dossiers avant même d'être référés au conseil des ministres. C'est avec le début de fonctionnement de ce mécanisme de participation que M. Cournoyer a commencé vraiment à retrouver le "plaisir" de l'administration publique.

Interrogé sur la période tourmentée qu'il a passée à la direction du ministère du Travail, M. Cournoyer déclare que si c'était à recommencer il ne changerait rien dans la manière de traiter ce secteur et se ferait à nouveau le "pompier de service" qui éteint les conflits qui sont à l'état de crise.

"Crise de croissance"

Lorsque dans la course au leadership, les militants libéraux lui demanderont comme il entend résoudre les conflits de relations de travail dans les services publics et privés, M. Cournoyer les référera au mandat qu'il a assumé de 1971 à 1975

LE SOURIRE MATINAL

Cela prend moins de temps de faire une chose bien que d'expliquer pourquoi on l'a mal faite. - H.L.

IMMEUBLES Beaudry REALTIES
42, Principale, Granby
372-4014

La météo

Cantons de l'Est: neige intermittente prenant fin en avant-midi et ciel devenant nuageux, avec éclaircies, par la suite. Accumulation totale négligeable et vents parfois modérés. Maximum lundi, près de moins 6. Aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies, et possibilité de neige.

GUY BUSSIÈRE PHARMACIEN
LUN., MAR., MER. 9 à 9 — JEU., VEN. 9 à 10 — SAM. 9 à 6
GALERIES de GRANBY — 378-9946

PERFECTA 6/36

GROS LOT
162,532.40
APPROXIMATIF — VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

4	8	13	15	19	26

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	100,000.00
5 SUR 6	169	462.80
4 SUR 6	4247	51.10
5 SUR 6+	6	8,691.50

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6
35
VENTES TOTALES
$905,371.00

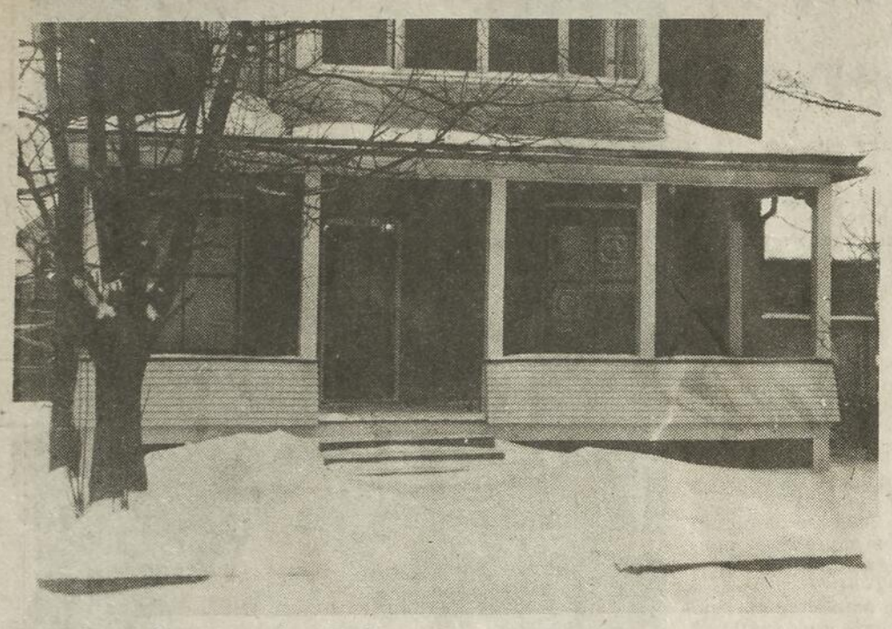
Mini-loto

TIRAGE: 643
VENDREDI 21-01-77
45 Séries émises- 90,000 chacune

NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
1er	25	25400	$50,000
2e	19	58924	$50,000
3e	14	67121	$50,000
4e	27	30663	$50,000

GAGNANTS POSSIBLES	NUMEROS SANS SÉRIE	PRIX
176	25400	$1,000
	58924	
	67121	
	30663	
16020	400 121	$25
	924 663	

Nouvelles Régionales



Un local pour le PQ

Le Parti Québecois de Brome-Missisquoi dispose maintenant d'un local qui lui est propre, il est situé au 113 rue Church et d'ici quelque temps, il devrait être ouvert au public, probablement les jeudi et vendredi soir.

La Corporation des conseillers en orientation se lance dans une campagne d'information

GRANBY — "Parents, l'orientation de vos enfants, c'est aussi votre affaire".

C'est en effet ce que rappelle la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec dans un dépliant d'information destiné particulièrement aux parents des étudiants de niveaux élémentaire et secondaire.

Ce dépliant veut d'abord souligner l'importance, pour les parents, de s'intéresser très tôt à l'orientation de leurs enfants. Les difficultés que présente aujourd'hui le choix d'un avenir justifient et nécessitent la collaboration des parents.

La Corporation précise cependant, dans son information, que pour satisfaire à leurs obligations vis-à-vis l'avenir des enfants, les parents ont droit aux services professionnels de conseillers d'orientation.

Tout choix d'orientation se fonde sur une connaissance précise des ressources personnelles de celui qui choisit et sur des informations détaillées concernant les cours d'études et les professions. Ces services impliquent le droit à la confidentialité des dossiers, pour l'étudiant et ses parents.

Pour s'assurer de la qualité des services professionnels d'orientation, la Corporation rappelle également la nécessité, pour les étudiants et les parents, de recourir aux services d'un membre de la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec.

C'est une garantie puisque, selon la loi elle-même, c'est le rôle essentiel de la Corporation de protéger le public. Ce rôle, la Corporation s'en acquitte en veillant à la qualification et au perfectionnement de ses membres.

L'accessibilité aux quelque 1,250 conseillers d'orientation du Québec ne se limite cependant pas au seul milieu scolaire. On retrouve aussi des conseillers d'orientation ailleurs comme par exemple dans les centres de main-d'oeuvre, les centres hospitaliers, l'industrie et en pratique privée.

Lors de la campagne qui a marqué le lancement de ce dépliant d'information, les responsables de la Corporation ont annoncé que cet événement marquerait le début de la réalisation d'un important programme d'information et de sensibilisation.

La Corporation veut ainsi mieux remplir son rôle de protecteur du public en général et plus spécialement de ceux qui ont recours aux services des conseillers d'orientation.

Deux projets PIL pour l'aménagement du parc et de la base de plein air

COWANSVILLE (JdB) - Le projet d'Initiatives locales, accordée à la corporation Les Initiatives Plein air Davignon, débutera dès lundi prochain; ce projet, qui représente une subvention de $26,520, sera de 156 semaines-hommes, mais au départ, cinq emplois seulement seront créés.

Quant aux travaux qui seront entrepris dans le cadre de ce projet, il s'agit de l'aménagement de pistes de ski de fond et d'une piste de toboggan, de l'aménagement du terrain afin de le préparer à l'érection éventuelle d'un chalet central, de l'aménagement de pistes écologiques et de pistes d'observation de la nature.

Il est également question de nettoyer les abords de l'étang Gale, de nettoyer et d'aménager un chemin de service, et de dégager le terrain pour permettre le passage d'une ligne électrique.

Même si la participation du gouvernement fédéral par le truchement des PIL est de $26,520, le projet global nécessitera un déboursé de l'ordre de $35,720; en effet, il faut tenir compte de la location de la machinerie et de salaires plus élevés, versés à la main d'oeuvre que LIPAD désire qualifiée.

Les Initiatives Plein Air Davignon travailleront pendant plusieurs semaines, en étroite collaboration avec la ville de Bromont, qui, elle aussi, bénéficiera d'un projet d'Initiatives locales pour le parc récréatif urbain du mont Gale. Il s'agit d'une subvention de $20,400 et le nombre des emplois crées sera de six.

Le projet débutera, également, lundi prochain pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin, il s'agira, principalement de l'aménagement de pistes de ski de fond et de pistes de raquettes.

Pour LIPAD, le responsable du projet est M. Georges Lizotte, directeur du personnel à la Commission scolaire Davignon, alors que pour la ville de Bromont, la responsabilité est échue à M. Claude Cournoyer, directeur des loisirs de la municipalité.

Woolco

sera fermé

25 JANVIER

pour l'inventaire

Consultez votre journal local pour connaître les formidables offres après-inventaire!

Woolco PLAZA GRANBY
370 St-Jacques, Granby
HEURES D'OUVERTURE LUNDI MARDI et MERCREDI de 9h à 18h
JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 9h à 17h
TOUJOURS BIENVENUES CHARGEX



Nouvel exécutif (Photo C-Line Jobin)

L'Association des Entrepreneurs en construction de Brome-Missisquoi ont procédé, samedi, à l'élection de leur exécutif. Nous apercevons ici les élus. Il s'agit de MM. Urbain Archambault, trésorier; Marcel Croteau, vice-président; Eugène Bachand, président entreprenant son quatrième mandat; ainsi que Daniel Ducharme, secrétaire.



Signature du Livre d'Or (Photo Anita D. Paquette)

Lors de son passage à Marieville, M. Jacques Gagnon, président de la Fédération des Caisses d'Entraide Economique fut invité à signer le Livre d'Or de cette municipalité. Nous le voyons, ici, procédant à cette signature sous les yeux de MM. Rolland Leclerc, commissaire industriel de la Commission industrielle Montérégienne; Paul-Yvon Hamel, maire de Marieville; Luc Gervais, président de la caisse d'entraide économique de Rouville; Claude Laperrière, directeur-général de cette même caisse; Gervais Désourdy, maire de Chambly; et Lionel Rossignol, commissaire industriel pour Chambly-Richelieu-Carignan.

Wagner n'était pas à la réunion des conseillers de son chef Joe Clark

OTTAWA (PC) — Un organisme consultatif qui vient d'être formé chez les Conservateurs progressistes estime qu'il n'est pas urgent d'armer son chef, Joe Clark, d'une politique nouvelle de lutte contre le gouvernement Trudeau.

Ce nouvel organisme, c'est le Conseil consultatif de Joe Clark pour les affaires politiques. Il est formé de 21 membres. Le Conseil a tenu ses premières séances samedi et dimanche, à Ottawa. Dix-huit des 21 membres y assistaient.

Le Conseil a alors estimé que ce n'est que dans six mois qu'il pourra commencer à conseiller M. Clark.

Reva Gerstein, de Toronto, psychologue et membre des conseils d'administration des Produits Avon, d'Inco et de McGraw-Hill Ryerson, préside le conseil chargé de conseiller Joe Clark.

Elle a dit à des reporters que les membres du conseil travaillent bénévolement, que leurs dépenses de voyage et autres sont payées par le parti et qu'elle ne voyait pas de conflit d'intérêts entre son travail au conseil et ses relations étroites avec les trois sociétés où elle siège au conseil d'administration.

Campagne de souscription

MONTREAL - L'Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich est en pleine campagne de souscription en vu d'amasser plus de $200,000.

Sous le thème: "Mettez-vous à sa place", cette association tente, cette année encore, de sensibiliser la population à cette maladie et lui demande de l'aide pour la recherche médicale.

Le plublic peut faire ses dons dans les succursales des banques suivantes: Provinciale, Epargne de la Cité du District de Montréal, Nouvelle-Ecosse et Royal du Canada.

Les souscriptions peuvent, en outre, être adressé à l'association, Case Postale 3725, succursale B, Montréal.

Coup d'oeil sur la région

De l'espérance à donner...

GRANBY — Vous êtes en quête d'espérance? Le Mouvement de l'Espérance en a à donner, selon un communiqué qui a été transmis à LA VOIX DE L'EST. Ce mouvement que l'on dit jeune et à but non lucratif "a une grande expérience de la vie". Ses membres tiennent des assemblées, une fois la semaine et, se cotoyant, "ont un regain de vie". Si vous voulez en savoir davantage à ce sujet, vous pouvez téléphoner au 378-4423 ou au 378-7630.

Décès du père du curé Robert

ST-HYACINTHE- Le curé de la paroisse Ste-Famille de Granby, M. l'abbé Roméo Robert, vient de perdre son père, M. Adélard Robert, décédé à l'âge de 93 ans à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 janvier, à 15 heures en l'église du St-Sacrement, à St-Hyacinthe. Le défunt laisse dans le deuil sa fille et ses trois fils.

Le projet de HLM suit son cours

COWANSVILLE (JdB) - Le troisième projet d'habitations à loyer modique, accordé, en octobre dernier, è la ville de Cowansville par la Société d'Habitation du Québec est loin d'être tombé à l'eau, comme certains se l'imaginent actuellement.

En effet, M. Jean Leduc, gérant municipal de la ville de Cowansville, a confirmé que le projet était en bonne voie, puisque des négociations se déroulent présentement concernant l'achat de terrains dans le secteur des rues Church et Caroline. Le projet suit donc son cours normal.

Ce troisième projet, qui prévoit la construction d'une vingtaine d'unités de logement, est la concrétisation de démarches et de représentations incessantes, effectuées par la ville de Cowansville auprès de la Société d'Habitation du Québec. Le problème du logement et de la promotion domiciliaire était parmi les priorités visées par la ville, en 1976.

La réalisation de ces vingt autres logements portera à 169 le nombre total des logements, aménagés à Cowansville sous la responsabilité de l'Office municipal d'habitation, puisque les deux projets antérieurs, soit la Place Caroline et les Terrasses Bellerive comptaient, respectivement, 43 et 106 logements.

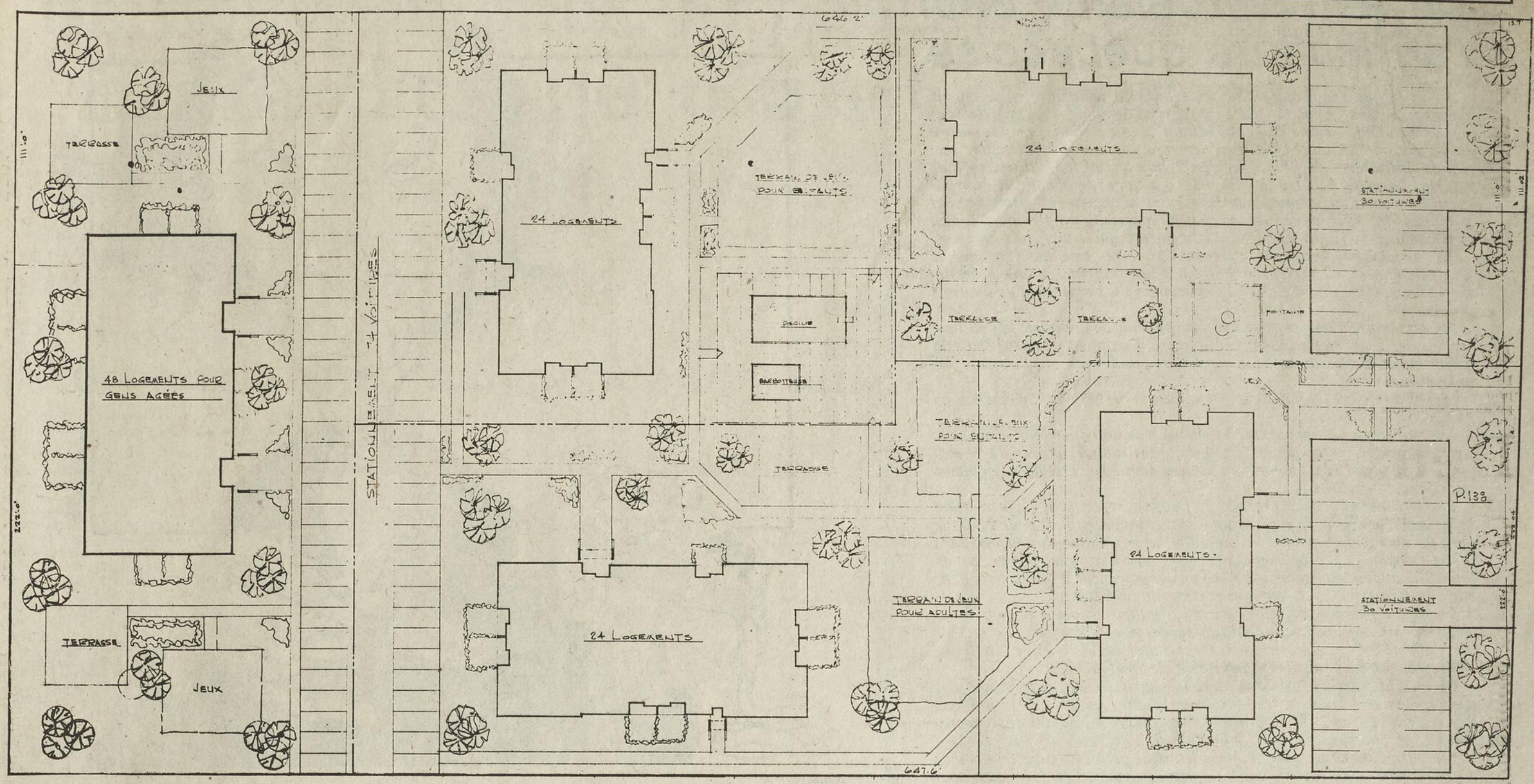


A Monsieur le PDG (Photo Anita D. Paquette)

M. Jacques Gagnon, président de la Fédération des Caisses d'Entraide Economique était de passage à Marieville, voilà peu. M. Paul-Yvon Hamel, maire de l'endroit, profita de sa visite pour lui remettre les armoiries de Marieville. Nous apercevons ici les deux hommes au cours de cette remise.

Goddard & Daigneault inc.
MEUBLES

1204 Principale
Granby
Chemin St-Paul



Comme on peut le constater sur ce plan d'aménagement la disposition des bâtiments crée une cour intérieure où sont installées les diverses facilités récréatives du complexe dont une piscine au centre. A noter que les stationnements seront couverts et que les deux immeubles au centre seront disposés de façon oblique au lieu de parallèlle à la ligne de propriété et ce, pour ne pas bloquer la vue des voisins.

Si les contribuables ne s'objectent pas

Construction éventuelle de 144 logements dans le quartier no 2

GRANBY— Un important projet de construction de logements luxueux deviendra peut-être une réalité dans le quartier no 2 de Granby, plus précisément dans le quadrilatère formé par les rues Church, Elm, Lansdowne et Jacques-Cartier.

"Peut-être" car le tout doit être sanctionné par les voisins du site qui auront à se prononcer sur la modification recommandée au règlement de zonage de la ville.

Ce projet, plutôt ambitieux, vise la construction de 144 logements, répartis en cinq immeubles et dont le coût estimé se situe entre $2 et $2.5 millions.

Son promoteur, M. Jacques Daigle, de Jacques Daigle Construction Ltée, soutient que la demande pour ce genre d'appartements de luxe est assez forte pour justifier un tel investissement malgré une perspective économique peu enviable.

Il a qualifié de luxueux les appartements qu'il veut construire à cause de certaines caractéristiques que l'on ne retrouve pas généralement dans la construction dite "ordinaire".

Ainsi, il s'agit d'un projet planifié où tous les éléments de l'ensemble ont été conçus en fonction du confort et pour plaire aux locataires.

Tous les appartements seront insonorisés, les murs mitoyens étant en béton, et aussi à l'épreuve du feu, les cloisons intérieures étant en métal. Ils seront tous équipés d'un foyer et d'un patio extérieur.

On a prévu dans l'aménagement paysager, outre beaucoup de verdure, des terrains de jeux pour les enfants et les adultes ainsi qu'une piscine extérieure, sans compter un jeu d'eau.

D'autre part, un des cinq immeubles sera réservé au personnes retraitées de façon très stricte. Il ne pourra pas y avoir d'enfants. Des aménagements spéciaux ont été prévus dans chaque appartement pour les personnes âgées. Il y aura en plus un ascenseur et un gardien privé.

Chaque immeuble aura trois étages de haut et les stationnements seront couverts. Des jeux de tennis pourront être installés sur le toit.

L'échelle des loyers variera de $220 à $320 par mois. Outre le bâtiment réservé aux retraités, chaque immeuble contiendra 12 logements de trois chambres à coucher, six de deux chambres et six d'une chambre.

M. Daigle a estimé que son projet augmentera la valeur du secteur. Il a affirmé que ses logements seront beaucoup mieux que des bungalows, offrant une superficie utilisable de 1,200 pieds carrés contre 960 pour le bungalow moyen, sans compter qu'il n'y aura pas d'entretien à faire.

Chaque bâtiment sera espacé de 120 pieds par rapport à son voisin et leur disposition créera une sorte de cour intérieure au milieu de laquelle tr6nera la piscine.

En termes d'échéancier, M. Daigle a prévu la construction de deux bâtiments pour ce printemps. Ce serait ceux situés près de la rue Lansdowne. Cet automne deux autres seraient mis en chantier. Quant à l'immeuble des retraités, on pense le construire à la fin mais pas nécessairement, dépendant de la demande et de la marche du projet.

C'est l'architecte Laurent St-Pierre qui a confectionné les plans.

Réalisations

Quant à savoir si le projet se réalisera, c'est une autre paire de manches.

La Commission d'urbanisme a donné son accord au changement de zonage qui passerait de l'unifamilial au multifamilial en mettant de l'avant trois arguments: la ville connaît un besoin de logements multiples dans le secteur, le site se prête bien au genre de construction préconisé et la modification au zonage permettrait d'augmenter la densité de population dans le secteur concerné.

Quant au conseil municipal, il n'attend que les résultats de la réunion d'information des contribuables concernés par la modification au zonage pour ratifier le tout, réunion devant se tenir jeudi.

La difficulté que doit surmonter le projet, c'est qu'il se heurtera probablement à une certaine opposition des propriétaires des maisons unifamiliales qui ceintrent tout le pourtour du site.

De fait, 17 propriétaires sont directement visés par la modification au zonage et environ 75 seront habiles à se prononcer sur cette question.

On sait qu'une réunion de ce genre, la semaine dernière, pour une autre modification au zonage avait donné comme résultat le rejet du projet de M. Clovis Foisy.

Pour sa part, M. Daigle a affirmé que son projet ne peut se réaliser sur un autre site. La proximité du centre-ville constituerait un argument-clé pour la location des logements, sans compter que le prix élevé du terrain nécessite, selon lui, une construction à forte densité.

Pour l'instant, il ne détient qu'une option sur le terrain, attendant la réponse de l'hôtel de ville avant de débuter la réalisation.

Quel brave facteur!

MARIENHAMN, Finlande (Reuter) — Un facteur finlandais a été retrouvé sur les banquises de la Baltique après avoir survécu pendant plus d'une semaine sans nourriture et sans feu.

M. Oiva Lehti, soixante-trois ans, se remet actuellement à l'hôpital des épreuves qu'il a traversées. Quand il fut secouru samedi dernier, la température de son corps etait tombée à 27 degrés, à peine plus que la température minimale à laquelle le corps peut fonctionner.

Chargé de distribuer le courrier aux îles d'Aland, au large de Finlande, M. Lehti avait fait naufrage et perdu tous les moyens de se nourrir et faire du feu. Il a passé une grande partie de sa semaine de solitude à battre de la semelle sur des îles désertes pour se tenir au chaud, n'absorbant que de la neige.

Il a été secouru, après l'abandon des recherches officielles, lorsque l'équipage d'un ferryboat a repéré son embarcation flottant à la dérive dans un chenal de la Baltique.



Pour services rendus

(Photo C-Line Jobin)

Mme Hilda Knott fête, cette année, ses 25 ans de service à la comptabilité de l'entreprise Topp Plumbing & Heating Inc., de Granby. Pour souligner cet événement, les propriétaires de cette entreprise lui ont offert la traditionnelle montre en or. Nous voyons donc ici, debouts, Mme et M. Hervé Brault, propriétaires; ainsi que, assis, M. Serge Brault, actionnaire et Mme Knott, l'heureuse fêtée.

PALACE DU 21 AU 27 JANVIER



N.B. UN SEUL FILM
DEUX REPRÉSENTATIONS
PAR SOIR 6 h 45 et 9 h

FAUT QUE ÇA SORTE

1976 CHEVROLET
No 242, Impala Custom, radio, tout équipé, très propre

1976 PLYMOUTH
No 981, Brougham, 2 portes, hard top, voiture en parfaite condition

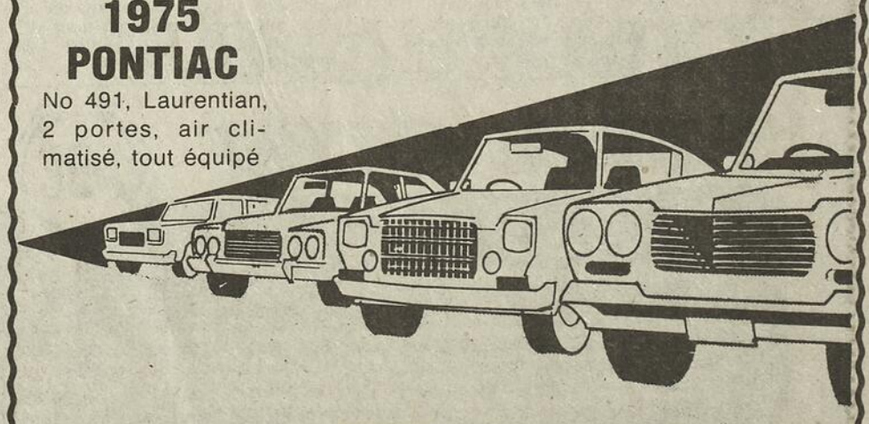
1975 BUICK
No 908, LeSabre, 4 portes, air climatisé, tout équipé, très belle voiture

1975 FORD
No 370, LTD, 2 portes, hard top, automatique, V 8, radio, tout équipé

1975 FORD
No 870, LTD, 2 portes, voiture en parfaite condition

1975 BUICK
No 921, Electra, 4 portes, H.T., air climatisé, vrai bijou

1975 PONTIAC
No 491, Laurentian, 2 portes, air climatisé, tout équipé



Le concessionnaire
GM
Le plus important de la région

GABRIEL Lussier GRANBY LTÉE
715, Boul. Leclerc 372-8080

Editorial

Un autre problème pour l'agriculture québecoise

Il est un problème que notre agriculture en général affronte depuis quelques années et qui va en s aggravant. Cependant, peu de gens sont portés à en tenir compte et, pour l'instant, si la question n'est pas encore la vedette de l'actualité, elle n'en demeure pas moins inquiétante.

Les agriculteurs québécois désertent leurs terres, faute de relève. Les citadins fuient les villes à la recherche d'air pur, de détente et de tranquillité en mettant la main sur les fermes abandonnées. Mais ceux-ci n'ont pas l'intention de relever la production agricole en déroute. Tout au plus aménagent4ils un potager ne rencontrant que leurs seuls besoins.

Les gentlemen-farmers ne relèveront pas notre agriculture qui, depuis plusieurs années, s'en retourne. Parce que l'agriculture, comme le crime, ne paie pas, et qu'il faut s'en éloigner comme s'il s'agissait d'un mauvais milieu.

En ces temps où tout se ressent d'une épidémie de faiblesse: la politique interne des Etats-Unis, la langue française, l'économie, l'agriculture, la valeur nutritive des aliments... qu'on espère pas de nous que l'on fasse des enfants bien forts.

A vrai dire, seul l'inflation se porte bien et prend quotidiennement du mieux.

Les statistiques se rapportant à l'abandon de notre patrimoine agricole sont éloquentes. En quelques décennies, nous sommes passés d'une majorité rurale pour être plongés, en brûlant peut-être des étapes, en pleine société post-industrielle.

En 1941, nous étions des ruraux à 81 pour cent. En 1971, la proportion de ruraux n'était plus que de 19 pour cent et les prévisions, pour 1980, ne donnent plus que 15 pour cent. En 1990, la population du Québec aura presque doublé et la proportion des ruraux sera d'environ 10 pour cent du total. Il faut donc constater que l'urbanisation tranche à grand coup dans notre monde rural avec tout son cortège de problèmes.

Ce rapide passage du milieu rural au milieu urbain a provoqué des changements radicaux dans l'utilisation des espaces ruraux. Le secteur rural affecté à l'agriculture (en culture) a diminué de près de 2 millions d'acres en 30 ans, soit de 30 pour cent de 1941 à 1971.

Quant à la superficie totale du territoire agricole, elle a été encore plus durement touchée, passant de 18 millions d'acres, en 1941, à 10 millions 800 mille acres, en 1971, soit une diminution de 7,200,000 acres représentant, en pourcentage, une diminution de l'ordre de 40 pour cent.

Procéder à la même analyse, pour la même période, quant au nombre d'agriculteurs, nous arriverions aux mêmes conclusions. Les causes qui ont engendré cette situation sont nombreuses et variées, mais deux peuvent retenir notre attention: une utilisation non planifiée des espaces ruraux et la non rentabilité de l'agriculture.

Devant cette situation, des impératifs se posent pour le ministère de l'Agriculture du Québec, impératifs reliés à l'aménagement du territoire, à l'utilisation optimum de toutes les ressources du milieu et ce, dans un contexte de développement économique global très rapide où le taux de croissance du secteur agricole devra être le double du taux moyen global.

La tendance actuelle à l'urbanisation, jointe à la spéculation, gruge durement dans notre potentiel agricole et qui plus est, à même les terres les plus propices à l'agriculture du Québec.

Une catégorie d'urbains va chercher à s'éloigner des villes de plus en plus et à établir demeure en campagne, généralement sur une ferme. Cette ferme, entre les mains d'un citadin inexpérimenté et exploitant à temps partiel, peut s'avérer valable sur le plan des loisirs, mais ne peut constituer une unité agricole à haut rendement, sauf pour de rares exceptions.

Nous avons identifier une situation de déséquilibre grandissant dans l'utilisation des espaces ruraux au Québec, déséquilibre qui risque, s'il n'y a aucune intervention pour le corriger, d'avoir des conséquences sociologiques et économiques désastreuses dans notre société, tant urbaine que rurale. Nous considérons comme une priorité de mettre en oeuvre les moyens qui nous sont propres afin de développer toutes les ressources de nos fermes et de l'espace rural et ce, dans le cadre d'une action concertée interministérielle.

Des actions de base aussi prioritaires doivent être entreprises immédiatement, en particulier le zonage des terres du Québec. Il faut rapidement en mesurer toutes les conséquences et implications prévisibles à court, à moyen et à long terme dans tous les secteurs de l'activité économique.

Jean Naud



Projet de résolution sur la Constitution du Canada

Voici des extraits du texte du projet de résolution que le premier ministre Trudeau a soumis aux provinces en vue du rapatriement de la Constitution.

Considérant que la souveraineté du Cnada requiert que le peuple canadien puisse se donner, par ses représentants élus, les moyens de procéder à toute modification de sa constitution;

Et considérant que le Parlement du Royaume-Uni a déjà procédé à certaines modifications de la Constitution canadienne à la demande du Canada et avec son consentement;

Et considérant qu'il est souhaitable que les instances publiques compétentes du Canada puissent procéder à toute modification de la C Constitution;

Et considérant que la proclamation qui suit contient des dispositions relatives à la Constitution du Canada et des dispositions qui permettront de la modifier ultérieurement;

Il est en conséquence résolu que nous, le Sénat et la Chambre des communes approuvons la promulgation de la proclamation suivante du gouverneur général, qui aura force de loi tant au Canada qu'au Royaume-Uni:

Modification de la Constitution

Art. 1. La Constitution du Canada peut-être modifiée en tout temps par une proclamation du Gouverneur général, portant le grand sceau du Canada, pourvu que le Sénat, la Chambre des communes, et les Assemblées législatives d'une majorité des provinces aient, par ses représentants élus, les moyens de procéder à toute modification de sa constitution;

Et considérant que le Parlement du Royaume-Uni a déjà procédé à certaines modifications de la Constitution canadienne à la demande du Canada et avec son consentement;

Et considérant qu'il est souhaitable que les instances publiques compétentes du Canada puissent procéder à toute modification de la C Constitution;

Et considérant que la proclamation qui suit contient des dispositions relatives à la Constitution du Canada et des dispositions qui permettront de la modifier ultérieurement;

Il est en conséquence résolu que nous, le Sénat et la Chambre des communes approuvons la promulgation de la proclamation suivante du gouverneur général, qui aura force de loi tant au Canada qu'au Royaume-Uni:

Modification de la Constitution

Art. 1. La Constitution du Canada peut-être modifiée en tout temps par une proclamation du Gouverneur général, portant le grand sceau du Canada, pourvu que le Sénat, la Chambre des communes, et les Assemblées législatives d'une majorité des provinces aient, par résolution, autorisé cette proclamation. Cette majorité doit comprendre:

1 chaque province dont la population comptait, à quelque moment avant l'adoption de cette proclamation, suivant tout recensement général antérieur, au moins 25 pour cent de la population du Canada;

2 au moins deux des provinces de l'Atlantique; et

3 au moins deux des provinces de l'Ouest pourvu que les provinces consentantes comptent ensemble, suivant le dernier recensement général précédant l'adoption de cette proclamation, au moins 50 pour cent de la population de toutes les provinces de l'Ouest.

Art. 2. Nonobstant le paragraphe 3 de l'article 1, après que les Assemblées législatives des provinces de l'Ouest l'auront autorisé par résolution avant ou après l'entrée en vigueur du présent titre, ce paragraphe se lira comme suit:

"3 au moins deux des provinces de l'Ouest".

Art. La Constitution du Canada peut-être modifiée en tout temps, dans les mêmes formes, quant à celles de ses dispositions qui s'appliquent à une ou à plusieurs provinces mais non à toutes, avec l'approbation du Sénat, de la Chambre des communes, et de l'Assemblée législative de chaque province à laquelle cette modification s'applique.

Art. 4. La modification de la Constitution du Canada prévue par les articles 1 et 3 peut se faire sans l'autorisation du Sénat lorsque le Sénat n'a pas donné son autorisation dans les 90 jours suivant l'adoption par la Chambre des communes d'une résolution qui pourvu qu'à l'expiration de ces 90 jours, la Chambre des communes approuve de nouveau cette proclamation par résolution. Dans la computation de ce délai de 90 jours, ne sont pas comptés les jours durant lesquels le Parlement est prorogé ou dissous...

Art. 6. La compétence législative exclusive du Parlement du Canada comprend le pouvoir de modifier en tout temps les dispositions de la Constitution du Canada qui sont relatives à la puissance exécutive du Canada, au Sénat et à la Chambre des communes.

Art. 7. Dans chaque Province, la Législature a le pouvoir exclusif d'édicter en tout temps des lois modifiant la Constitution de la province...

Droits linguistiques

Art. 14. Lee français et l'anglais sont les langues principales du Canada. Elles jouissent du statut et des garanties prévus par le présent titre sous réserve des droits, privilèges et obligations reconnus par les autres dispositions de la Constitution.

Art. 15. Toute personne a le droit de participer en français ou en anglais aux débats du Parlement du Canada.

Art, 16. Les lois et les régistres et journaux du Parlement du Canada sont imprimés et publiés en français et en anglais. les deux textes des lois font autorité.

Art. 17. Toute personne a le droit de s'exprimer en français ou en anglais dans la procédure de la Cour suprême du Canada et de toute cour établie par le Parlement du Canada, ainsi que dans les témoignages et plaidoyers présentés devant chacune de ces cours. Toute personne a également le droit d'exiger que les documents et jugements qui émanent de chacune de ces cours soient rédigés en français ou en anglais.

Art. 18. Tout particulier a le droit de choisir l'une ou l'autre des langues officielles comme langues de communication pour traiter avec le siège principal ou central des ministères et organismes du gouvernement du Canada.

Art. 19. L'Assemblée législative d'une province peut décréter par résolution que toute parie des dispositions des articles 15, 16, 17 et 18 s'applique à l'Assemblée législative ainsi qu'à toute cour provinciale ou à tout ministère ou organisme du gouvernement de cette province dans la mesure prévue dans cette résolution, après quoi ces dispositions s'appliquent en tout ou en partie, selon le cas, à l'Assemblée législative de cette province ainsi qu'aux cours et aux sièges principaux des ministères mentionnés dans cette résolution et selon ce qu'elle dit. La suppression ou la restriction des droits conférés sous le régime du présent article ne peut se faire que conformément à procédure prescrite à l'article 1 de cette proclamation.

Art. 20. Toute personne a le droit de choisir l'une ou l'autre des langues officielles comme langue de communication pour traiter avec les bureaux principaux des ministères et organismes du gouvernement du Canada lorsque ces bureaux sont situés dans une région où la langue officielle de son choix est la langue maternelle d'une partie importante de la population. Le Parlement du Canada peut déterminer les limites de ces régions et définir ce qu'aux fins du présent article, constitue une partie importante de la population.

Art. 21. Le Parlement du Canada, dans l'exercice des pouvoirs que lui confère la Constitution du Canada, et le gouvernement du Canada, dans l'exercice des pouvoirs que lui confèrent la Constitution et les lois du Parlement du Canada, sont tenus de prendre en considération, dans la recherche du bien-être et de l'intérêt du peuple canadien, le fait que l'un des objectifs fondamentaux de la fédération canadienne est de faire en sorte que les diverses cultures qui la composent puissent continuer à être respectées à l'intérieur de cette fédération et par ses institutions, ainsi que, en conséquence, l'importance des deux langues officielles du Canada comme moyen d'expression de la culture de ceux qui ont l'une des deux langues officielles comme langue maternelle; en conséquence, le Parlement et le gouvernement du Canada n'exerceront pas leurs pouvoirs respectifs d'une manière susceptible de nuire à l'épanouissement des deux langues officielles du Canada.

Les inégalités régionales

Art. 22. Il incombe, sans pour autant modifier la répartition des pouvoirs et sans obliger le Parlement du Canada et les législatures des provinces à exercer leurs pouvoirs législatives, au Parlement du Canada et aux législatures des provinces, de concert avec le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces:

1 de favoriser l'égalité des chances pour toutes les personnes qui vivent au Canada et d'assurer leur bien-être;

2 de procurer à toute la population, dans la mesure du possible et suivant des normes raisonnables de qualité, les services publics essentiels; et

3 de favoriser le progrès économique afin de réduire les inégalités sociales et matérielles entre les personnes, où qu'elles habitent au Canada...

Art. 26. Le gouvernement du Canada doit, pour assurer la meilleure consultation possible dans les domaines où son action touche ou est susceptible de toucher la survivance ou l'épanouissementde la langue parlée par un groupe de personnes résidant dans une province, ou dans les domaines où son action se rattache à la vie culturelle, à la radiodiffusion ou aux services de radiodiffusion ou à l'immigration, établit à la demande d'une province et avec sa collaboration, une commission mixte afin d'améliorer leur coopération des ces domaines, sous réserve d'un protocole d'entente définissant les fonctions, les attributions, la composition et la durée du mandat de la commission.

La Norvège aux prises avec l'Union soviétique

Par Henry HENRIKSEN

La politique étrangère norvégienne est actuellement dminée par trois grandes questions portant toutes sur des différends avec l'Union soviétique.

Ce sont le partage du plateau continental dans la mer de Barents, la délimitation de la zone de pêche après la récente institution par la Norvège d'une zone économique de 200 milles et la souveraineté norvégienne sur les îles du Spitzberg.

Compte tenu de l'appartenance de la Norvège à l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord OTAN, l'intérêt de ces questions dépasse de loin le cadre régional. En fait, la situation de la mer de Barents est d'une importance majeure pour les Etats-Unis et le Canada aussi bien que pour l'Europe occidentale.

En toile de fond figure le renforcement militaire soviétique, en l'occurence à la base arctique de la péninsule de Kola, qui passe pour la base la plus puissante du monde et qui, selon des stratèges occidentaux, menace le front nord de l'OTAN.

D'après les services de renseignements occidentaux, quelque 180 sous-marins sont présentement basés dans la péninsule en même temps qu'un très grand nombre d'avions et d'hélicoptères.

Au plan de la stratégie intercontinentale, l'importance de la mer de Barents réside dans le fait qu'étant traversée par le chemin le plus court entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, elle se trouve sur l'itinéraire de vol des forces aériennes stratégiques et des missiles intercontinentaux des deux pays.

Outre cet aspect militaire, qui explique pourquoi l'URSS souhaite voir la ligne de partage avec un pays membre de l'OTAN située le plus possible à l'ouest, la mer de Barents pourrait devenir une source importante de pétrole et de gaz. Elle est peut-être aussi le plus riche vivier europeen.

Une nouvelle phase de la négociation sur le partage du plateau continental s'est terminée sur une impasse le mois dernier à Oslo. Par ailleurs, le secrétaire d'Etat norvégien aux Affaires étrangères chargé des questions du droit de la mer, M. Jens Evensen, est tout récemment rentré de Moscou après de difficiles pourparlers sur la délimitation de la zone de pêche, problème qui est lié au précédent.

Il a déclaré à son retour qu'en raison des intérêts très complexe en jeu les deux gouvernements devraient d'abord approuver une formule préliminaire qui servirait de canevas à des négociations ultérieures.

Les arrangements portent sur les droits de pêche aussi bien des chalutiers de l'URSS et de la Norvège que de ceux d'autres pays.

Le problème le plus épineux pour les deux Etats dans cette négociations sur la pêche est de ne pas porter préjudice à leurs revendications respectives quant au partage du plateau continental, différend qui concerne des espaces beaucoup plus importants.

Le troisième volet du contentieux soviéto-norvégien intéresse les îles du Spitzberg, ou Svalbard en norvégien. La souveraineté de la Norvège sur cette région a été établie par un traité signé en 1920 par 40 pays, dont l'URSS.

Ce traité réserve toutefois à d'autres pays, en premier lieu l'Union soviétique, le droit d'exploiter les réssources économiques du Spitzberg mais prescrit sa démilitarisation.

Apparemment, les Soviétiques souhaitent la mise en place d'une administration conjointe soviéto-norvégienne au Spitzberg, chose à laquelle la Norvège s'est constamment refusée.

Oslo estime que les représentants soviétiques au Spitzberg violent les règlements locaux en s'abstenant de doter leurs avions et véhicules d'immatriculations norvégiennes et en y édifiant une base d'hélicoptères.

Si de leur côté les Soviétiques paraissent décidés à insister sur leur position "spéciale" au Spitzberg, tout indique que les Norvégiens souhaiteraient voir les pays occidentaux s'intéresser davantage à cette partie du monde.

Leur ministre des Affaires étrangères, M. Knut Fyrdenlund, a résumé l'importance des développements dans la région en déclarant: "La manière dont les choses évolueront dans la zone arctique indiquera où l'on en est en ce qui concerne la réduction de la tension internationale".

"Une coopération des Alliés occidentaux est une condition du règlement des problèmes touchant à nos relations avec les Soviétiques", a-t-il ajouté.

La Voix de l'Est

ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS				
Par jour:	.20	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Samedi:	.40	Canada	5.50	16.00	31.00	60.00
Semaine:	1.40	États-Unis et autres pays	12.00	35.00	65.00	125.00
Année:	70.00					

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679

"Lettres ouvertes"

LA VOIX DE L'EST se fait toujours un plaisir de publier sous le titre de "L'opinion de nos lecteurs" les lettres ouvertes que ceux-ci nous font parvenir. Nous les invitons donc à se prévaloir de leur droit d'exprimer leurs opinions tout en respectant les conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Nous sommes malheureusement obligés de jeter au panier les lettres qui ne sont pas signées.

Pour l'ex-ministre Jean Cournoyer...

Le PLQ ne devrait pas tarder à se choisir un nouveau chef. Et pourquoi pas un gars de la trempe d'un Castonguay?

MONTREAL (PC) — Dans le processus du choix du nouveau chef du Parti libéral du Québec, M. Jean Cournoyer est d'opinion que les congrès de leadership et d'orientation sont indissociables et que la démarche devrait être étalée sur une période de six mois.

Au cours de l'entrevue qu'il accordait au Devoir, cette semaine, M. Cournoyer faisait valoir que le Parti libéral du Québec, décapité, risque de ne pas trouver la place qui lui revient lorsque viendront les grands débats constitutionnels. A cet égard, M. Cournoyer craint que les libéraux fédéraux supplantent les libéraux provinciaux et s'imposent par défaut comme seuls porte-étendards du fédéralisme et de la pensée libérale au Québec.

Dans cette perspective et considérant la rapidité avec laquelle les nouveaux concepts sont véhiculés, M. Cournoyer trouve urgent que la direction du parti déclenche dans les meilleurs délais le processus de choix du nouveau chef. Il demande que le congrès se tienne avant la fin de l'année.

Quant aux qualités du futur leader du PLQ, M. Cournoyer ne juge pas absolument indispensable qu'il vienne des rangs du parti, dans la mesure où il répondra à l'image que s'en font les militants libéraux et les Québécois. Pour sa part, il n'hésiterait pas à se rallier à la candidature d'un homme de valeur comme M. Claude Castonguay, d'abord parce qu'il "inspire confiance" et aussi parce que l'ex-ministre des Affaires sociales a eu la sagesse de contenir sa pensée constitutionnelle à l'intérieur de limites acceptables.

Quoi qu'il arrive, M. Cournoyer est d'avis que tous les aspirants à la direction du Parti libéral du Québec devraient être tenus de se déclarer au plus tard à l'occasion du congrès d'orientation. C'est la façon la plus intelligente, croit-il, de les associer au développement de la pensée politique du parti et de faire en sorte que le choix du futur choix soit autre chose qu'un concours de popularité et un spectacle de télévision.

Entre-temps, M. Cournoyer n'a pas l'intention de dévoiler ses batteries. D'abord parce qu'il ne veut pas prêter le flanc aux attaques des adversaires mais surtout parce qu'il ressent le besoin d'une réflexion beaucoup plus profonde pour arriver à une pensée globale et cohérente. Sur les grands dossiers, dont l'orientation constitutionnel, M. Cournoyer refuse donc de définir, à ce stade-ci, sa pensée. D'ailleurs, indique-t-il, la victoire du Parti québécois tout comme l'évolution constante du débat dans les prochains mois, auront des retombées susceptibles d'inspirer de façon déterminante tous les autres candidats au leadership du Parti libéral du Québec.

Le PQ

Pour sa part, M. Cournoyer retient certaines leçons de la défaite de son parti et de la victoire du PQ. Il réalise aujourd'hui tout le tort que son parti s'est fait avec des slogans creux et incompris comme le "fédéralisme rentable" pendant que le PQ a su "donner le goût du Québec". La force du PQ, selon M. Cournoyer, c'est d'avoir su être suffisamment populiste pour rendre accessible à l'électorat cette "longue démarche intellectuelle".

A l'instar de la plupart de ses collègues, M. Cournoyer avait exprimé son désaccord lorsque le premier ministre, à l'occasion de la réunion spéciale du cabinet à Sherbrooke, avait dévoilé ses intentions de déclencher des élections. Aujourd'hui, il se demande si M. Bourassa avait vraiment le choix, considérant les sombres prédictions économiques pour 1977 et aussi le fait que tous les analystes politiques et même les adversaires prédisaient la retour au pouvoir des libéraux.

Afin que chacun puisse s'exprimer

Déjà le PQ étudie la formule qu'il emploiera pour le référendum sur l'indépendance

MONTREAL (PC) — Le premier ministre René Lévesque a déclaré samedi que son parti avait commencé la rédaction d'un projet de loi sur le référendum relatif à l'indépendance.

Il a ajouté que le référendum sera tenu dans "le contexte le plus équitable possible" et que ce sera à l'intérieur du mandat de cinq ans que les Québécois confièrent à son parti le 15 novembre dernier.

M. Lévesque a parlé ainsi dans une interview à CJAD, station de radio montréalaise de langue anglaise.

"Il faut qu'il y ait des règles de jeu équitables quand il est question d'un référendum sur une question capitale comme celle-ci, a-t-il dit.

"Ce ne sera pas une élection. Il y aura une question capitale. Tous les électeurs ont le droit d'y répondre dans les meilleures conditions possibles. Il faudra être aussi équitable pour ceux qui voudront répondre non que pour ceux qui voudront répondre oui."

M. Lévesque a ajouté: "La seule base possible pour un bon référendum, c'est que celui-ci soit préparé honnêtement, que l'enjeu soit le plus clair possible, qu'il y ait suffisamment de temps avant le référendum pour que quiconque sera intéressé à suivre des règles bien définies ait la chance de faire valoir son opinion."

Les investissements

Le premier ministre, qui doit prononcer un discours devant l'Economic Club de New York mardi, a dit qu'il ne croyait pas qu'il y aura un manque d'investissements étrangers dans un Québec indépendant.

"Beaucoup de gens à New York se préparent déjà à l'éventualité normale d'un Québec indépendant, une éventualité qui n'est nullement de nature à leur causer une dépression nerveuse", a-t-il précisé.

L'inflation

Interrogé au sujet de l'abolition du pouvoir coercitif du Bureau québécois de lutte contre l'inflation, abolition à laquelle le Québec a procédé sans avoir auparavant consulté Ottawa, M. Lévesque a déclaré que cette politique était conforme à ce que le Parti québécois avait dit durant la dernière campagne électorale.

Contre ses habitudes et contre son gré...

Lévesque sera en grande tenue pour parler aux grands de la finance

MONTREAL (PC) — Pas de tenue de ville pour le premier ministre Lévesque devant l'Economic Club de New York mardi soir. René Lévesque a finalement cédé devant ceux qui le priaient instamment de porter l'habit de soirée pour cette occasion. Il en a essayé un. Et c'est cet habit de cérémonie, qu'à son corps défendant, il portera durant l'important discours qu'il prononcera devant l'Economic Club.

Ce sera la première fois qu'il sera ainsi vêtu depuis le jour où, il y a une quinzaine d'années, le premier ministre du Québec à ce moment, Jean Lesage, inaugurait une maison spéciale du Québec à Paris.

Après avoir été invité par l'Economic Club, M. Lévesque aurait soutenu devant ses collaborateurs qu'il ne porterait sûrement pas la cravate noire requise pour cette occasion.

On a fait part à Guy Poliquin de la décision de René Lévesque. Guy Poliquin, c'est le directeur de la maison du Québec à New York. Guy Poliquin, croit-on savoir, a tenté de convaincre M. Lévesque de ne pas faire un affront au huppé Economic Club. M. Lévesque est resté sur ses positions. Il aurait allégué notamment que Nikita Khroutchev et Fidel Castro se présentèrent devant l'Economic Club sans cravate noire...La pression sur René Lévesque se serait poursuivie et René Lévesque vient de louer un "tuxedo".

Avec des hommes clés de l'argent

Avant de parler devant l'Economic Club, M. Lévesque, lundi et mardi, conférera à New York avec des hommes clés de l'argent, dont David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank.

M. Lévesque sera accompagné, dans son voyage à New York, notamment par Guy Joron, ministre de l'Energie, Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Parizeau, ministre des Finances, Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec et Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la baie de James.

Ouellet est mis à la tête de la campagne des élections partielles pour le Québec

MONTRÉAL PC — La Section du Québec du Parti libéral du Canada a confié à André Ouellet, ministre des Affaires urbaines dans le cabinet Trudeau, la direction de la campagne électorale de ce parti dans les cinq circonscriptions fédérales québécoises où des élections partielles seront tenues dans quelques mois, probablement au tout début du printemps.

M. Ouellet a accepté. Cela s'est passé samedi, à Montréal, à une réunion du comité exécutif de la Section du Québec du Parti libéral canadien.

La date des élections partielles n'a pas encore été fixée et on ne sait pas non plus quand auront lieu les élections générales dans tout le pays, a dit M. Ouellet, mais, a-t-il ajouté, "nous devons commencer maintenant à nous préparer".

La réunion a duré toute la journée et les délégués, au nombre de 240, semblaient aussi inquiets de la menace d'une séparation du Québec que de la baisse de popularité de leur parti. De récents sondages disent que la cote du Parti libéral du Canada est plus faible que jamais.

Les Libéraux et le Canada

M. Ouellet a refusé d'établir une différence entre le sort de son parti et l'avenir du pays. Il a dit que le Parti libéral avait été la force principale pour l'unité au Canada.

Il a dit aussi, cela dans une conférence de presse, qu'"historiquement et traditionnellement, le Parti libéral" avait "été le choix des Québécois".

Et il a annoncé aux reporters le lancement d'un mensuel qui se nommera L'Équipe, dont le premier numéro, tiré à 30,000 exemplaires, sera daté du 1er mars et distribué à des militants du parti pour les aider à discuter dans leurs milieux.

M. Marc Lalonde, ministre de la Santé et toujours porte-parole en chef des Libéraux fédéraux du Québec, a annoncé, pour sa part, aux journalistes, que les délégués avaient demandé que le premier ministre Trudeau se rende au Québec plus souvent et que ces mêmes délégués s'étaient montrés inquiets de la politique d'Ottawa sur les communications aériennes bilingues au Québec.

Les sièges fèdéraux qui sont vacants au Québec sont ceux de Louis-Hébert et de Langelier, tous deux dans l'agglomération québécoise, ceux de Verdun et de Terrebonne, dans la région de Montréal, et celui de Témiscamingue, dans le nord-ouest du Québec.

Où les Libéraux du fédéral ont de graves problèmes de survie

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie, Jean Chrétien, dit qu'il reconnaît que le Parti libéral du Canada a des problèmes, particulièrement au Québec, mais, ensuite, il compare cette formation politique au "chat qui a neuf vies" et précise que son parti est riche de "la grande capacité du retour en vogue".

Il a parlé ainsi dans une interview à la télévision privée de langue anglaise CTV, à l'émission Question Period, émission qui a été enregistrée samedi pour diffusion dimanche.

Interrogé au sujet du résultat du dernier sondage Gallup sur la politique fédérale, résultat qui montre qu'un nombre croissant de Canadiens désapprouvent la façon dont le premier ministre Trudeau se comporte en politique, il a répondu: "Je ne peux nier qu'il y a là un problème."

Il a ajouté que la victoire du Parti québécois aux élections québécoises du 15 novembre avait "créé un fort traumatisme à travers tout le Canada".

Le dernier sondage Gallup montre que l'accroissement du mécontentement à l'endroit de M. Trudeau est évident particulièrement au Québec.

Devant cette situation, M. Chrétien dit: "Nous avons aujourd'hui quelques problèmes politiques. C'est une période difficile. Mais je crois que nous pouvons reprendre des forces." M. Chrétien ajoute que le premier ministre Lévesque est encore dans "une période de lune de miel".

Mais, poursuit M. Chrétien, M. Trudeau est "un très bon leader".

M. Chrétien dit enfin que les fédéralistes ont négligé quelque chose de très important lorsqu'ils ont mis uniquement l'accent sur les avantages économiques de la Confédération. "Le Canada, estime-t-il, c'est bien plus que des avantages économiques."

carrières ET PROFESSIONS

CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY
recherche
CHEF DE SECTION

EMPLOI:
— Contrôler les activités relatives à l'entretien ménager dans le but d'assurer des travaux spécifiques.

EXPÉRIENCE:
— De préférence 2 années à un poste de supervision.

FORMATION:
— De préférence diplômé étude secondaire, formation professionnelle en protection et service du bâtiment.

TECHNOLOGISTE MÉDICALE

EMPLOI:
— Effectuer des analyses ou travaux à caractères techniques dans le but d'aider à la prévention, à la recherche médicale.

EXPÉRIENCE:
— Avoir 2 ans d'expérience en histopathologie et en technique de cytologie exfoliatrice.

FORMATION:
— Connaissances en technologie médicale de niveau collégial. Doit détenir diplôme en technologie médicale.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 janvier:
SERVICE DU PERSONNEL
205, boul. Leclerc, Granby, Qué.

CINÉMAS GALERIES GRANBY



POUR TOUS
CHARLES BRONSON
M. ST-IVES
aussi
"EL PISTOLERO"
SEMAINE: Pistolero 6:45; St-Yves 8:50.
SAM.-DIM.: Pistolero 3:30, 6:45; St-Yves 1:20, 5:00, 8:50.
CINÉMA 1



vous aimerez
ERIC
2e SEMAINE
POUR TOUS
une histoire vraie
aussi **"LES MURS ONT DES OREILLES"**
SEMAINE: Eric 6:10, 9:35; Les murs 7:55.
SAM.-DIM.: Eric 2:15, 5:40, 9:10; Murs 12:35, 4:00, 7:25.
CINÉMA 2



LES Chattes du COLLÈGE
18 ANS Adultes
L'AMOUR à la BOUCHE
SEMAINE: Amour 7:55; Chattes 6:15, 9:30.
SAM.-DIM.: Amour 1:25, 4:40, 7:55; Chattes 3:00, 6:15, 9:30.
CINÉMA 3

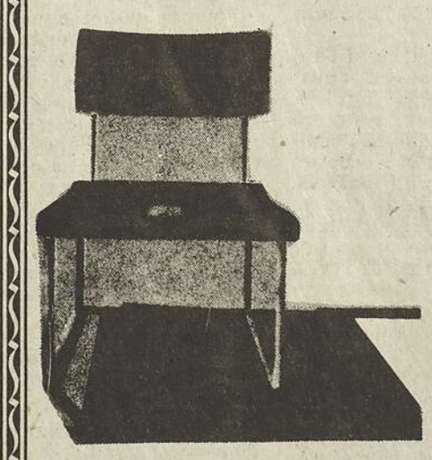
CONVOCATION

Les membres dirigeants de la
CAISSE POPULAIRE DE GRANBY
anticipent votre présence à la 36e
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MARDI, LE 25 JANVIER '77

au sous-sol de l'église NOTRE-DAME
à 8 heures P.M.

TIRAGES:
MAGNIFIQUE TÉLÉVISEUR COULEUR



$350.00 en prix de présence

SEREZ-VOUS PRÉSENT?

AUTOUR DU MONDE

Nouvelle mine de charbon

MEXICO (AFP) — La plus grande mine de charbon d'Amérique latine va être mise en exploitation très prochainement dans l'Etat de Coahuila, au Mexique, annonce-t-on officiellement à Mexico.

La mine dont les réserves sont évaluées à 185 millions de tonnes et qui produira 16,000 tonnes de charbon par jour sera exploitée par la commission fédérale d'électricité d'Etat qui a prévu $3 milliards d'investissements.

Prêt canadien au Cameroun

KHARTOUM (Reuter) — Aux termes d'un accord signé par le ministre camerounais de l'économie et du Plan, M. Daouda Youssoufa, et le directeur général adjoint de la Banque arabe de développement économique en Afrique (BADEA), M. Omer Mohammed Osman, le Cameroun va recevoir un prêt de dix millions de dollars, remboursable en vingt-cinq ans à un taux d'intérêt annuel de quatre pour cent.

La France, le Canada et l'Allemagne fédérale participent également à ce prêt qui permettra au Cameroun de financer l'extension et la modernisation du port de Douala.

Trudeau rencontrera Burnham

GEORGETOWN (AFP) — Le premier munistre de Guyana, Forbes Burnham, et le premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau, auront des entretiens à Ottawa au début du mois de mars, annonce-t-on dimanche à Georgetown de source officielle.

Les entretiens porteront sur la préparation de la Conférence au sommet des pays du Commonwealth, qui aura lieu en juin à Londres, précise-t-on de même source.

Des entretiens analogues avaient déjà eu lieu en 1975, avant la Conférence du Commonwealth qui s'était tenue à la Jamaique.

Le premier ministre de Guyana se rendra également au Mexique au mois de mars prochain, indique-t-on d'autre part de source officielle.

Guerre à l'intégration

LONDRES (Reuter) — Les meilleures inventions britanniques, telles que le hovercraft, la pénicilline, le radar et le moteur à féaction, on été cédées "sans un penny de compensation" aux Américains dans le cadre des accords prêt-bail conclus pendant la Deuxième Guerre mondiale, affirme M. Harold Wilson.

Au cours d'une émission télévisée samedi soir, l'ancien premier ministre britannique a en parti imputé à cette circonstance le déclin de l'économie brittanique.

"La Deuxième Guerre mondiale nous a privés de tous nos investissements," a-t-il dit.

"Si la Grande-Bretagne percevait une redevance de 100 livres sterling sur chaque moteur à réaction produit aux Etats-Unis, nous aurions le plus fort excédent de la balance des paiements du monde," a-t-il ajouté.

Et les rotules sautent...

BELFAST (Reuter) — La nouvelle année a été marquée en Irlande du Nord par une multiplication des règlements de compte au moyen d'une balle dans le genou.

Plus de douze personnes ont eu leur rotule pulvérisée au cours des six derniers jours, dans le cadre d'une campagne de l'aile provisoire de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) pour reprendre en main les "éléments criminels" des ghettos catholiques.

Ce supplice, qui est susceptible d'estropier une personne à vie, est parfois exercé au moyen d'une chignole électrique.

Un porte-parole de l'IRA a déclaré que l'organisation entendait punir les criminels de droit commun cherchant à profiter de l'absence de tout dispositif régulier de maintien de l'ordre dans les quartiers catholiques de Belfast et Londonderry.

Les suspects, a-t-il dit, sont traduits devant un tribunal de l'IRA et soumis à ce supplice s'ils sont reconnus coupables d'actes criminels. Les biens volés récupérés chez eux sont restituées à leurs propriétaires légitimes.

De l'avis de certains observateurs, cette campagne vise à répondre aux allégations du Mouvement des femmes pour la paix, selon lequel l'IRA est un refuge de gangsters et de voleurs.

On juge à Londres

LONDRES (Reuter) — Quatre Irlandais accusés de sept meurtres et d'une série d'attentats à la bombe comparaissent lundi devant les Assises de Londres au milieu de mesures de sécurité exceptionnelles.

Les quatre hommes, qui ont tous entre vingt et trente ans, ont été arrêtés l'année dernière au terme d'un siège de six jours dans un appartement londonien, où ils s'étaient réfugiés au termd d'une course-poursuite.

Parmi leurs victimes comptent M. Ross McWhirter, écrivain connu et éditeur du livres des records "Guinness", le professeur Gordon Hamilton-Fairley, un éminent cancérologue, et le capitaine Roger Goad, un artificier.

Parmi leurs sept victimes, six sont mortes au cours d'attentats à la bombe. M. McWhirter a été le seul à être assassiné, à son domicile, directement, Les attentats à la bombe imputés aux quatre hommes ont été commis d'août 1974 à décembre 1975 dans le cadre de la campagne de terrorisme en Grande-Bretagne. Pari ces attentats figurent une explosion à l'hôtel Hilton de Londres, une autre devant le domicile de l'ancien premier ministre Edward Heath, quatre explosions dans des restaurants et deux attentats contre des tavernes situées près de cantonnements militaires.

Les quatre hommes sont également accusés d'avoir gardé en otage le couple qui occupait l'appartement de Balcombe Street, dans lequel ils ont fait irruption en fuyant la police.

Accident d'un autocar

BELGRADE (Reuter) — Vingt-quatre morts et dix-neuf blessés graves: tel est le bilan d'un accident d'autocar survenu dimanche en Yougoslavie à un véhicule turc.

L'agence yougoslave Tanjug précise que l'accident s'est produit près de Kunanovo, ville du sud de la Yougoslavie, alors que l'autocar dépassait un camion sur un passage supérieur.

L'autocar a quitté la route et a été s'écraser à six mètres en contrebas.

On parle des législatives

MADRID (Reuter) — M. Adolfo Suarez, président du gouvernement espagnol, a accepté de rencontrer lundi la délégation constituée il y a trois jours par l'opposition pour négocier les conditions dans lesquelles se dérouleront les élections législatives prévues au printemps.

La date de lundi a été retenue au cours d'une conversation qu'ont eue samedi matin M. Suarez et M. Francisco Fernandez Ordonez, parlant au nom de l'opposition.

Cette délégation est formée de six personnes, dont M. Felipe Gonzales, dirigeant du Parti socialiste. Le secrétaire général du parti communiste espagnol, M. Santiago Carrillo, a accepté de ne pas en faire partie pour ne pas heurter de front le gouvernement qui refuse de négocier directement avec les communistes qui, théoriquement, sont encore une organisation illégale en Espagne.

L'opposition estime que si les élections doivent se dérouler d'une façon démocratique, tous les partis devraient être autorisés à y participer, le gouvernement devrait adopter une attitude de neutralité et l'opposition devrait avoir accès aux moyens d'informations officiels.

A Riad pour quatre jours

Giscard s'entretient d'énergie et de développements avec les grands responsables arabes

RIAD (Reuter) — La situation au Proche-Orient et les questions énergétiques ont été au coeur des entretiens que le président Valéry Giscard d'Estaing a entamés dimanche, au deuxième jour de sa visite de quatre jours en Arabie séoudite, avec les dirigeants séoudiens.

Le président a commencé sa journée par une visite au ministère de la Planification, où M. Hisham Nazer, le dynamique chef de ce ministère, lui a exposé les grandes lignes du Plan quinqennal de 130 milliards de dollars de l'Arabie séoudite. M. Nazer a souligné devant M. Giscard d'Estaing que son pays se féliciterait d'une plus forte participation française à son plan de développement.

Après cette visite, le président français s'est entretenu en privé avec le roi Khaled et le prince héritier Fahd pendant quarante minutes, procédant à un examen de la situation au Proche-Orient.

Une discussion plus générale s'en est suivie à laquelle ont participé les collaborateurs du président Giscard d'Estaing et du Price Fahd, mais non le roi Khaled. La discussion, qui a duré environ une heure, a porté sur les questions énergétiques.

Après avoir été l'hôte à déjeuner du prince Fahd, le président de la République s'est rendu aux courses en compagnie de ce dernier et du roi Khaled. Il a assisté à des courses de chevaux et de chameaux sur l'hippodrome de Riad et a été invité à remettre la coupe au vainqueur de la dernière course, remporté par un cheval dont le propriétaire était le prince Faycal Ibn Khaled, fils du roi Khaled.

Des conversations parallèles ont d'autre part été engagées par les ministres faisant partie de la délégation française.

M. André Rossi, ministre du Commerce extérieur et M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'économie et des finances, devaient examiner avec leurs homologues séoudiens les perspectives d'une coopération française dans le domaine des transports, de l'énergie et des télécommunications.

Selon M. Nazer, qui est cité de source française, la valeur des projets actuels de coopération franco-séoudiens, qui portent dans les domaines de la défense, de l'aménagement portuaire, de l'information et de la désalinisation, atteint 18.5 milliards de francs.

M. Durafour a en outre été prié d'expliquer à ses interlocuteurs, préoccupés par le fort taux d'inflation enregistré en Arabie séoudite, les grandes lignes du plan de redressement du premier ministre Raymond Barre.

De source française, on précise que la possibilité d'une participation française aux projets de l'Organisation des industries militaires arabes (AMIO), qui intéresse l'Arabie séoudite, l'Egypte, le Qatar et l'Union des émirats arabes, n'a pas encore été évoquée. Mais le prince sultan Ibn Abdulaziz, ministre de la Défense, a déclaré dimanche au quotidien "Al-Yom" que certains aspects de cette question seraient évoqués au cours de la visite présidentielle.

De leur côté, les ministres des Affaires étrangères des deux pays, M. Louis de Guiringaud et le prince Saoud Al-Faycal, procèderont à un examen plus détaillé de la situation au Proche- Orient.

Le prince Saoud s'est félicité samedi soir, au cours d'un banquet, de la politique de la France dans la région, de son attitude à l'égard de la création d'un Etat palestinien indépendant, et avait exprimé l'espoir que la France saurait persuader ses partenaires arabes à adopter une politique semblable.

Il sera également question des perspectives du dialogue euro-arabe, et de la situation en mer Rouge.

L'Arabie séoudite souhaite vivement maintenir cette mer à l'abri des rivalités des grandes puissances. Mais l'avenir de Djibouti, qui doit accéder à l'indépendance cette année, pourrait influencer la situation dans la mer Rouge. Le territoire français fait en effet l'objet des revendications contradictoires de ses deux voisins, la Somalie et l'Ethiopie.

Manifestations violentes à Madrid où un jeune est tué

MADRID (Reuter) — Un étudiant de 19 ans a été tué par balles, dimanche, au cours de l'une des plus importantes et des plus violentes manifestations jamais vues à Madrid.

Selon un communiqué du gouvernement civil de la capitale espagnole, des témoins ont vu deux hommes d'âge moyen tirer sur le jeune homme, Antonio Ruiz Garcia, dans une rue de traverse donnant sur la Gran Via, l'artère centrale de la ville où des milliers de manifestants s'étaient donnés rendez-vous pour réclamer l'amnistie de tous les prisonniers politiques.

Le communiqué indique que la police a identifié le groupe auquel appartiennent les deux agresseurs de l'étudiant mais il n'en précise pas le nom. Selon l'opposition, les auteurs de l'attentat seraient membres des "Guérilleros du Christ-Roi", une organisation d'extrême-droite qui s'est spécialisée dans les expéditions punitives contre les militants de gauche à Madrid et dans le pays basque.

Des témoins ont raconté avoir vu des membres connus de l'organisation poursuivre à coups de bâton des manifestants, tactique prise des guérilleros du Christ-Roi lors de chaque rassemblement de l'opposition de gauche.

Les manifestants se sont heurtés pendant deux heures dans le centre de Madrid à la police anti-émeute, se dispersant dans les rues à chaque charge des forces de l'ordre puis se regroupant pour crier "amnistie" et "liberté".

Aux charges de la police, les manifestants répondaient en lançant des pierres et des objets divers. Des cocktails Molotov ont également été lancés contre les forces de l'ordre, indique le communiqué du gouvernorat.

Plusieurs policiers et manifestants ont été blessés. Le communiqué ne fait pas état d'arrestations mais selon les témoins elles ont été nombreuses.

Le gouvernorat estime à 8,000 le nombre des Madrilènes qui ont participé à la manifestation. Ce chiffre est très inférieur à la réalité, disent les témoins. Les manifestants, par groupes de 50 à 500, ont tenté de bloquer la circulation sur la Gran Via et les rues adjacentes en poussant des voitures au milieu de la chaussée, mais les forces de l'ordre sont chaque fois intervenues pour les en empêcher.

Le centre de Madrid était couvert d'un nuage de fumée provonant des centaines de grenades lacrymogènes et de bombes fumigères lancées par la police en direction des manifestants. La mitraillade était telle, à certains moments, que les tireurs ne pouvaient même plus voir leurs cibles et que les projectiles échouaient parfois aux pieds d'autres policiers postés en embuscade dans les rues de traverse.

Selon des témoins, les forces de l'ordre se sont montrées de plus en plus agressives à mesure que le temps passait et ont matraqué sans discrimination manifestants et passants, y compris des journalistes et des photographes.

Un policier en civil a même brandi un pistolet en direction d'un petit groupe de manifestants mais il n'a pas tiré, rapportent des témoins.

La manifestation avait été interdite par le gouverneur civil de Madrid. Elle était organisée par plusieurs mouvements de gauche en faveur de l'amnistie des quelque 200 prisonniers politiques encore détenus.

Le gouvernement a indiqué son intention de faire bénéficier tous les opposants politiques encore emprisonnés en Espagne, de l'amnistie partielle décrétée en juillet dernier par le roi Juan Carlos. Mais il n'a encore pris aucune mesure en ce sens pour ne pas avoir l'air de céder aux exigences des ravisseurs du président du Conseil d'Etat, M. Antonio De Maria De Oriol Y Urquijo.

Se réclamant d'un groupe de résistance antifasciste, les ravisseurs de M. De Oriol exigent la libération des détenus politiques en échange de leur otage.

L'amnistie politique est l'une des principales revendications de l'opposition dont six représentants rencontreront lundi le premier ministre, M. Aldolfo Suarez, pour discuter également des conditions du déroulement des élections législatives prévues au printemps.

Héritière de Picasso: Marina, consciente de ses responsabilités tient à les assumer toute seule

NICE (AP) — Aide soignante à 800 ff par mois dans un établissement de Valloris réservé aux jeunes handicapés, logeant dans une petite maison modeste de Gulfe-Juan avec son frère Pablito, télégraphiste, et sa mère, invalide à charge complète, c'est ainsi que vivait il y encore quatre ans à peine Marina Picasso.

Aujourd'hui, à 26 ans, elle est très riche, puisque la succession de son illustre grand-père, Pablo Picasso, qui est maintenant définitivement réglée, va lui rapporter un peu plus de 300 millions de FF.

Marina s'est installée il y a un an dans un deux-pièces luxueux à Ville-Neuve-Loubet, près de Nice, avec René, son compagnon, dont elle a eu un fils, Gael, il y a trois mois. Aucune oeuvre de Picasso n'est accrochée aux murs de l'appartement.

"Du vivant de mon grand-père, dit-elle, je n'en ai jamais reçu, fut-ce un bout de dessin. Maintenant toute l'oeuvre est placée sous scellés en attendant la liquidation."

Marina n'est pas amère, mais, pour elle, "cette fortune arrive un peu trop tard". Elle explique: "Vous ne pouvez pas savoir ce que c'est que de s'appeler Picasso quand il faut choisir entre payer son loyer et manger à sa faim. Il y a quelques années, le dix-millième de ma part d'héritage aurait bouleversé toute notre existence. Je serais devenue médecin pédiatre. Maintenant, je me contenterais de jouer le rôle passif de bailleur de fonds.

"Le génie n'est pas héréditaire."

"Je suis riche sans doute, mais j'ai peur. Peur de la responsabilité qui m'incombe avec la gestion de ce patrimoine, dont j'ai conscience qu'il ne m'appartient pas en propre. Peur de l'art qui ne m'avait jusqu'ici donné que la misère en partage. Je suis peintre moi-même, mais si la fortune se transmet, le génie n'est pas héréditaire".

Pour la guider dans la gestion de son héritage, Marina a choisi un spécialiste. Elle n'a pas voulu adhérer à la société civile constituée dans le même but par Claude, Paloma et Maya, les enfants naturels du peintre disparu, qui l'ont toujours ignorée, tout comme le reste de la famille.

"Seule j'étais, seule j'entends rester, dit-elle. Je n'ai pas le moindre ressentiment, mais après tous ces événements, qu'aurions-nous à nous dire?"

En attendant, Marina Picasso est assaillie de solliciteurs. Certains lui écrivent gentiment, d'autres l'insultent, en disant par exemple: "Une telle fortune vous n'avez pas honte?".

Bientôt elle aura les créanciers à payer: trois pour cent du total du legs doivent revenir à l'administrateur et aux experts, quatre millions de FF aux notaires et il faut ajouter les avocats et le fisc.

Marina a un projet qui lui tient à coeur: "Si j'avvire à réunir les moyens et les concours nécessaires, je voudrais construire un établissement spécialisé dans l'accueil et le traitement des jeunes handicapés. Il porterait le nom de fondation Picasso".

48% sont contre le CEE

BRUXELLES (Reuter) — 48 pour cent des Britanniques pensent que les choses iraient mieux dans leur pays si celui-ci n'appartenait pas au Marché commun.

C'est ce qui ressort d'un sondage d'opinion effectué par la C.E.E. auprès de neuf mille personnes réparties dans les neuf pays membres. Les plus hostiles sont ensuite les Danois (41 pour cent), alors que les plus favorables à la Communauté sont les Irlandais. 12 pour cent d'entre eux seulement estiment que les choses iraient mieux si leur pays n'appartenait pas au marché commun.

En France, 20 pour cent des personnes interrogées sont de cet avis, de même que 26 pour cent des Allemands.

Carter insulte les déserteurs

STOCKHOLM (AP) — Le Comité des déserteurs américains (A.D.C.) qui affirme parler au nom de 300 déserteurs et réfractaires résidant en Suède, a déclaré vendredi que la mesure de pardon prise par le président Jimmy Carter était une "insulte pour des millions d'Américains."

"Notre revendication, ont-ils affirmé, qui est soutenue par de larges fractions du peuple américain, c'est une amnistie universelle, inconditionnelle pour tous les réfractaires, les déserteurs (. . .) Ces gens se voient encore refuser le droit au travail, à l'assistance médicale et à l'enseignement. La soi-disant amnistie de Carter est une insulte pour des millions d'Américains qui ont agi de façon à se désolidariser de l'agression contre les peuples d'Indochine."

257.9 millions de Russes

MOSCOU (AFP) — La population de l'URSS est de 257.9 millions d'habitants au premier janvier 1977, accusant une augmentation de 2.4 millions d'habitants en un an, selon les derniers chiffres du Bureau central soviétique des statistiques cité par l'agence TASS.

L'URSS comptait 255.5 millions d'habitants au premier janvier 1976, soit 2.2 millions de plus qu'au 1er janvier 1975, et 256.7 millions en juillet 1976, selon les sources.

AUTOUR DU MONDE

Déraillement: 24 morts

ORURO, Bolivie (AFP) — Vingt quatre personnes ont trouvé la mort, cinquante neuf ont été blessées, dans le déraillement samedi matin à 11h55 GMT (7h55 locales) de l'express La Paz-Cochabamba, à 60 km de cette dernière ville, a-t-on appris officiellement samedi soir.

Le nombre des victimes n'est pas définitif, il y a des dizaines de disparus et certains blessés sont dans un état très grave.

Des auxiliaires des chemins de fer et des hélicoptères des Forces aériennes collaborent étroitement pour le sauvetage des victimes.

Un convoi spécial a acheminé samedi soir les corps à La Paz.

Elections anticipées

COPENHAGUE Reuter — De nouvelles élections législatives auront lieu le 15 février au Danemark, c'est-à-dire près de deux ans avant l'expiration du mandat de l'actuel parlement, è la suite de l'échec des efforts de compromis entre l'opposition et le gouvernement minoritaire social-démocrate de M. Anker Joergensen, a annoncé samedi un porte-parole de ce parti.

Ne disposant que de 54 des 179 sièges du Folketing parlement, le gouvernement a dû compter sur une série d'accords de compromis avec les partis d'opposition depuis son accession au pouvoir en janvier 1975.

Le porte-parole a déclaré que de nouvelles élections s'imposaient en raison de la rupture des négociations engagées entre le gouvernement et les partis libéral, radical, centre-démocrate, conservateur et chrétien populaire sur les moyens de poursuivre la coopération.

Imin est confiant

NAIROBI Reuter — Dans une interview accordée à un envoyé de la télévision commerciale britannique, à l'occasion du sixième anniversaire du putsch qui a porté le maréchal Idi Amin au pouvoir, le président ougandais a déclaré dimanche qu'il approuvait l'opposition du député Enoch Powell à l'admission d'autres immigrants de couleur en Grande-Bretagne.

Je suis d'accord avec Enoch Powell, a-t-il ajouté quand il dit que Londres est pour les Londoniens et quand il avertit ses concitoyens, comme il vient de le refaire, qu'il existe un grave risque de guerre civile si la Grande-Bretagne continue d'accueillir des immigrants.

Conanisation d'une Espagnole

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le pape Paul Six a présidé dimanche à la basilique Saint-Pierre à la cérémonie de canonisation de Raffaella Maria du Sacré-Coeur de Jésus, une religieuse espagnole morte en 1925.

La fondatrice de la congrégation des Servantes du Sacré-Coeur de Jésus était née en 1850 près de Cordoue. Elle fit voeu de chasteté à 15 ans et entra dans les ordres à 24 ans.

Le siège de l'ordre des Servantes du Sacré-Coeur fut d'abord établi à Cordoue, puis à Madrid, où l'ordre fut officiellement reconnu en 1893.

La nouvelle sainte, qui avait été béatifiée par Pie XII en 1952, dirigea l'Ordre pendant 16 ans. A la suite de différends avec les autorités ecclésiastiques locales, elle démissionna en faveur de sa soeur et demeura simple religieuse jusqu'à sa mort à Rome.

Carter et Giscard commandeurs

MACON Reuter — Partout en Bourgogne, on fête avec faste le patron des vignerons, Saint-Vincent. A Mâcon, cette fête est l'occasion de faire passer aux vins de l'année, un premier examen, lors d'un grand concours organisé par la société d'agriculture locale.

Quelque 850 échantillons des meilleurs produits du Mâconnais et du nord du Beaujolais, ont été ainsi soumis samedi à deux cents dégustateurs, qui, après les avoir humés, mirés, palpés, arrondis entre palais et langue, ont établi un palmarès. Sont sortis grands vainqueurs un chenas, présenté par M. Daniel Bouchacourt de la Chapelle de Guinchay et un mâcon blanc vinifié par la cave coopérative de Lugny-Saint-Gengoux.

Une autre cave — celle de Prisse — a remporté de nombreuses médailles d'or dans diverses catégories.

Le jury a porté une appréciation très flatteuse sur la récolte 1976, qu'il qualifie "d'équilibrée en qualité et riche en devenir."

Au coueno un chapitre exceptionnel de la Confrérie de Saint-Vincent de Bourgogne de Mâcon les présidents Jimmy Carter et Valéry Giscard d'Estaing ont été élevés au grade de commandeurs de la Confrérie.

Epidémie de choléra?

DJAKARTA (Reuter) — Quarante-neuf personnes ont péri du choléra depuis le début du mois dans l'île indonésienne de Sumbawa, à l'est de Bali, déclare-t-on de source autorisée en ajoutant qu'une campagne de vaccination est en cours.

Ford a un emploi

WASHINGTON (AP) — Le 1er février prochain, l'ancien président Gerald Ford deviendra président de l'association "Eisenhower Exchange Fellowships", dont le but est de financer les visites aux Etats-Unis de personnalités étrangères âgées de 30 à 45 ans.

Cette association a été fondée par des amis de l'ancien président Dwight Eisenhower sous sa présidence. Sous son patronage, plus de 500 personnes de 86 pays se sont rendues aux Etats-Unis, pour des périodes pouvant aller jusqu'à un an.

En plus de cette fonction, M. Ford fera des conférences, rédigera un livre et visitera de nombreuses écoles supérieures et universités.

Un nouvel éditeur russe

MONTPELIER, Vermont (Reuter) — L'écrivain Alexandre Soljenitsyne va fonder une maison d'édition à but non lucratif consacrée à la diffusion d'oeuvres sur la culture, l'histoire et la religion russes.

Le prix Nobel soviétique, qui fut exilé d'Union soviétique en février 1974 et s'est installé l'année dernière dans le Vermont après avoir vécu à Zurich, a précisé, dans une interview accordée au quotidien "Barre-Montpelier Times Argus", que ses propres oeuvres figureraient parmi celles que la future société se chargera de diffuser aux Etats-Unis et à l'étranger.

L'écrivain, qui est âgé de 58 ans, a précisé qu'il consacrait la plus grande partie de son temps à écrire.

"Je travaille toujours. Pour moi, il n'y a pas de vacances", a-t-il dit.

Encore les singes verts

LONDRES (AFP) — Un employé du laboratoire de recherche de Porton Down (sud-ouest de l'Angleterre), spécialisé dans l'étude de la mystérieuse maladie mortelle connue sous le nom de fièvre des singes verts, a été placé durant le week-end en quarantaine dans un hôpital londonien, apprend-on dimanche soir.

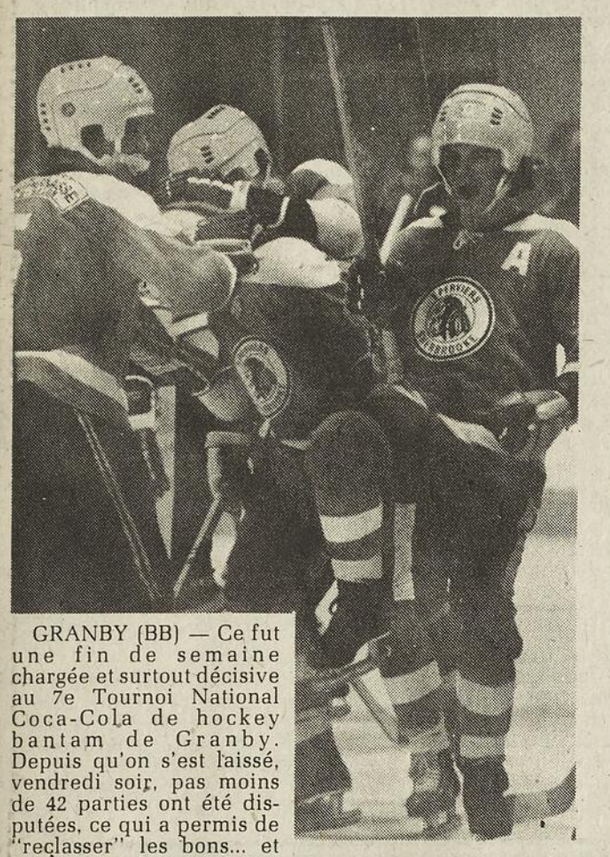
Un porte-parole du ministère de la Santé à précisé qu'il s'agissait là "d'une pure mesure de précatuion", prise à la suite d'un soudain accès de fièvre de l'employé de laboratoire.

Il y a trois mois, un autre employé du laboratoire de Porton Down, dépendant du ministère britannique de la Défense, avait contracté la fièvre des singes verts en manipulant une éprouvette contenant le virus de cette maladie.

Le malade, M. Geoffrey Platt, âgé de 42 ans, avait pu être guéri après plusieurs semaines de traitement intensif qui avait coûté environ 250,000 livres à la sécurité sociale britannique.

La maladie des singes verts a déjà fait plus de 350 morts au Zaire et au Soudan.

La région s'impose au Tournoi National Coca-Cola de Granby







GRANBY (BB) — Ce fut une fin de semaine chargée et surtout décisive au 7e Tournoi National Coca-Cola de hockey bantam de Granby. Depuis qu'on s'est laissé, vendredi soir, pas moins de 42 parties ont été disputées, ce qui a permis de "reclasser" les bons... et les moins chanceux. Les classes Maison, B et A ont surtout pris la vedette en fin de semaine; ces trois classes comptent d'ailleurs le plus d'inscriptions.

Si samedi les équipes de Granby, qui font partie de la classe "Maison", ont connu beaucoup de succès, hier ce fut différent. En effet, il ne reste plus que les Castors de Granby, des Loisirs, dans la lutte pour le titre de cette populaire catégorie.

Toutefois, d'autres équipes de la région ont connu des succès en fin de semaine. C'est ainsi que Cowansville, dans la classe B, a connu une belle victoire de 4 à 2 sur St-Léonard hier. Windsor Mills a écrasé Hochelaga 7 à 0; Chambly gagnait 7 à 0 également devant Ste-Martine, dans le A. Bedford, dans le B, écrasait Verdun 7 à 0 et Acton Vale s'imposait dans le B également, 6 è 1 devant Beauharnois.

Parmi les déceptions d'hier, notons la défaite des Nordiques de Granby des Loisirs, 9-2 devant les Expos de Longueuil, les Canadiens de Granby qui ont perdu 5-2 contre les Braves de Longueuil et le Granby-Toronto qui subi la défaite, 5-2 contre Drummondville Auto Lave. Il y a aussi le St-Valérien, battu 6-0 par St-Léonard d'Alston.

Mais la victoire "contestée" des Castors de Granby, de l'OHLG, demeure un fait encourageant pour les sportifs locaux. Rappelons que les Vics bantams entrent en scène que mardi soir, dans la puissante classe "AA".

Mais, la fin de semaine aura été spectaculaire à tous les points de vue. L'assistance a été formidable. On estime à plus de 6,000 personnes qui ont franchi les guichets du Palais des Sports de Granby, samedi et dimanche. Il faut ajouter à ces chiffres les joueurs et leurs dirigeants.

En somme, le 7e Tournoi National Coca-Cola de Granby entre dans une phase décisive. Plusieurs quarts finalistes sont connus. Mais, le meilleur reste à venir.

Si on cherche des vedettes individuelles, il s'en trouve une qui a fait parler les gens hier. Le jeune numéro 8 du Mawkesbury, Marc Parisien a marqué 4 buts et fourni deux passes dans la victoire de 8 à 3 de son équipe sur Charlesbourg. Parisien est un nom â retenir d'ici la fin du Tournoi Coca-Cola, dans la classe "B". A moins de malchance, ce jeune prospect devrait décrocher un titre individuel.

Les activités reprennent ce soir, à compter de 17 h 45. Au calendrier de ce soir, à noter la première présence des équipes de Farnham et de Waterloo dans la classe "B". Un duel à ne pas manquer, dans la classe "A", dès le départ ce soir, est celui opposant Montréal Est, et Montréal Nord, dans la classe A.

Une seule partie de la classe "AA" ce soir. Elle opposera N.D.G. et Chomedey... à 21 h 30.

... C'est arrivé samedi

(BB) — ... La journée de samedi aura été fertile en émotions de toutes sortes. Mais, le fait saillant de la journée fut sans contredit le succàs des équipes de l'Organisation du Hockey Mineur des Loisirs de Granby, qui ne sont plus les "enfants pauvres" dans le Tournoi Coca-Cola.

En effet, trois de nos équipes de la classe "Maison" ont remporté la victoire samedi. Les Castors de Sherbrooke ont surclassé le Longueuil 7 â 1; les Canadiens de Granby blanchissaient le Magog 7 à 0 et le Granby-Toronto l'emportait très difficilement 2 à 1 sur une équipe de Waterloo.

Une autre équipe de Waterloo, le "Québec", a subi une défaite décisive de 7 à 0 devant Gatineau parmi les meilleurs du Granby, pour les Canadiens, notons Benoit Parent avec trois buts, et Sylvain Roy avec deux. Dans la victoire du Granby-Toronto, René Santarosa et Jean Brodeur marquaient les filets. Enfin, chez les Castors de Granby, notons les "doublés" de Robert Blais, Jean Laflamme et Dave Beckman.

Toujours samedi, nous avons assisté à deux "confrontations", c'est-è-dire à deux joutes qui, après une période supplémentaire, n'avaient pas fait de maitre contre. On présente alors une "confrontation" qui voit cinq joueurs désignés, pour chaque équipe, effectuer un lancer de punition è tour de rôle. C'est ainsi que Longeuil a défait Ste-Lucie 6 à 3; les deux clubs étaient à égalité, 2-2, après 4 périodes. Dans la classe "A"'", le Cornwall a eu raison du Châteauguay 5 à 4, en "confrontation" également. Les deux clubs étaient à égalité 4-4 après une période de surtemps.

Mais, le moment le plus dramatique de la journée de samedi s'est produit dans la victoire de 5 à 4 du Dorval sur Boucherville, dans la classe "A". Boucherville, avec seulement 36 secondes à faire dans la partie, menait 4 à 2. Michel Boutin comptait le 3e but des siens à 14.24 minutes et, Alex MacGibbon le point égalisateur à une seconde de la fin. C'est ce même MacGibbon, qui a compté trois buts, qui devait enfiler le point de la victoire dans la 4e minute de la période supplémentaire. Il fallait voir le très brillant jeune cerbère du Boucherville, accroupi dans son filet avec un défenseur, sur le but égalisateur à 14.59. Tous deux pleuraient à chaudes larmes.

Enfin, la journée de samedi a vu 4 parties prendre fin avant la limite de temps, à cause d'une avance de 7 points pour une des deux équipes.

Les résultats

DIMANCHE
CLASSE "A"

Repentigny 8: Paul Dicaire 3, Alain Lavigne 2, Michel Nivischuik 2, André Vezina.
Chomedey 1: Guy Desrochers.
Chambly 7: Michel Charest 3, Pierre Beaulieu, Michel Bourque, Normand Adam, Sylvain Lareau.
Ste-Martine 0.

CLASSE "B"

Bedford 7: Alain St-Onge, Richard Bedard, Maurice Raymond, Luc Lareau, Gilles Pinsonneault, François Plouffe, François Fortin.
Verdun 0.
Masson 7: Luc Gravelle 3,. Yves Chenier, Jean Gravel, M. Brind'Amour, J. Brind'Amour.
Roxboro 0.
Cowansville 4: André Leduc 2, Alain Vincent, Christian Beaubien.
St-Léonard 2: Paul Rossi et Ron O'Mealley..
Hawkesbury 8: Marc Parisien 4, Lynn Fournier 2, André Rouleau, André Pilon.
Charlesbourg 3: André Renaud, Denis Gundstrom, Alain Comeau.
Windsor 7: Mario Desrosiers 2, Luc Bachand 2, Alain Préfontaine, Luc Therrien.
Hochelagao.
Acton Vale 6: Mario Demers 2, Denis Chabot, Jocelyn Chagnon, Michel Beaupré, Sylvain Benoit.
Beauharnois 1: Yves Audet.
Terrebonne 3: Benoit Beaudoin, Marc Gauthier, Daniel Thibault.
Ile Bizzard 2: Sylvain Turcotte, Mike Fafard.
Richmond 8: Stephen Cormier 2, Sylvain Fontaine, Marc Archambault, Ken Smith, Gilles Gagné, Alain Dupuis, Bradley Smith.
Blainville 1: Luc Gervais.

CLASSE "AA"

Grand mère 4: Sylvain Flagelle, Yves Leclerc, Sam St-Pierre, Yves Méthot.
Valleyfield 3: Benoit Beauchamp, Gilles Mathieu, Jasmin Gosselin.
Longueuil 5: Denis Dazé 2, Sylvain Michel, Richard Couture, Sylvain Duprey.
LaSalle 2: Gaetan Orlando, Pat Bayliff.

CLASSE "MAISON"

Sherbrooke Aigles 5: Sylvain Phaneuf 2, Robert Dubé, Alain Dubé, Jean Lallier.
Repentigny-Toronto 4: Sylvain Benoit, Robert Jalbert, Christian Bettner, Sylvain Lanouette.
Sherbrooke Senateurs 5: Benoit Gingues 2, Marc Verpaelst, Richard Longpré, Richard Tremblay.
Drummondville Justras 1: Jocelyn Doyon.
Longueuil expo 9: Alain Lamothe 3, Christian Lebeau, Gérald Girard, Guy Proulx, André Ménard, Marc Biron, J.C. Soucy.
Granby Nordique 2: Sylvain Charland, Glen Johnston.
Granby Castors 9: David Beckman 3, Arthur McWhinnie 2, Robert Blais, Roger Bégin, Stéphanne Murray et Christian Jalbert.
Repentigny-Vancouver 3: Denis Côté 2, Richard Vaillancourt.
Drummondville Trans. 5: Pierre Côté 2, Jean Fortin, Guy Lemire, Marc Tremblay.
Gatineau 1: Bill Lascelles.
Longueuil Braves 5: Michel Charron 2, Gilles Landry, Dominique Richer, François Paquette.
Granby Canadiens 2: Pierre Davey et Luc Côté.
Sherbrooke Cardinaux 8; Réal Laliberté, Michel Noël, Marcel Laforest, Jacques Laforest, Sylvain Bolduc, Serge Pépin.
Ste-Eustache 1: Louis Legault.
Drummondville A-L 5: Marc Drouin, Pierre Gauthier 2, Jocelyn Létourneau, M. Gochue.
Grand-Toronto 2: Pierre Dame 2.

CLASSE "C"

St-Léonard D'Alston 6: Guy Boisclair 3, Jean Houle 2, Eric Ouellet.
St-Valerien 0:
St-Hilaire 11: Daniel Cyr 4, Marc Rousseau 2, Ben Gagnon, Martin St-Denis, Sylvain Dumares, Stéphanne Charbonneau, Laurent Gagnon.
Mirabel 4: Ben St-Jacques 2, Sylvain Rochon, Jocelyn Groulx.
Chateauguay 5: Serge Daynaus 2, J.M. Pivin, P. Pharant, Mark MacKenny.
Longueuil Braves 1: L.Laflamme.

SAMEDI
CLASSE "A"

Montreal Nord 6: Martin Hébert 3, Benoit Daigneault, Denis Piacente, Sylvain Hébert.
Chateauguay 3: Danid Johnston, Peter Monkhouser, André Desmarais.
St-Antoine 7: Daniel CLavel 2, Simon Hotte 2, Patrice Massé, Serge Coursy, Carlo Lafontaine.
St-Léonard 1: Sylvain Laplante.
St-Jérome 7: Christian Lachance 2, Sylvain Camirand, Daniel Auger, Bertrand Marseille, Pierre St-Denis, Sylvain Desjardins.
Dollard des Ormeaux 0.
Dorval 5: Alex MacGibbon 3, Steven Hunter, Michel Boutin.
Boucherville 4: Serge Hébert 2, Daniel Tourville, Michel Melançon.
Draveurs St-Laurent 6: Michel Lasnier 2, J.P. Groulx, Patrick Codo, Daniel Tremblay et Sylvain Leblanc.
Anjou 4: Bruno Jean 2, Sylvain Ouellette 2.
LaSalle 5: Garry Lewson 3, Jean Harvey et Martin Ducas.
Laval ASCVL 1: Denis Hébert.
Ste-Eustache 2: Gaetan Théoret et Paul Deschesnes.
North Shore 1: Guy Cournoyer.
Longueuil 6: André Robert 2, H. Ruggier 2, Robert Piché et Daniel Ménard.
Ste-Lucie 3: Ben Defossé, Mike Baccoin et François Hamel.
Pointe-Claire 6: Ron Henry 2, Gerald Mark, Denis Doré, Warren McIntyre, Stephen Fraser.
Ste-Thérèse.2 : Michel Landry et Pierre Pariseau.
m
Fabreville 5: Claude Langlois 4, Steven Palez.
Hochelaga 0.

CLASSEM "AA"

Cornwall 5: David Fontaine 2, Mark Payment, Ross Deebank, Michel Leblanc.
Chateauguay 4: Frankie Moore, Denis Gravel, Omer Lavallé, Andy Nebbs.
North Shore 4: Tood Laforest, Richard Garneay, Andy Meaning, André Chartrain.
SLéonard 1: J.F. Ménard.

CLASSE "MAISON"

Beloeil 6. Repentigny 0. Repentigny gagne par défaut à cause de l'inégibilité de Beloeil dans cette classe.
Expos Longueuil 5: André Ménard 2, Guy Proulx, Gérald Girard, Alain Lamothe.
Drummondville Import 0.
Dr'Ville Auto Lave 6: Alain Létourneau 2, Roch Dubu 2, Sylvain Lessard 2.
Québec Repentigny 1: Sylvain Hubert.
Senateurs Sherbrooke 8: Richard Tremblay 2, Mario Cayouette 2, Sylvain L'Heureux 2, Marc Verpaels, Marc Rousseau.
Lachine 1: Louis Nasella.
Castors de Granby 7: Robert Blais 2, Jean Laflamme 2, Dave Beckman 2, Roger Bégin.
Expos de Longueuil 1: Yves Laplante.
Drummondville Transport 4: Marc Tremblay 2, Jacques Côté et Daniel Godin.
Eperviers Sherbrooke 1: Gilles Leroux.
Granby Canadiens 7: Benoit Parent 3, Sylvain Roy 2, Mario Lacasse, Roch Farand.
Magog 0.
Granby Toronto 2: René Santarosa et Jean Brodeur.
Waterloo 1: Ghyslain Denault.
Sherbrooke Cardinaux 5: Pierre Pepin 3, Réal Laliberté et Jacques Laforest.
Longueuil 3: Guy Denis 2, Denis Poitras.
Gatineau Flyers 7: Guy Prud'Homme 3, Roch St-Louis 2, S. Ford, Yves Lacroix.
Longueuil Braves 7: Michel Charron 3, Gilles Landry 2, Alain Mainville.

Les Castors de Granby sont sauvés

Un protêt qui fera réfléchir!

GRANBY (BB) — Il ne reste plus qu'une équipe de l'Organisation du Hockey Mineur des Loisirs de Granby, dans la classe "Maison", du présent Tournoi National Coca-Cola de Granby. Il s'agit des Castors de Granby. Cette dernière équipe a quand même failli subir l'élimination "par défaut" hier, malgré sa décisive victoire de 9 à 3 remportée sur le Repentigny. En effet, cette dernière équipe a logé un protêt officiel à l'issue de la rencontre, sous prétexte que le joueur Christian Roy des Castors, suspendu pour une partie suite à une altercation samedi, était demeuré près du banc des joueurs et ouvrait la porte à ses coéquipiers durant la partie d'hier.

Repentigny, en logeant son protêt, spécifiait que Roy avait "dirigé" l'équipe, ce qui n'a pu être prouvé. De plus, le joueur Roy n'était pas en uniforme hier.

Le comité de discipline s'est réuni pendant plus de deux heures, en compagnie de M. Benoit Noël, président régional des Cantons de l'Est. Il fut décidé que le protêt était rejeté et que les Castors de Granby demeurent dans la lutte pour le championnat de la classe Maison. Dans son rapport publié à l'issue de la réunion du comité de discipline, il fut dit:

1- Dans cette demande de protêt article 9.07 ne s'applique pas car c'est un règlement des Championnats Provinciaux.
2- Article 7.09 à notre avis: Le dit joueur n'a pas dirigé l'équipe et quant à nous les mots directement ou indirectement qui figurent à ce règlement visent par exemple un instructeur suspendu qui dirige son équipe des estrades.
3- Un protêt s'applique sur une décision de l'arbitre. Personne n'a demandé â l'arbitre d'expulser une personne derrière ou près du banc d'une des équipes.
4- Le dit joueur ne figurant pas sur l'alignement.
5- Le dit joueur ne s'est pas habillé.

Par conséquent, le protêt est rejeté. Cette décision est finale et sans appel au niveau du Tournoi National Bantam de Granby.

Le comité de discipline du Tournoi ainsi que les dirigenats du Tournoi ont décidé d'un commun accord de remettre, à l'équipe de Repentigny, la somme de $50 qui avait été déposée lors de la mise du protêt, un geste fort apprécié de tous.

Donc, les Castors de Granby demeurent dans la lutte. Ils disputeront leur prochaine partie vendredi prochain contre les Sénateurs de Sherbrooke. C'était le premier protêt officielle logé cette année. L'incident peut quand même servir d'exemple pour le futur...

Cowansville s'est amusé

COWANSVILLE (André Cyr) - Il y a certains soirs où ça vous tente de vous dégourdir, de vous amuser.

Et les Voyageurs de Cowansville ont justement connu une de ces soirées hier, alors qu'ils ont disposé des Citoyens de St-Hyacinthe, assez facilement, par le compte de 8 à 2.

Mais si on jette un coup d'oeil aux statistiques du match, qui procurait aux hommes de Bizou Bédard une quatorzième victoire en saison régulière, on s'aperçoit que plusieurs joueurs se sont justement amusés plus que d'autres. Entre autres, il y a Mario Surprenant, qui en a placé quatre dans les buts des cerbères Dorais et Dupont. Réal Surprenant a aussi très bien fait en réussissant cinq assistances en plus de s'inscrire au pointage en une occasion. Les autres qui ont fait scintiller la lumière rouge pour Voyageurs sont Yves Parcel, Louis Haman et James Ekdom.

Seuls Daniel Mion et Yvon Pinsonneault ont pu répliquer pour les Maskoutains, qui avec cette défaite, se sont enlisés encore plus profondément dans les bas fonds du classement de la section sud de la ligue Richelieu.

Les Voyageurs n'ont eu aucun doute quant à leur victoire . Ils menaient 3 à 0 après les vingt premières minutes de jeu, et avaient augmenté leur avance à six buts à la fin du deuxième tiers. De plus,, ils ont bombardé les gardiens du St-Hyacinthe à 54 reprises, tout en connaissant une bonne partie défensivement...

Et pour prouver ces dires, il suffit de se reporter au deuxième engagement. Paul Thibert, Steve Tropper et Serge Striganuk recevaient alors des pénalités mineures successives à moins de deux minutes d'intervalle, et la formation cowansvilloise s'en est sortie sans peine. René Ferland a accompli une excellente besogne devant ses filets, réussissant à bloquer 28 des 30 lancers dirigés contre lui.

Le match a connu certains moments dramatiques au premier vingt quand une couple d'escarmouches sont venues agrémenter la période. On a alors assisté à des duels entre les joueurs Collard et Maheu ainsi que Gould et Lamoureux. Heureusement, le tout s'est vitement estompé et les esprits se sont refroidis.

Maintenant, les Voyageurs se prépareront à affronter les Forts de Chambly, à l'extérieur, jeudi à 20 heures 30.

Toronto ne vient pas

GRANBY — Pour la première fois depuis les deux derniers tournois, une équipe déjà inscrite a avisé les dirigeants du Tournoi National Coca-Cola qu'elle ne pouvait pas se présenter pour son premier match.

En effet, nous avons appris hier soir que le Toronto East Enders s'était officiellement désisté, car cinq de ses joueurs n'ont pu obtenir leur congé de l'école, pour jeudi prochain. Cette équipe de la classe "A" devait affronter Beaconsfield, qui gagne ainsi son premier match par défaut.

Le président Denis Dumas a dit regretter cette décision car, le Toronto East Enders était un "vieil" habitué du Tournoi de Granby. "Mais, les études passent avant tout", a souligné Denis. A tout événement, le Toronto East Enders n'était pas parmi les favoris de cette catégorie.

Calendrier des joutes

GRANBY: Voici le calendrier pour lundi soir:

PARTIE NO:	GLA	HRS.	CLA	ÉQUIPES
61	1	17:45	A	Montréal Est vs Montréal Nord
62	2	18:30	B	Châteauguay vs Ste-Colette
63	1	19:00	B	Abestos vs Ste-Eustache
64	2	19:45	B	Magog vs Farnham
65	1	20:15	B	St-Léonard vs Waterloo
66	2	21:00	C	Laval vs Laprairie
67	1	21:30	AA	N.D.G. vs Chomedey.

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE SERVICE

1976
DEMONSTRATEURS
CHARGER
Air climatisé
ASPEN
4 portes, sedan
CHARGER
Sport, 2 p., H.T.
MONACO
2 portes, H.T.
Air climatisé
1975
MONTE CARLO
CORONET
4 portes
DART
2 portes, H.T.
IMPÉRIAL
4 portes, H.T.
1974
CHALLENGER
1973
OLDSMOBILE
2 portes, H.T.
1972
DART
Swinger, 2 p., H.T.
DART
Sport
1970
CHALLENGER
MONACO
4 portes
MAVERICK
CHRYSLER
4 portes, sedan
DART
H.T.
CAMIONS
1975
DODGE
1 t. roues doubles, 24,000 milles
1973
DODGE
B300, van
DODGE
½ t., 15,000 milles
SPÉCIAL DE LA SEMAINE
FORD '70
4 portes, H.T.
$1,000
en bas du prix de liste
Achète mieux, qui achète chez
MAHEU
AUTO INC.
997, Principale
Granby
378-7474
378-0178

Une joute nulle de 2 à 2

Les gros mots n'aident pas les Red Wings contre les Canadiens

MONTREAL (PC) — Yvan Cournoyer a compté durant une offensive à cinq, avec moins de six minutes à jouer, et les Canadiens ont arraché un match nul de 2-2 aux Red Wings de Détroit, hier soir au Forum.

Cournoyer a maintenant 16 buts. Le capitaine du Canadien a accepté une passe de Mahovlich alors que Jean-Paul Leblanc était au cachot chez les Red Wings après avoir retardé le match et pour language abusif auprès de l'arbitre Wally Harris.

Bob Gainey a enfilé l'autre but des locaux, tandis que Walt McKechnie et Dennis Polonich ont érussi ceux des visiteurs.

Le Canadien avait défait les Wings 4-2 et 5-0 plus tôt cette saison, mais il ne semblait pas en forme bien contre cette équipe qui accuse un retard de 47 points dans la division Norris.

Les Wings auraient pu prendre une avance en première, n'eut été les arrêts de Michel Larocque.

Gainey a donné l'avance aux locaux en première avec son huitième but de la saison après que Murray Wilson et Guy Lapointe eurent raté des occasions de marquer.

McKechnie, le meilleur chez les Wings, a répliqué 94 secondes après Gainey en prenant le retour de son lancer.

La deuxième période n'a pas produit de buts mais les deux équipes ont raté d'excellentes chacnes de compter.

Les Canadiens l'ont emporté 32-26 dans l'échange des tirs au but devant 15,761 curieux.

Boston 3
Atlanta 0

Gerry Cheevers a enregistré son 2e zéro de la saison hier soir alors que les Bruins de Boston ont blanchi les Flames d'Atlanta 3-0.

Les Bruins ont ainsi repris le premier rang dans la division Adams de la LNH, devant Buffalo, blanchi 3-0 par Cleveland.

Cheevers n'a affronté que 14 tirs rivaux grâce à une défensive fort étanche devant lui.

Les Flames ont ainsi mis fin à une série de cinq matches sans revers.

Bobby Schmautz a ouvert le pointage dès le début du match en prenant Daniel Bouchard en défaut sur une échappée.

Don marcotte a proté le compte à 2-0 à 12.59 du premier engagement.

Enfin, Johnny Bucyk, qui avait permis à Schmaultz de s'échapper pour le premier but du match, a profité de l'aide de son coéquipier pour compléter le total des vainqueurs dans la dernière reprise.

Cleveland 3
Buffalo 0

Gary Edwards, obtenu du Los Angeles il y a seulement deux jours, a blanchi les Sabres de Buffalo 3-0 hier au profit des Barons de Cleveland.

Edwards, qui n'en était qu'à son 11e match de la saison, a ainsi enregistré son premier zéro cette année. C'ctait aussi le premier zéro encaissé localement par les Sabres depuis le 7 décembre 1975.

C'était le premier gain des Barons sur les Sabres depuis le 18 novembre 1973, alors que les Barons évoluaient en Californie sous le nom de Golden Seals.

Bob Girard a ouvert le pointage vers la fin du premier engagement, puis Mike Fidler a profité d'un double avantage numérique pour porter le compte à 2-0 dans la 2e reprise.

Enfin, Dennis Maruk a complété le total dans un filet désert à 18 secondes de la fin du match.

Washington 6
St-Louis 3

Le capitaine Gerry Meehan a récolté un but et deux aides hier alors que les Capitals de Washington ont marqué trois fois dans l'intervalle de 42 secondes en 3e période pour triompher des Blues de St-Louis 6-3.

Ces buts ont été marqués par Hartland Monahan, Ace Bailey et Meehan dans les deux dernières minutes de jeu.

Robert Sirois, Guy Charron et Bill Riley ont complété le total des vinvainqueurs tandis que Gilles Marotte, Garry Unger et Claude Larose répliquaient pour les vaincus.

N.-Angleterre 4
Cincinnati

Dave Hynes a marqué à 4:43 de la prolongation hier en procurant un gain de 4-3 aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre sur les Stingers de Cincinnati.

Les frères Jack et Steve Carlson ainsi que Dave Keon, tous trois récemment acquis des Oilers d'Edmonton, ont complété le total des vainqueurs tandis que Billy Steele, Blaine Stoughton et Dennis Sobchuk répliquaient pour les Stingers.

Les Whalers ont ainsi réduit à cinq points l'avance des Stingers, au 3e rang dans la division est.

Les Whalers en étaient à leur premier gain dans leurs 10 derniers matches.

Toronto 5
Minnesota 2

Des buts d'Errol Thompson et Ian Turnbull, en troisième période, ont aidé les Leafs de Toronto à vaincre les North Stars 5-2 hier après-midi.

C'étaient les sixième et 11e buts respectivement pour ces deux joueurs et celui de Turnbull portait le compte 4-1 avec huit minutes à écouler dans le match.

Bob Neely, Dave Williams et Jack Valiquette ont complété le tableau chez les Leafs, cependant que Tom Youghan, et doug Hicks ont répliqué pour les locaux.

Vancouver 6
Rangers 2

Aidés de trois buts en première et de la robustesse du nouveau défenseur Jack McIlhargey, les Canucks ont disposé des Rangers de New York 6-2 hier après-midi, retardé à cause de la brume.

Les Canucks ont profité de la fatigue des Rangers, qui sont arrivés en retard de 55 minutes sur la patinoire en raison d'une épaisse brume qui a retardé leur arrivée à l'aéroport.

McIlhargey et Larry Goodenough en étaient à leur premier match avec les Canucks suite à leur échange par les Flyers, la semaine dernière.

McIlhargey s'en est pris à la recrue Don Murdoch en première et à Nick Fotiu en deuxième et son agressivité non-déguisée a stimulé ses nouveaux coéquipiers devant une salle comble de 15,570 curieux.

Chris Odleifson, Bobby Lalonde, Dennis Kearns, Garry Monahan, Don Lever et Dennis Ververgaert ont compté pour Vancouver, tandis que Murdoch et Pat Hickey ont fait de même pour New York.

Cesare Maniago a repoussé 39 tirs devant le but des Canucks, dont 16 en troisième.

Birmingham 6
Indianapolis 2

Les Bulls de Birmingham ont marqué deux buts rapides en première avec avantage numérique et on finalement disposé des Racers d'Indianapolis 6-2 hier après midi dans l'AMH.

Tim Sheehy et John Stewart ont compté deux fois chacun pour les Bulls, qui n'ont jamais été menacés dans ce match à sens unique.

Mark Napier et Paul Hoganson ont complété le score des Bulls, cependant que Reggie Thomas et Hugh Harris ont compté pour Indianapolis, dont la fiche est maintenant de 22-20-4.

Napier a présentement 34 buts et domine les compteurs des Bulls, qui occupent toujours le dernier rang dans l'Est avec un dossier le 16-30-1.

Philadelphie 2
Chicago 2

Jim Watson a compté à mi-chemin en troisième période et les Flyers de Philadelphie ont arraché un match nul de 2-2 aux Hawks, hier.

Hamel en vedette

Bedford croule à Iberville, 11 à 6

IBERVILLE (AC) — Les Chevaliers d'Iberville ont consolidé leur avance en deuxième position de la ligue Juvénile Majeure, hier soir, en disposant assez aisément des Comètes de Bedford par le pointage de 11 à 6, à Iberville.

Quatre filets de Robert Hamel sont venus aider les Chevaliers dans cette victoire, leur treizième de la saison. Les autres compteurs ont été Yves Tétreault avec un tour du chapeau, ainsi que Jacques Dufour, Jocelyn Lanoue, Dany Davignon et Robert Dion. Les Chevaliers ont dirigé une offensive de 35 lancers en direction du cerbère adverse.

Les Comètes, eux, ont réussi à marquer leurs filets grâce à 28 lancers. Jocelyn Choinière a été le meneur des siens avec trois buts, les autres allant à Laurent Tremblay, Jimmy Smullen et Pierre Grondin. Il s'agissait de la dix-septième défaite de la saison pour Bedford, qui est installé au troisième rang loin devant Farnham.

Hand-ball féminin

Deux autres gains pour les juniors

GRANBY (AC) — L'équipe junior de Granby a connu d'autres retentissants succès hier après-midi, au cours d'un tournoi de hand-ball disputé à Ahunstic. Les Granbyennes, pilotées par Rachelle Carr-Côté, ont remporté les honneurs de deux autres rencontres.

Elles ont tout d'abord disposé du Montréal par le score de 17 à 13, avant de ridiculiser Drummondville 23 à 6.

Joute nulle entre J.L. de Ball et les Chevaliers, 3 à 3

GRANBY — Dans la ligue de hockey éponge Amicale Molson, J.L. de Ball a annulé contre les Chevaliers de Colomb par le pointage de 3 à 3. Michel Sansoucy, Jean-Louis Pivin et Jocelyn Compagnat ont été les auteurs des filets du J.L. de Ball, pendant que Jean-Jacques Delisle, René chabot, et Marcel Chabot répliquaient pour l'adversaire.

Ces deux équipes s'affrontaient pour la troisième position, et c'était leur dernière joute de la saison. Vendredi soir prochain, la Barrique visitera le Brassin à 12 heures 30. Les séries débuteront jeudi le 3 février, alors que les Chevaliers visiteront la Barrique. Vendredi le 4, J.L. de Ball jouera contre le Brassin, et ce sont des séries 2 de 3.

Celui de l'Industriel Molson de Waterloo

Brasserie Texas; grands champions du tournoi...

WATERLOO (Gilles Petit) — Brasserie Texas et André Fortin, voilà les deux noms à retenir a l'issue de la présentation du deuxième tournoi Industriel Molson de Waterloo disputé à l'aréna de l'endroit en fin de semaine. Brasserie Texas a ainsi remporté les grands honneurs de la compétition réunissant pas moins de 16 équipes.

Il fallu une performance éblouissante du cerbère André Fortin dans la grande finale pour ainsi propulser l'équipe Texas vers les grands honneurs. Au fait, Fortin, qui a été désigné comme étant le joueur par excellence du tournoi a tout simplement étourdi les finalistes, el Reed Packaging de Montréal. Il va sans dire que cette dernière partie du tournoi fut de loin le match le plus mouvementé de la compétition. Les hommes de Roger Gaudet ont remonté un déficit de 2 à 1 en dernière période pour ainsi remporter un gain de 4 à 3. Roger Gaudet, l'instructeur des vainqueurs s'est lui-même imposé avec le but de la victoire en plus d'une magistrale performance à la ligne bleue. Daniel Doyon, François Ledoux et Guy Forand ont été les autres compteurs des champions.

Précédemment, le Texas avait éliminé le Waterloo Box en demie finale, un match très haut en couleur qui fut probablement le point tournant du tournoi. Samedi soir, St-Alexandre avait été une proie facile pour les champions tandis que dans la ronde préliminaire, le Bar Intellect de Waterloo, n'était nullement de taille avec les champions.

Dans la classe "B", Marché Fréchette de Granby a remporté les honneurs aux dépens du Rawleigh Industrie de Waterloo, autre membre de la ligue Industrielle Molson de Waterloo. C'est une victoire de 6 à 1 dans cette finale "B" qui a voulu une bourse de $125.00 aux joueurs du Marché Fréchette qui, au préalable, avait vaincu les Flyers de Knowlton et le Bar Intellect de Waterloo avant de perdre son premier match devant le St-Alexandre.

Cette compétition qui a présenté au total 22 parties a été couronné d'un vibrant succès à tous les niveaux. L'organisation, habilement dirigé par George Chapman a été à la hauteur de ses fonctions. Rien n'a cloché et encore une fois Waterloo a été un hôte parfait. Faut aussi souligner l'excellent travail des officiels qui ont effectué un travail sans bavure durant tout le long de l'événement.

La qualité du spectacle fut aussi très importante. Pas moins de quatre parties ont nécessité du temps supplémentaire dans la ronde initiale.

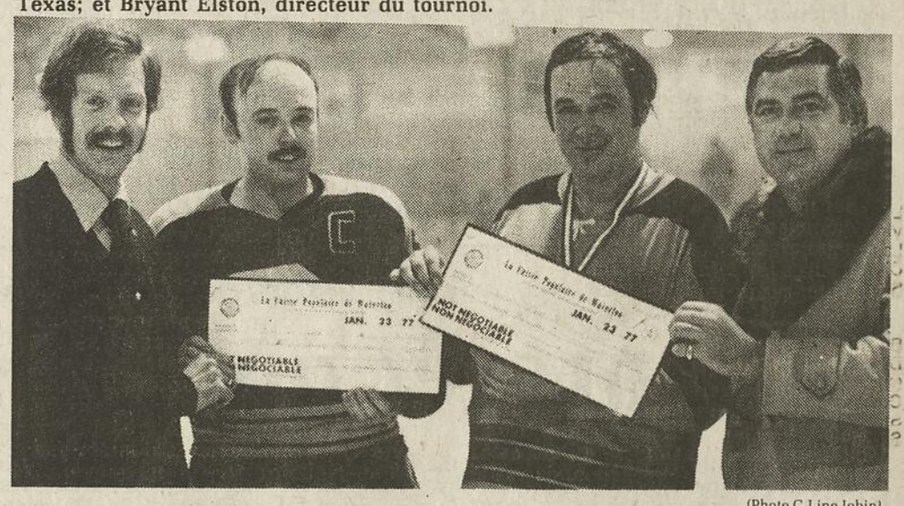
Incidemment hier après-midi, les organisateurs du tournoi avaient inscrit à leur agenda un match d'exhibition contre les Maroons de Waterloo des années 1969 et les Guépards de Granby, tous deux ex-membres de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est. Les Guépards, habilent dirigés par "Lefty" Auger ont eu le trait sur les Maroons avec un gain de 6 à 1. Est-il besoin d'ajouter que les Maroons tiennent "mordicus" à une revanche. D'ailleurs au cours de la semaine nous en reparlerons sur le sujet qui a suscité un immense intérêt hier après-midi à Waterloo.

Somme faite, un tournoi vraiment impeccable grâce au travail des dirigeants qui ont rien ménagé. Pour ce qui est des grands vainqueurs, la Brasserie Texas qui s'enrichit de $200.00, c'est vraiment une victoire qui origine d'un effort collectif.



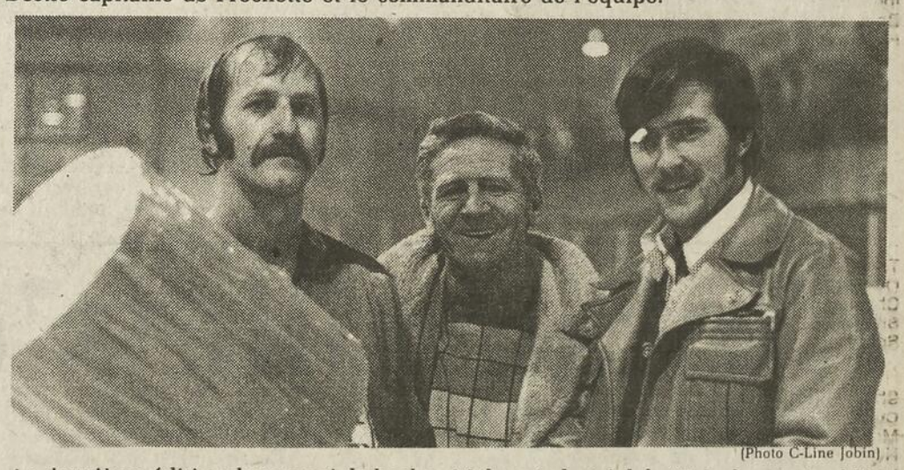
(Photo C-Line Jobin)

La deuxième édition du tournoi Industrielle Molson de Waterloo s'est avéré un succès sans borne. L'éclat du spectacle n'a rien d'équivalent. Les représentants de la Brasserie Texas ont définitivement fait honneur à leur ville et surtout à leur commanditaire en s'emparant des grands honneurs de la compétition. Il a fallu une performance sans reproche de André Fortin, le cerbère des champions pour que ces derniers parviennent à leur titre. Incidemment, c'est nul autre que André Fortin qui s'est vu décerner le titre de joueur par excellence du tournoi. Sur le document, dans l'ordre, André Fortin, le héros du tournoi; et Rolland Meunier, co-propriétaire de la Brasserie Texas; et Bryant Elston, directeur du tournoi.



(Photo C-Line Jobin)

La ligue Industrielle Molson de Waterloo s'est véritablement imposée au tournoi de fin de semaine disputé à Waterloo. Effectivement, le Rawleigh Industrie a du baisser pavillon dans la finale de la classe "B" devant l'épicerie Fréchette de Granby. Le clan Fréchette a livré un excellent duel en dernière partie pour s'aproprier d'une bourse de $125.00. Sur le document, dans l'ordre, André Côté, capitaine du Rawleigh; Allan Little, vice-président du tournoi; Jean Michel, commanditaire du tournoi; Ronald Dostie capitaine de Fréchette et le commanditaire de l'équipe.



(Photo C-Line Jobin)

La deuxième édition du tournoi de hockey Molson Industriel de Waterloo s'est soldée par un véritable succès. Rien n'a cloché la durée de l'événement. C'est l'équipe de la Brasserie Texas, membre de la ligue Industrielle de Waterloo qui a remporté les honneurs de cette compétition. Il a fallu une éblouissante performance du cerbère André Fortin pour adhérer au titre. Sur le document, dans l'ordre, George Chapman président du tournoi remettant à Ray Jessome du Reed Packaging la bourse de $125.00 atribué aux finalistes; Roger Gaudet, gérant instructeur de la Brasserie Texas et nul autre que le coMmanditaire de l'événement, Jean Michel, de la Brasserie Molson.

35 buts en deux matches...

Et vive les Maroons !

GRANBY (André Cyr) - Une chose que vous ne pourrez pas nier: le gardien des Jets de Farnham a vu plus de caoutchouc en fin de semaine que vous en verrez probablement durant toute l'année!

Les Jets de Farnham ont en effet joué deux matches lors de ce dernier week-end. Malheureusement pour eux, le calendrier voulait qu'ils affrontent deux fois les Maroons de Waterloo, l'équipe qui n'a connu que deux défaites en saison régulière et qui a fait la pluie et le beau temps depuis que la ligue Juvénile Majeure est sur pieds. Les résultats sont plutôt concluants... alors que le premier match se terminait 11 à 6 samedi: le deuxième disputé hier soir, donnait un second gain aux Maroons cette fois au compte de 24 à 6. Mais oui!

Samedi, c'est François Meunier qui s'était le plus amusé avec une performance de trois buts. Jocelyn Massé en comptait deux, et François Russell, de même que Claude Bellefeuille, Pierre Gauthier, Pierre Bélanger, Michael Holmes et Marcel Auger complétaient. Pour les pauvres Jets, qui ne filaient pas trop fort contre les hommes de Roger Gaudet, c'est Rémi Bouchard qui s'était le plus illustré avec un truc du chapeau. Luc Haman, Marcel Richard et Rico Laguë s'inscrivaient aussi au pointage.

Mais hier le vase a débordé... de rondelles! Les Jets ont connu une aussi bonne attaque que la veille avec leurs six buts, mais la défensive a nettement croulé en laissant 24 rondelles farcir les fins fonds de la cage. Cette fois encore, c'est françois Meunier qui a été le meneur avec quatre buts, de même que Jocelyn Massé. Quatre joueurs pourront se vanter d'avoir réussi des trucs du chapeau, soit Blanchard, Pierre Gauthier, Claude Bellefeuille, et Michael Holmes. Craig Wilson, Michel Forand, Pierre Bélanger et Mario Gagné sont les autres qui se sont moqués de l'adversaire.

L'attaque des Jets a explosé sur des buts de Denis Harbec deux fois, et de Réjean Haman, Sylvain Daigle, André Southières et Alain Fontaine.

Bah, avec les Maroons, ils faut s'attendre à tout. Imprévisibles, comme dirait l'autre.

Contre son ami Agosto

C'est Foreman qui l'a eu

PENSACOLA, Floride (AFP) — L'Américain George Foreman, ancien champion du monde des lourds, a facilement disposé du Porto-Ricain Pedro Agosto par mise hors de combat au quatrième round, deux minutes 12 secondes, dans un combat prévu en 10 reprises, samedi, à Pensacola en Floride devant 3,500 spectateurs.

Après un premier round dénué de toute action, Foreman, qui bénéficiait d'un avantage de poids de près de 10 kilos, passait résolument à l'attaque dès la deuxième reprise durant laquelle il ébranlait maintes fois Agosto par de puissants et secs directs et crochets des deux mains au corps et à la face.

Dans la troisième reprise, le Porto-Ricain subissait deux chutes. Il était à chaque fois compté 9. Dans le quatrième round, Foreman continuait sur sa lancée. Sur un percutant crochet du gauche au menton, le Texan envoyait d'entrée le courageux Porto-Ricain au tapis, de nouveau pour 9 secondes. A peine relevé, Agosto s'empalait sur un direct du droit de Foreman et retournait au canvas pour 9. Le Porto-Ricain était alors pratiquement sans défense et Foreman réussissait à conclure grâce à un splendide "uppercut" du gauche à la mâchoire.

TOUJOURS DU NOUVEAU À...
L'HÔTEL GRANBY
SPECTACLE DE VARIÉTÉS
À LA
PLANÈTE ROUGE
CETTE SEMAINE
PAUL DAVIS CHANTEUR
DENISE JEAN CHANTEUSE ET M.C.



ÇA VAUT LA PEINE D'ÊTRE VU
SHOW SANS ÉGAL

HEURES DE SPECTACLE
Lun. à Jeu: 11 heures p.m. à 1 heure a.m.
Ven-Sam: 9 heures p.m. — 11 heures p.m. et 1 heure a.m. Dim: 10 heures p.m. à minuit

RENDEZ-VOUS BAR
DANSEUSES TOPLESS
de 8 heures p.m. à 3 heures a.m.

RIGOLADE: du dimanche au mercredi
LES MEILLEURS SPECTACLES DANS LA RÉGION
LA RELÈVE
Mercredi au dimanche: 7 h. p.m. à 3 h. a.m.
CHAMBRES À LOUER
Au soir, à la semaine ou au mois

SKI FOND
CLUB DE GOLF ET CURLING GRANBY ST PAUL INC.
JOURNÉE DES DAMES
TOUS LES MARDIS
DÉPART 1.30 h P.M.
COMPRENANT:
- BILLET DE JOURNÉE
- GOÛTER
PRIX: $1.00 sans location
$5.00 avec location
SKI EN SOIRÉE $2.00 incluant lumière
CLUB DE GOLF ET CURLING
GRANBY ST-PAUL INC.
1415, PRINCIPALE GRANBY
TÉL.: 378-9846

Les sommaires des joutes du hockey professionnel

Montréal 5 Washington 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1 — WASHINGTON: Lemieux 1 (Monahan) 2:25
2 — MONTRÉAL: Jarvis 11 (Gainey, Robinson) 5:38
3 — MONTRÉAL: Risebrough 13 (sans aide) 14:57
4 — MONTRÉAL: Shutt 27 (Lemaire, Lapointe) 19:47
Pénalités-Robinson 6:30, Watson 9:16, Washington (servie par Charron) 17:34, Labre et Mahovlich (min. maj) 18:57.

DEUXIÈME PÉRIODE
5 — WASHINGTON: Meehan 11 (Sirois, Riley) 2:16
6 — MONTRÉAL: Cournoyer 15 (Savard) 5:02
Pénalités-Watson (dou. min.), Risebrough 1:04, Collins 13:14.

TROISIÈME PÉRIODE
7 — MONTRÉAL: Shutt 38 (Mahovlich, Chartraw) 10:05
Pénalités-Tremblay 6:53, Wilson 14:21.

LANCERS PAR
WASHINGTON 6 12 8-26
MONTRÉAL 11 15 8-34
Gardiens; Wolfe, Low, Washington; Dryden, Montréal.
A.-15,813.

Rangers 2 Vancouver 6

PREMIÈRE PÉRIODE
1 — VANCOUVER: Monahan 13 (Lalonde, Graves) 4:19
2 — VANCOUVER: Oddleifson 11 (sans aide) 13:28
3 — VANCOUVER: Lalonde 10 (Graves, Monahan) 13:30
Pénalités-Gassoff et Fotiu 5:01, Murdoch et McIlhargey (majeures) 5:57, Hickey 6:46.

DEUXIÈME PÉRIODE
4 — VANCOUVER: Kearns 3 (Sedlbauer, Lever) 19:31
Pénalités-Heaslip, Fotiu et Snepsts (majeures), McIlhargey (mineure, majeure) 5:55, Goodenough 19:01.

TROISIÈME PÉRIODE
5 — NEW YORK: Murdoch 31 (Vickers, Maloney) 7:57
6 — NEW YORK: Hickey 13 (Greschner, Tkaczuk) 8:40
7 — VANCOUVER: Ververgaert 18 (Oddleifson, Blight) 13:19
8 — VANCOUVER: Lever 15 (Sedlbauer, McIlhargey) 16:50
Pénalités-Spruce 2:46, Lalonde 6:16, Maloney 12:22.

TIRS AUX BUTS
NEW YORK 11 12 16-39
VANCOUVER 13 6 9-28
Gardiens-Gratton, New York; Maniago, Vancouver.
A.-15,670.

Toronto 5 Minnesota 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1 — TORONTO: Neely 12 (Walker, Weir) 4:59
2 — TORONTO: Williams 13 (Boutette, Salming) 14:21
Pénalités-Roberts 9:09, Thompson 16:06, Glennie 19:02.?DEUXIÈME PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités-Nantais et Walker (majeures) 7:11, Thompson 10:02, Hicke 14:09, Garland (mineure), Sharpley (double mineure) 18:18.

TROISIÈME PÉRIODE
3 — MINNESOTA: Younghan 5 (Jensen) 10:59
4 — TORONTO: Thompson 6 (Weir) 12:21
5 — TORONTO: Turnbull 11 (Valiquette) 15:07
6 — MINNESOTA: Hicks 4 (Hogaboam, Jensen) 15:33
7 — TORONTO: Valiquette 10 (Boutette, Williams) 17:41
Pénalités-Garland (majeure et match), 2:43, Beverley 7:33, Turnbull 10:55, Eriksson 11:04.

TIRS AUX BUTS
TORONTO 9 6 13-28
MINNESOTA 8 14 6-28
Gardiens-Thomas, Toronto; Smith, Minnesota.
A.-11,763.

Atlanta 0 Boston 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1 — BOSTON: Schmautz 11 (Bucyk) 2:00
2 — BOSTON: Marcotte 12 (Milbury, McNab) 15:16
Pénalités-Doak 4:16, Gibbs 12:59

DEUXIÈME PÉRIODE
Aucun but.
Pénalité-McNab 6:43.

TROISIÈME PÉRIODE
3 — BOSTON: Bucyk 19 (Schmautz) 7:27
Pénalités-Simpson 0:46, Park 2:22, Ratelle 16:25.

TIRS AUX BUTS
ATLANTA 6 4 4-14
BOSTON 10 12 9-31
Gardiens-Bouchard, Atlanta; Cheever, Boston.
A.-11,391.

Washington 6 St-Louis 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1—WASHINGTON: Sirois 9 (Meehan, Lynch) 0:31
2—ST-LOUIS: Marotte 3 (Patey?) 1:18
3—WASHINGTON: Charron 24 (Lemieux Monahan) 13:26
Pénalités Stewart et Plante (majeures) 0:15, Riley (majeure), Gassoff (mineure, majeure) 8:15, Charron 9:44

DEUXIÈME PÉRIODE
4—ST-LOUIS: Unger 21 (Plante) 7:26
Pénalité Labre 7:50 et 14:52

TROISIÈME PÉRIODE
5—ST-LOUIS: Larose 18 (Patey, McMillan) 12:37
6—WASHINGTON: Riley 2 (Meehan, Sirois) 16:42
7—WASHINGTON: Monahan 16 (Charron, Watson) 18:52
8—WASHINGTON: Bailey 12 (sans aide) 19:24
9—WASHINGTON: Meeahn 12 (Watson) 19:35
Pénalité Gassoff 8:25

TIRS AUX BUTS
WASHINGTON 7 3 9-19
ST-LOUIS 11 11 8-30
Gardiens Grant, St-Louis; Low, Washington
A.-13,346

Cleveland 3 Buffalo 0

PREMIÈRE PÉRIODE
1 — CLEVELAND: Girard 3 (sans aide) 18:42
Pénalité-Korab 10:35

DEUXIÈME PÉRIODE
2 — CLEVELAND: Fidler 13 (Hampton, Gardner) 13:34
Pénalités-Schoenfeld et R. Martin 11:40, Cleveland (banc) 16:30.

TROISIÈME PÉRIODE
3 — CLEVEALND: Maruk 20 (Christie, Edwards) 19:42
Pénalité-Klassen 3:51.

TIRS AUX BUTS
CLEVELAND 6 7 8-21
BUFFALO 5 3-26
Gardiens-Edwards, Cleveland; Desjardins, Buffalo.
A.-16,433.

Montréal 2 Détroit 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1—MONTRÉAL: Gainey 8 (Lapointe, Wilson) 3:55
2—DETROIT: McKechnie 17 (Grant, Cameron) 5:29
Pénalité Cournoyer 11:51

DEUXIÈME PÉRIODE
Aucun but
Pénalités Polonich 7:01, Harper 10:43, Lapointe (double mineure), Cameron 12:48

TROISIÈME PÉRIODE
3—DETROIT: Polonich 13 (Grant, Harper) 10:36
4—MONTRÉAL: Cournoyer 16 Mahovlich, Robinson) 14:20
Pénalités Risebrough 3:15, Leblanc (double mineures) 12:15

LANCERS
DETROIT 11 7 8-26
MONTRÉAL 9 13 10-32
Gardiens Giacomin, Detoirt: Larocque, Montréal
A.-15,761

N.-Angleterre 4 Cincinnati 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1 — CINCINNATI: D. Sobchuk 25 (Steele) 5:23
2 — N.-ANGL.: Keon 15 (Backstrom, T. Abrahamsson) .7:41
3 — CINCINNATI: Stoughton 31 (Carroll) 14:58
Pénalités-Plumb 6:29, Hangsleben 9:40.

DEUXIÈME PÉRIODE
4 — N.-ANGL.: S. Carlson 6 (Earl) 9:12
5 — N.-ANGL.: J. Carlson 5 (S. Carlson) 9:34
6 — CINCINNATI: Steele 6 (Plumb, D. Sobchuk) 17:17
Pénalité-G. Roberts 15:44.

TROISIÈME PÉRIODE
Aucun but.
Pénalité-Aucune.

PROLONGATION
7 — N.-ANGL.: Hynes 4 (Backstrom, Rogers) 4:43
Pénalité-Aucune.

TIRS AUX BUTS
CINCINNATI 12 14 11 2-39
N.-ANGL. 16 10 15 3-44
Gardiens-Lapointe, Cincinnati; C. Abrahamsson, N.-Ang.
A.-10,083.

Québec 5 Calgary 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1 — CALGARY: Kryskow 4 (Miller) 3:48
2 — CALGARY: Driscoll 11 (Chipperfield) 18:13
Pénalité-Fitchner 0:36

DEUXIÈME PÉRIODE
3 — QUÉBEC: C. Bordeleau 21 (Tardif, Tremblay) 9:43
Pénalités-Sutherland 0:22, Brackenbury 6:51, Miller 8:36, Miszuk 14:58, Chipperfield et P. Bordeleau 19:16.

TROISIÈME PÉRIODE
4 — QUÉBEC: P. Bordeleau 22 (Dorey, S. Bernier) 9:05
5 — QUÉBEC: C. Bordeleau 22 (Dorey) 10:27
6 — CALGARY: Ford 3 (Miszuk) 14:17
7 — QUÉBEC: Dorey 5 (C. Bordeleay, Lacombe) 18:23
8 — QUÉBEC: Dorey 6 (Fitchner) 19:31
Pénalités-Hurley 3:41, Fitchner 7:22, Kryskow (mineure), Tardif Qué. (mineure), Brackenbury (souble mineure, m.c., m.c. de partie) 16:55

LANCERS PAR
CALGARY 7 9 11-27
QUÉBEC 17 11 10-38
Gardiens-McLeod, Calgary; Brodeur, Québec.
A.-10,631.

Indianapolis 2 Birmingham 6

PREMIÈRE PÉRIODE
1—BIRMINGHAM: Sheehy 25 (Henderson, Napier) 2:57
2—BIRMINGHAM: Napier 34 (Sheehy, Hoganson) 7:30
Pénalités Block 2:18, Nistico 4:51, Leclerc 5:53, Parizeau 13:59, Cunningham 18:19

DEUXIÈME PÉRIODE
3—INDIANAPOLIS: Thomas 19 (Karlander) 12:11
4—BIRMINGHAM: Stewart 5 (Napier, Sheehy) 14:43
Pénalités Maggs 14:23, Jacques Stapleton et Clackson (majeures) 16:59

TROISIÈME PÉRIODE
5—BIRMINGHAM: Sheehy 26 (Nedomanshy, Farda) 3:41
6—BIRMINGHAM: Stewart 6 (Napier, Gallaut) 4:04
7—INDIANAPOLIS: Harris 21 (Stapleton, Maggs) 8:27
8—BIRMINGHAM: Hoganson 3 (sans aide) 19:04
Péanlités Nistico 6:21, Clackson (majeures) 10:25, Jacques 12:21

TIRS AUX BUTS
INDIANAPOLIS 7 12 10-29
BIRMINGHAM 12 7 13-32
Gardiens Dion, Indianapolis; Garrett, Birmingham
A.-7,487

St-Hyacinthe 2 Cowansville 8

PREMIÈRE PÉRIODE
1—COWANSVILLE: Yves Parcel (Bissonnette) 11.31
2—COWANSVILLE: Mario Surprenant (Réal Surprenant Striganuk) ..11.52
3—COWANSVILLE: Réal Surprenant (Sans aide) 16.58
Punitions: Dorais et Couture 0.09, Collard (majeure, extrême inconduite et match), Maheu (majeure et extrême inconduite), Ruel (mineure) 1.11, Gould et Lamoureux (majeures) 7.48, Thibert 12.24

DEUXIÈME PÉRIODE
4—COWANSVILLE: Mario Surprenant (Réal Surprenant Haman) 4.13
5—COWANSVILLE; Mario Surprenant (Réal Surprenant) 7.58
6—COWANSVILLE: Louis Haman (Réal Surprenant) 16.17
Punitions: Lalardy 6.25, Tropper 8.58, Thibert 11.57, Tropper 12.40, Striganuk 13.12

TROISIÈME PÉRIODE
7—ST-HYACINTHE: Daniel Dion (Beauregard, Desnoyers) 4.32
8—COWANSVILLE: James Ekdom (Bissonnette) 12.07
9—COWANSVILLE: Mario Surprenant (Réal Surprenant) 16.41
10—ST-HYACINTHE: Yvon Pinsonneault (sans aide? 18.00
Punition: Ruel 7.05

LANCERS
COWANSVILLE 21 14 19-54
ST-HYACINTHE 9 12 9-30
Gardiens: St-Hyacinthe, Michel Dorais et Luc Dupont; Cowansville, René Ferland.
Assistance: 795

Blessé par son coéquipier Nilsson

Hull absent pour 3 semaines

L'ailier gauche Bobby Hull, des Jets de Winnipeg, manquera une autre longue période pour son équipe, après s'être blessé à un tendon de son pied droit contre les Stingers de Cincinnati. On rapporte que Hull ratera au moins trois semaines de jeu. Hull a été blessé par le patin de son coéquipier Ulf Nilsson lors d'une collision en deuxième période. Au début de la saison, il a raté deux mois de jeu suite à une blessure à un poignet.



(Photo C-Line Jobin)

Voici nos athlètes granbyens qui se sont vus attribuer des méritas sportifs lors du premier Gala des Sports de la région Richelieu-Yamaska. De gauche à droite, nous voyons Constant Tétreault, mérite en ski de fond; Marie-Claude Goyette, en tennis; Johanne Laflamme, en cyclisme; Gilles Wilcott, au tir à l'arc; Brigitte Bargier, en ski de fons; Jean-Pierre Guévin, à titre d'entraineur; Jérôme Guillette, au tir à l'arc; Jacques Paré, au ski de fond, et Normand Choquette, pour son travail en escrime.



(Photo Jeannot Petit)

Pauline Roberge, que nous voyons au centre de cette photo, est médaillée d'argent catégorie archers féminins lors du tournoi invitation au niveau provincial qui s'est tenu à Joliette le 16 janvier et où s'étaient inscrits 145 archers. Nous voyons Pauline, entourée de Bertrand Roberge, secrétaire régional de la fédération et de Jérôme Guillette, son instructeur.



Photo Jeannot Petit)

Jacques Lacoste, de la brasserie Labatt de Granby, a tenu à souligner l'excellent travail accompli par M. Jérôme Guillette, qui depuis seize ans a fait la promotion du sport du tir à l'arc dans notre région. A leurs côtés, à l'extrême droite, nous voyons Bill Burelle, moniteur des Archers de Granby.

La clause de compensation

L'Association Mondiale a réussi à la conserver

NEW YORK (AP) — L'AMH conserve la clause de compensation dans sa nouvelle entente avec les joueurs, déclare son président Bill MacFarland.

Les joueurs voulaient l'abolir, mais les propriétaires ne pouvaient faire une telle concession. Le président a déclaré avoir été inquiet sur les déclarations faites par Ron Roberts, directeur-exécutif et conseiller général de l'Association des joueurs de l'AMH.

Roberts a révélé les détails de l'entente après que les directeurs de l'AMH et l'Association des joueurs en eurent venu à une entente plus tôt dans la semaine, lors d'une réunion à Hartford.

Roberts a indiqué que la nouvelle entente devenait effective automatiquement lorsqu'adoptée par le nouveau conseil joueurs-propriétaires qui se rencontrera dans trois ou quatre semaines.

Roberts a indiqué, à Hartford, qu'il croit que la clause compensation est illégale.

"Il Parlait pour lui-même et les joueurs, de dire MacFarland. Les propriétaires ne pensent pas qu'elle soit illègale".

Selon l'entente, un joueur devient agent libre le 15 août de la dernière année de son contrat au lieu du 20 septembre. Ceci laisse plus de temps au joueur pour se trouver un emploi avant de se rapporter à l'entraînement.

Contrairement à la LNH, l'AMH n'a pas de clause d'option. Mais les deux ont des règlements de compensation.

Roberts faisait une comparaison en disant que les joeurs de la Nationale peuvent jouer leur option et devenir agents libres, mais qu'à cause de la clause de compensation, ils ne sont pas agents libres.

"Nous ne nous impliquerons pas dans ceci. Nos joueurs seront agents libres le 15 août et pourront aller où ils le voudront parce dans mon idée, l'autre est illégale".

Ceci laissait à entendre que la règle de compensation était abolie dans l'AMH.

MacFarland explique pour sa part que si un joueur devient agent libre dans son circuit, le propriétaire a trois priorités de demander la compensation: 1-par argent; 2-un choix au repêchage; 3-un autre joueur.

La nouvelle entente procure aux joueurs de meilleurs bénéfices de pension, couverture entière en cas d'infirmité grave et garantie de salaire en cas de blessures.

En retour, les joeurs acceptent de jouer des rencontres internationales en Europe et en Amérique du Nord cette saison et l'an prochain.

Roberts estime que les nouveaux bénéfices aux joueurs coûteront $1 million aux propriétaires au cours des deux prochaines années.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
DIVISION NORRIS

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	50	37	7	7	238	117	79
Pittsburgh	47	20	19	8	155	149	48
Los Angeles	49	17	22	10	158	162	44
Washington	49	14	28	7	130	181	35
Detroit	46	13	28	6	126	166	32
DIVISION ADAMS							
Boston	48	30	14	4	184	143	64
Buffalo	47	28	15	4	125	174	60
Toronto	48	23	19	6	174	156	52
Cleveland	48	15	25	8	143	169	38
DIVISION PATRICK							
Philadelphie	48	28	10	11	183	133	65
Islanders	46	28	11	7	114	167	63
Atlanta	48	22	17	9	160	153	53
Rangers	50	17	1o	13	178	182	47
DIVISION SMYTHE							
St-Louis	48	21	22	5	140	165	47
Chicago	49	17	24	8	152	177	42
Minnesota	47	11	25	11	136	192	33
Colorado	47	12	27	8	171	133	32
Vancouver	50	14	32	4	137	195	32
SECTION EST							
Québec	43	27	15	1	195	152	55
Indianapolis	45	22	19	4	148	162	48
Cincinnati	45	22	21	2	205	168	46
N.-Angleterre	49	18	26	5	159	184	41
Birmingham	49	16	32	1	161	197	33
SECTION OUEST							
San Diego	46	26	18	2	156	143	54
Houston	45	24	16	5	159	137	53
Winnipeg	42	25	16	1	199	152	51
Phoenix	45	19	24	2	159	199	40
Edmonton	42	19	27	1	123	167	39
Calgary	44	18	23	3	138	145	39

SAMEDI
Québec 5 Calgary 3
Indianapolis 3 N.-Angleterre 3
Edmonton 1 Phoenix 4
HIER
Cincinnati 3 N.-Angleterre 4
Indianapolis 2 Birmingham 6
San Diego 3 Houston 5
Calgary 5 Winnipeg 10
Phoenix à Edmont (en soirée)

LIGUE RICHELIEU
Nord

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Longueuil	33	è21	8	4	247	176	46
Valleyfield	34	18	15	1	220	212	37
LaPrairie	33	12	15	6	206	219	30
Châteauguay	33	11	19	3	168	215	25
St-Lambert	34	10	19	5	178	226	25

Sud

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beloeil	35	26	7	2	252	121	54
Dr'ville	32	22	6	4	232	134	48
Chambly	35	18	13	4	171	134	40
Cowansville	33	14	17	2	143	176	30
St-Jean	33	9	23	1	160	240	19
St-Hyacinthe	31	6	25	0	133	257	12

HIER
Longueuil 9 Châteaucuay 9
St-Jean 2 Chambly 14
Beloeil 3 Drummondville 3
St-Hyacinthe 2 Cowansville 8
Walleyfield 7 St-Lambert 9
CE SOIR
Valleyfield à Longueuil

LIGUE JUVÉNILE MAJEURE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Waterloo	31	29	2	0	268	108	58
Iberville	31	13	16	2	184	173	27
Bedford	29	10	17	2	128	194	22
Farnham	29	6	23	2	150	237	14

VENDREDI
Farnham 7 Bedford 5
SAMEDI
Waterloo 11 Farnham 6
HIER
Iberville 11 Bedford 6
Waterloo 24 Farnham 6

Section Frank Dilio

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
T.-Rivières	47	27	14	6	292	178	60
Québec	48	27	16	5	248	204	59
Chicoutimi	45	28	15	2	241	205	58
Shawinigan	48	10	26	9	166	228	29
Sorel	46	9	34	5	202	292	23

Section Robert Lebel

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Sherbrooke	47	26	14	7	245	219	59
Cornwall	48	27	18	4	228	194	58
Montréal	45	19	21	5	195	221	43
Hull	45	18	21	6	184	194	42
Laval	46	14	25	7	210	245	33

HIER
Shawinigan 3 Chicoutimi 6
Montréal 5 Cornwall 1
Sherbrooke 5 Sorel 3
Hull 6 Trois-Rivières 11
Québec 2 Laval 9
CE SOIR
Shawinigan à Québec
Sorel à Hull
Chicoutimi à Laval
Montréal à Sherbrooke

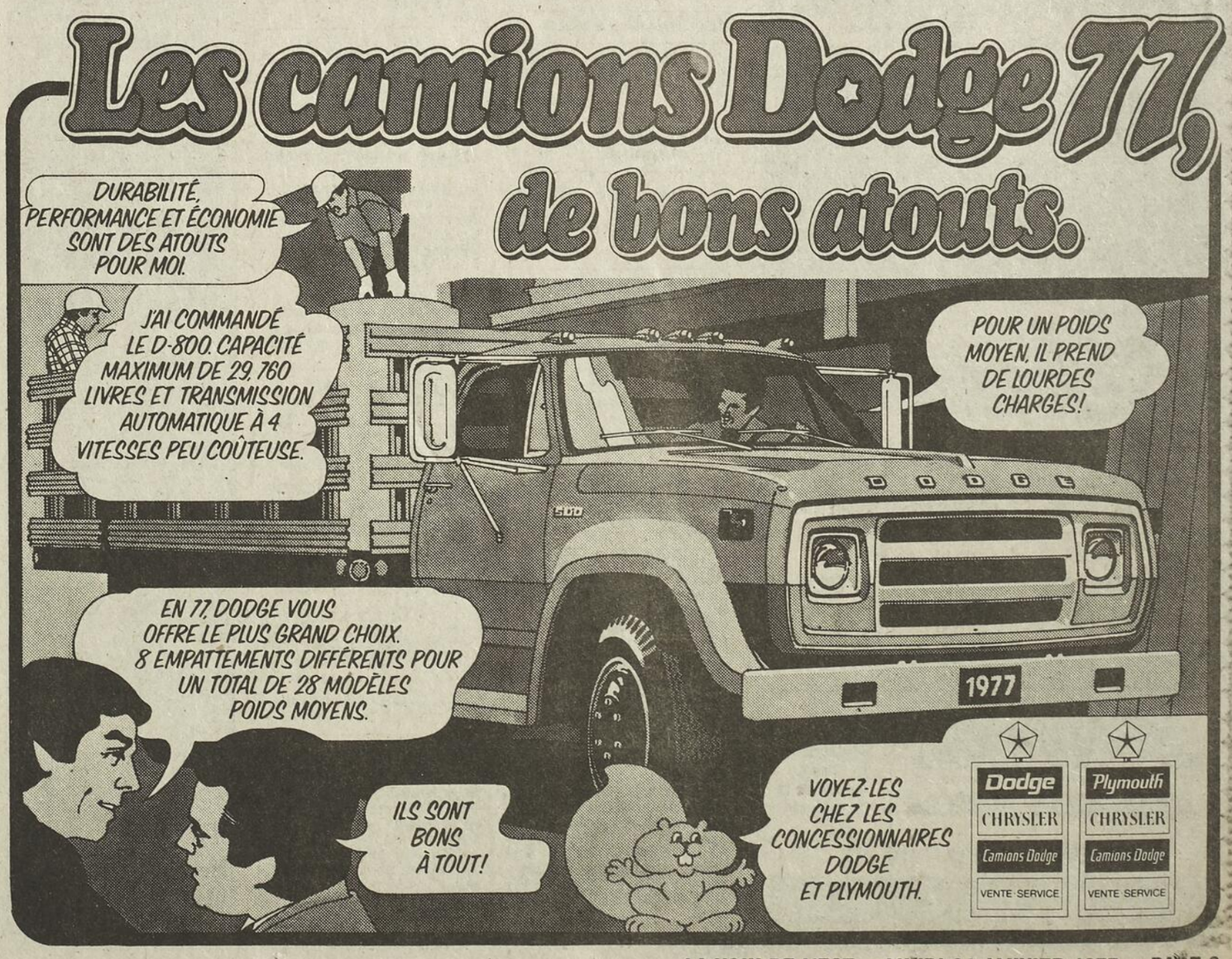
LIGUE DES MONTS-LABATT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Ignace	26	17	5	4	119	72	38
Marieville	26	15	7	4	128	90	34
Saint-Pie	26	12	9	5	113	123	29
St-Césaire	26	12	9	5	95	91	29
Farnham	26	8	16	2	119	143	18
Ange-Gardien	26	4	21	1	92	157	9

DIMANCHE
St-Pie vs Ange Gardien, à St-Césaire 8 h
Farnham vs St-Césaire 9 h 30
St-Ignace vs Marieville 8 h

LIGUE JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
LaTuque	37	24	8	5	235	154	53
LaCap	33	18	9	6	237	159	42
Beauport	37	16	14	7	211	221	39
Mégantic	34	17	14	3	197	148	37
Thetford	35	12	20	3	164	204	27
Joliette	36	6	26	2	173	330	14



Annonces Classées

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **3H30 P.M.**

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

une insertion (maximum 20 mots)	$2.60
MOTS SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	80¢
LIGNE AGATE	27¢
1 POUCE x COL.	$3.78
1 POUCE (1 mois) (Cartes d'affaires)	$60.00
LOCATION DE CASIER	55¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$21.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc (ligne agate)	38¢
AVIS DE DECES	$10.00 la parution
REMERCIEMENTS	$10.00 la parution

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIÉTÉS À VENDRE

IMMEUBLES
CHATELAINE
COURTIER

GRANBY CANTON
Bungalow brique, construction récente, carré de maison 25x45, 6 pièces, très propre, terrain 100x130, taxes $112. Prix $25,000. doit être vendu cette semaine. Tél. 378-3009 ou 469-2839

GRANBY
728 Bourget: bungalow brique 5 pièces, terrain 90x110 partie sous-sol fini, piscine extérieure avec équipement. Tél. 378-3009 ou 469-2839

GRANBY
Rue St-François: nouveau développement, bungalow 5 pièces, 3 chambres, prêt société centrale transférable avec ristourne, très bonne aubaine. Tél. 378-3009 ou 469-2839

GRANBY
Bungalow 6 pièces, 4 chambres, construction brique, très propre. Prix $26,500. Tél. 378-3009 ou 469-2839

GRANBY
Rue Ste-Anne: bungalow brique 5 pièces, 3 chambres, partie sous-sol finie, terrain bien aménagé, endroit paisible. Tél. 378-3009 ou 469-2639

GRANBY
Maison de 4 logis en brique 4½ pièces chacun, construction brique. Prix $42,000. Offre sérieuse considérée. Tél. 378-3009 ou 469-2839

GRANBY
206 Robinson Nord: bungalow brique 5½ pièces, propre, prix et conditions très intéressants. Tél. 378-3009 ou 469-2839
(21-54—9865)

IMMEUBLES
CHATELAINE
COURTIER

GRANBY
Maison à 2 logis située rue Dufferin, stucco, propre, [illegible] aubaine pour acheteur sérieux. Tél. 378-3009
VENDU

GRANBY
Magnifique bungalow 6 pièces, 4 chambres, propre, endroit paisible, sous-sol en partie fini. Prix $[illegible]. Tél. 378-3009
VENDU

GRANBY
Rue Elgin, propriété à revenu de 2 logis, 5 pièces demandé $50,[illegible] système chauffage air chaud. Tél. 378-3009
VENDU

GRANBY
Canton: magnifique bungalow construction brique [illegible], très propre conditions très intéressants. Tél. 378-3009
VENDU

ROYAL REALTIES INC.

GRANBY
$26,500. joli cottage 6 pièces, comme neuf avec garage,
construit sur beau terrain paysagé, plusieurs érables, secteur résidentiel, taxes seulement $428., sous-sol prêt à finir, comptant $3,500. Aubaine, faut voir!

ROXTON
$17,500. petit bungalow brique, propriété en bon ordre, très bonne construction, terrain de 16,500 pi.ca. arbres matures et vue magnifique sur le lac.

GRANBY
$34,500. grand duplex, 2 logis, 5½ pièces, brique, intérieur refait à neuf, terrain paysagé, situé rue St-Jacques.

Michel Duchesneau
372-9115 ou 372-6034
378-0994
(24—9881)

A VENDRE
MAISONS NEUVES
Situées rue Beaumont, de 5½ pièces, chauffage électrique. Prêt approuvé par la S.C.H.L. avec aide gouvernementale selon l'acheteur.
AUSSI autres maisons à construire.
S'ADRESSER:
MIRABEL CONSTRUCTION
378-2239 ou 263-0396.
(4-31—9370)

MAISONS 5½ pièces, prêt avec subvention, inspection S.C.H.L., 3 modèles différents, situées à proximité des écoles élémentaires et du campus.

REPRESENTANT MAISONS LATENDRESSE LTÉE.
Aussi bâtisseur de maisons conventionnelles.
Il me fera plaisir de vous fournir les informations désirées.

NORBERT PARENT
Entrepreneur en construction
86 BOURGEOIS
GRANBY
Tél. 378-1389
(3-29—9320)

3—PROPRIÉTÉS À VENDRE OU À LOUER

A VENDRE OU A LOUER MAISON style suisse, située à 157, rue Grove, 9 pièces, 2 chambres de bains, foyer, tapis partout, chauffage électrique.Tél. 378-2806 ou: 372-0304 (entre midi et 1 h et de 5 à 7 h p.m.)
(19-29—9806)

5—PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

BESOIN
A GRANBY
ET LE CANTON
De bungalows 5½ pièces en brique ou déclin d'aluminium.
AVONS plusieurs acheteurs sérieux avec comptant requis.
NOUS finançons le nouvel acquéreur de votre propriété à 95%
COMMISSION 5%
Tél: 378-3009
DEMANDEZ Georgette Langlois, agent résidentiel
IMM. CHATELAINE COURTIER
(366-28—9317)

7—COMMERCES À VENDRE

PERMIS DE TAXI A VENDRE. Tél. 378-3866
(14-21—9664)

14—APPARTEMENTS À LOUER

APP. 1½ pièce, meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille pour jeune fille ou jeune couple. Situé 11 St-Charles nord. Tél. 378-3904 entre 8 h a.m. et 5 h p.m.
(24-28—9921)

APP. 3½ pièces et 4½ pièces, meublés, chauffés, éclairés. Tél. 378-4768
(7-31—9477)

APP. 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, $135. par mois. Tél. 372-5303 ou 378-9242.
(22-28—9900)

APP. 3½ pièces en avant, rue Robinson, meublé, chauffage électrique, tapis mur à mur, place pour auto. Libre. Prix $30. par semaine. Tél. 378-6069 ou 469-2824
(22-24—9904)

APP. meublé de 3 pièces, construction récente, chauffé, éclairé, déneigé, antenne TV, laveuse et sécheuse, libre immédiatement, $150. par mois. Tél. 378-5682
(20 — 9819)

APP. 2½ et 3½ pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, situés coin Notre-Dame et Robinson aussi rue Groulx. Libre immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter s'adresser: 16 Elgin, app. 4. Tél.: 372-9443 ou 378-1405.
(15-42 — 9719)

APP. 1 pièce, meublé, chauffé, éclairé. S'ad. 193b Paré, tél. 372-6274
(21-24—9846)

APP. 3½ pièces, meublé, chauffé, $44. par semaine. A l'épreuve du feu. Tél. 372-5888
(21-48—9863)

APP. 1½, 2½, 3½ pièces, bien situés, modernes, meublés avec TV si désiré, bon choix. Prix à partir de $18. par semaine. S'ad. 255 avenue du Parc après 7 h p.m. au 245 avenue du Parc app 1. Tél. 372-4121
(3-29—9315)

16—LOGEMENTS À LOUER

LOGIS 4½ pièces, chauffé à l'électricité, eau chaude fournie, situé centre-ville. Libre 1er février.Tél.: 263-0880
(24-28 — 9866)

LOGIS 4½ pièces, situé à 480 Denison ouest, pas d'enfants, tapis fournis, stationnement privé. Libre immédiatement. $140. par mois. Tél.: 378-4651 entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m. du lundi au vendredi.
(24-29 — 9897)

16—LOGEMENTS À LOUER

LOGIS à Louer à Ste-Cécile de Milton, 5 pièces, dans un bas, électricité fournie, $150. par mois. Tél. 378-3732 si pas de réponse à 378-8132
(22-28—9886)

LOGIS neuf de 5½ pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée. Libre 1er février, $185. par mois. Situé 100 Swett. Tél. 372-0382
(22-28—9884)

LOGIS 4½ pièces, neuf, luxueux insonorisé au maximum pour un plus grand confort Prix $175. Tél. 378-2013
(21-27 — 9853)

BROMONT, près pentes de ski: logis 3½ et 4½ pièces, meublés ou non, tapis mur à mur, aspirateur central, conciergerie, prise pour auto, déneigement. Tél. 534-2041 ou 372-3237
(6-33—9401)

3½
NEUF
Chauffage Novelec, câble TV, plancher marqueterie, prise pour auto.
CONTROLE PAR LA S.C.H.L.
POUR INFORMATIONS:
Tél. 378-8903
349, BOUCHARD, GRANBY
(6-33—9404)

LOGIS dans bloc neuf, 4½ pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été. Réservation février, mars, avril. Pour informations 16 rue Elgin app. 4. Tél: 372-9443 ou 378-1405.
(365-27—9294)

BLOC NEUF
Logis moderne de 4½ pièces, tapis mur à mur, libre immédiatement, situé à 360 Dorchester. Tél: 378-4278.
(22-28—9899)

18- Chambres à louer

CHAMBRE à louer, chauffée, située centre-ville. Tél. 378-9242 ou 372-5303
(12-24—9552)

19—CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION pour personne âgée, veuve ou couple, maison d'accueil. Tél. 372-7257
(22-28—9876)

20—LOCAUX BUREAUX À LOUER

LOCAL à louer 500 pi.ca., pour magasin ou bureau. Libre 1er mai. Tél: 378-6338.
(24-29—9857)

LOCAL à louer situé 5 rue Centre, chauffé. S'ad. J.A. Leroux, tél. 372-3373
(7-31—9455)

26—HOMMES DEMANDÉS

BOUCHER d'expérience demandé pour plan d'abattage de porcs et de coupe en gros à Ste-Cécile de Milton. Demandez J. Renaud, tél. 378-9931
(18-28—9773)

27—HOMMES FEMMES DEMANDÉS

AUGMENTEZ VOS REVENUS. Compagnie réputée recherche vendeurs expérimentés, ambitieux et travaillants pour la vente de produits industriels, pour la région des Cantons de l'Est.
Toute correspondance sera tenue strictement confidentielle. Ecrire à: CASIER 3114, LA VOIX DE L'EST, GRANBY, QUE.
(22-24—9883)

OPPORTUNITÉ immédiate à temps partiel pour 3 hommes ou femmes, honnêtes, très sérieux et de préférence mariés. Pour entrevue appelez à 378-8570
(21-24—9869)

28—FEMMES FILLES DEMANDÉES

SECRETAIRE, sténo-dactylo bilingue demandée avec ou sans expérience, travail à temps plein. Tél. Cowansville: 263-5252
(24-29—9877)

SERVEUSE demandée avec expérience, travail de nuit,entre 25 et 40 ans. S'ad. 372-1455 après 2h.
(21-24—9868)

AVON
AJOUTEZ DU PIQUANT A VOTRE VIE TOUT EN GAGNANT DE L'ARGENT. Vendez les excellents articles de la plus importante société de produits cosmétiques au monde. Composez 372-4116 ou écrivez à: Mme L. Campbell, C.P. 367, Granby, Qué.
(5-33—9310)

33—AUTOS, CAMIONS

PONTIAC Parisienne 1966, en très bonne condition. Tél. 378-9786 le soir.
(24—9909)

CAMION Fargo 1967, 3 tonnes avec boîte 17 pi. en parfaite condition, 46,000 milles. Tél. 548-2635
(22-25—9874)

CHEVROLET Impala 1973, custom, 2 portes, H.T., en excellente condition, mécanique A-1, 4 pneus radiaux neufs.
CAMION Fargo 1967, 3 tonnes H.D., plate-forme 18', pneus et peinture neufs.
PONTIAC Astre 1973, modèle H.-Back, 4 pneus à neige neufs, mécanique A-1. Tél. 548-2660 jour et 548-2157 soir.
(22-24—9911)

BUICK LeSabre 1975, 4 portes, 11,000 milles, 455 p.c., 4 barils, tout équipée sauf air climatisé. S'ad. 375 rue Roy, Granby, tél: 378-2143.
(22-28—9898)

PINTO station, 1976, en bonne condition. Tél. jour: 539-3636
(19-25—9790)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGÉS

VENDONS
ACHETONS
ECHANGEONS
MEUBLES USAGES
S'ad. Le Coin du Meuble
6133 Foster
WATERLOO
Tél. 539-3003
(5-32—9344)

40—À VENDRE DIVERS

Ménage complet presque neuf à vendre.
AUSSI Ford LTD, 1973, bon prix.
Tél. soir: 372-8522
(24-29—9831)

A VENDRE pompe à gazoline, 3 H.P. presque neuve, moitié prix. Tél. 372-0733
(21-24—9859)

A VENDRE métiers neufs pour tissage de marque "Lecours", largeur de 22 à 110 po. Tél. (819) 845-4798
(22-24—9875)

A VENDRE 6,000 chaudières à sucre galvanisées de 2 et 3 gallons avec chalumeaux et couvercles. Aussi laveuse de chaudières à sucre à 2 chaudières. Tél. (514) 535-6671
(22-28—9910)

52—ARGENT À PRÊTER

ARGENT À PRÊTER
$100,000. à prêter sur hypothèque. Intérêt: 11% l'an. Pour informations: J.P. Matton, notaire, tél. 378-4112
(20-26—9821)

PRETS HYPOTHECAIRES
1, 2e, 3e
(Ville ou campagne)
TAUX COURANT
Pour réparations - achats - constructions - ventes - échanges - estimations.
GUY GALLANT
Agent
105, Bouchard
372-9030 ou 372-1330
Badeau & Fils, courtiers
(3-29—9311)

70—COURS PRIVÉS



APPRENEZ A CONDUIRE
LES CAMIONS REMORQUES
C.I.T.T.T. LTD,
150, EDWARD ST,
CORNWALL, ONT.
613-933-7113

72—MOTONEIGE

AUTONEIGE Polaris Mustang 1973, 34 forces, pont 20", traverse d'acier, millage véritable: 1,200 milles.
AUSSI Polaris Charger 1971, 24 forces, pont 15", traverse d'acier, 1,500 milles, comme neuve. S'ad. 99 Bourassa, tél. 372-3590
(19-25—9789)

73—ANIMAUX

3 CHEVAUX DE SELLE A VENDRE: 1 pouliche Appaloosa d'un an 9 mois. 1 jument Tennessee bien domptée. 1 Cheval Guelding Thouroughbrob très bien dompté ayant participé à des concours de plaisance, jumping et vitesse. Tél. après 5 h p.m. à 372-0081
(20-25 — 9822)

74—DIVERS

ATTENTION TRAPPEURS
NOUS achetons peaux à fourrures brutes: chat, loup, rat musqué, Composez 378-8484 Laflamme Fourrures, Granby.
(365-28—9304)

76—ENTREPRENEURS

VOUS DESIREZ faire chez vous réparation et construction neuve de tous genres: finition de sous-sol, buffet ou autres. Appelez un homme de compétence. Estimation gratuite. Tél: 372-0505 après 6 h. p.m.
(21-24—9870)

Cowansville

7—COMMERCES À VENDRE

DÉPANNEUR à vendre. Tél. 263-3303 ou 263-5721
(11-24—9546)

14—APPARTEMENTS À LOUER

COWANSVILLE
A LOUER
3½, 4½,
Chauffés, eau chaude et électricité fournies, piscine, stationnement, à 104 Des Bouleaux.
Tél: 263-4104
(5-32—9371)

16—LOGEMENTS À LOUER

COWANSVILLE
A LOUER
5½ PIECES
Antenne TV communautaire, remise à même le logis, prise extérieure pour auto, tapis mur à mur, chauffage électrique. Libres 1er février.Tél. 263-5474
(13-26—9647)

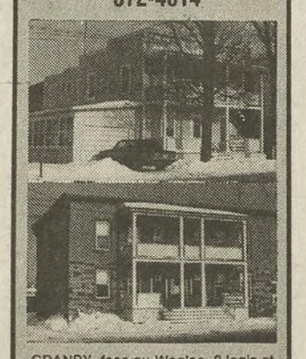
Waterloo

14—APPARTEMENTS À LOUER

DOMAINE VILLA-JOIE
WATERLOO
A LOUER
APP. 2, 2½ et 3½ pièces, compris dans le loyer les services suivants: poêle, réfrigérateur, éclairage, chauffage, taxes d'eau et de vidanges, câble TV. S'ad. Mme BOUCHARD, 539-3110
(364-26—9263)

HOMMES FEMMES DEMANDES
possédant auto pour une compagnie de la région
S'ADRESSER A:
OMER PLANTE
378-9741

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES INC.
42, Principale, Granby
372-4014



GRANBY, face au Woolco, 2 logis et 4 logis, revenus excellents, terrains commercial 68 x 290, valeur inestimable, à très bon prix, il faut voir. Roland Meunier 372-4014.

WATERLOO, combattez l'inflation, propriété à revenu, 3 logis, 8 pièces et 4½ pièces, en plein centre-ville, très propre, il faut voir, appelez Roland Meunier, 372-4014.

WATERLOO, Oyé, Oyé, qui dit mieux, doit être vendue cette semaine, cottage 8 pièces, 4 chambres, terrain paysagé, vue sur la montagne, peut être libre maintenant, faites vite. Roland Meunier, 372-4014.

CANTONS DE L'EST, vous cherchez du terrain commercial, résidentiel ou autres, appelez-moi je suis le spécialiste de la région, à bientôt. Roland Meunier, 372-4014.

BONSECOUR, PSTT - PSTT, tu te cherches une mini ferme pas chère et surtout dans la région, appelez-moi vite j'ai ce qu'il te faut. Roland Meunier, 372-4014.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES INC.
42, Principale, Granby
372-4014

HÔPITAL GENERAL
DE SHEFFORD
AMÉNAGEMENT D'UNE
PARTIE DU SOUS-SOL

APPEL d'OFFRES

Les plans généraux et d'architecture, ainsi que les plans des spécialités de mécanique, électricité, structure et autres seront disponibles au bureau des architectes LAROSE, LALIBERTE, PETRUCCI, 1255 boulevard Laird, suite 280, Ville Mont-Royal, Québec. Tout Entrepreneur désireux d'obtenir des plans et devis devra avertir l'Architecte une journée à l'avance. Disponibilité des plans et devis à partir du 25 janvier 1977.
PROPRIÉTAIRE DU PROJET:
Le Propriétaire du présent projet est: LA CORPORATION DE L'HOPITAL GENERAL DE SHEFFORD, 205 boulevard Leclerc, Granby, Québec représentée par le Directeur Général, M. Raymond Lacroix.
ARCHITECTES:
LAROSE, LALIBERTE PETRUCCI
1255 boulevard Laird, suite 280
Ville Mont-Royal, Québec
H3P 2T1
Tél.: 731-9611
INGENIEURS-CONSEILS:
Mécanique, électricité et communication:
BARRE, PELLERIN, LEMOINE & ASSOCIÉS
4274 avenue Papineau
Montréal, Québec
DÉPÔTS POUR PLANS:
Le dépôt que l'Entrepreneur général devra faire pour l'obtention des plans et devis sera de cent dollars ($100.00) sous forme de chèque visé à l'ordre de l'Architecte.
Cette somme sera remise sur réception des plans par l'Architecte au plus tard trente (30) jours après l'ouverture des soumissions.
Dans le cas où les documents seraient retournés après cette date, le dépôt sera confisqué par l'Architecte.
Si les plans et devis sont retournés incomplets ou dans un état de détérioration inacceptable, le coût de réimpression des parties à remplacer sera déduit du montant du dépôt et le résidu remis au soumissionnaire.
OBLIGATION DE PRÉSENTER UNE SOUMISSION:
Tout Entrepreneur général ou sous-traitant qui aura obtenu une copie des plans et devis pour soumissionner devra présenter une soumission. S'il ne présente pas de soumission, son dépôt pour plans et devis sera confisqué.
AVERTISSEMENT:
Le Propriétaire ne s'engage à retenir, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
GARANTIE:
Un dépôt de cautionnement de dix pour cent (10%) accompagnera chaque soumission. Ce dépôt sera sous forme d'un chèque fait à l'ordre de la Corporation de l'Hôpital Général de Shefford et visé par une banque à charte canadienne.
Le cautionnement sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire ou si, l'ayant signé, il manque à son accomplissement intégral.
Si l'Entrepreneur le désire, il pourra remplacer le chèque de cautionnement par un Bon de Garantie égal à dix pour cent (10%) du montant total de sa soumission accompagné d'un certificat de la compagnie garante à l'effet que si la dite soumission étant acceptée, elle s'engage à fournir un Bon de Garantie d'exécution des travaux (matériel et main-d'oeuvre) équivalent à cinquante pour cent (50%) du montant global du contrat assorti d'un Cautionnement pour gages, matériaux et services équivalent aussi à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat. Le cautionnement de soumission devra être valide pour (45) quarante-cinq jours.
DATE DE REMISE DES SOUMISSIONS ET OUVERTURES:
Seuls les soumissionnaires ayant leur place d'affaires dans la Province de Québec pourront fournir des soumissions. Les soumissions des Entrepreneurs généraux seront reçues à l'attention de Monsieur Raymond Lacroix, Directeur Général, la Corporation de l'Hôpital Général de Shefford, 205 boulevard Leclerc, Granby, Québec avant 3:00 heures p.m. H.N.E., avant ou le 15 février 1977, pour être ouvertes en présence de représentants du conseil d'administration au même endroit.
SOUS-TRAITANTS:
Les sous-traitants pour les ouvrages indiqués ci-dessous remettront leurs soumissions à l'un des Bureaux de Soumissions Déposées du Québec avant 3:00 heures p.m. H.N.E., le 11 février 1977. Les bureaux habilités à recevoir ces soumissions sont les suivants:
Bureau de Soumissions Déposés du Québec, 4970 Place de la Savane, suite 215 Montréal, Québec
Bureau de Soumissions Déposées du Québec, 522 est, rue King, Sherbrooke, Québec
Les sous-traitants concernés sont ceux des ouvrages suivants:
1. Maçonnerie
2. Carrelage céramique, marbre
3. Plomberie, chauffage
4. Ventilation
5. Electricité
6. Communication
Les soumissionnaires pour ces spécialités devront accompagner leur soumission d'un chèque visé ou d'une garantie de soumission égale à dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ces dépôts de garantie seront faits à l'ordre de la Corporation de l'Hôpital Général de Shefford, 205 boulevard Leclerc, Granby, Québec. Les cautionnements seront accompagnés d'un certificat de la compagnie garante à l'effet que si ladite soumission est acceptée, elle s'engage à fournir un Bon de Garantie d'exécution des travaux (matériel et main-d'oeuvre) équivalent à cinquante pour cent (50%) du montant global du contrat assorti d'un cautionnement pour gages, matériaux et services équivalent aussi à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat. Le cautionnement de soumission devra être valide pour (60) soixante jours.
ENTRÉE DES SOUMISSIONS:
Aucun sous-traitant plus haut énuméré ne pourra exécuter des travaux ou fournir des matériaux à moins qu'il ait fait parvenir au Bureau de Soumissions Déposées du Québec, copie de sa soumission conformément aux règlements de cet organisme.
AUTRES SOUS-TRAITANTS:
Tous les autres sous-traitants ne sont tenus de présenter leur prix qu'aux Entrepreneurs-généraux seulement.
CONSULTATION DES PLANS:
Tous les documents se rapportant à la présente demande de soumission pourront être consultés aux Bureaux de Soumissions Déposées du Québec aux adresses suivantes:
4970 Place de la Savane, suite 215, Montréal, Qué.
522 est, rue King, Sherbrooke, Québec
RAYMOND LACROIX,
Directeur général
CORPORATION DE L'HOPITAL GENERAL DE SHEFFORD
(24-25 — 9891)

GÉRANT DE SERVICE DEMANDÉ
AVEC EXPÉRIENCE

POUR GARAGE D'AUTOMOBILE

Salaire selon compétence plus commission ainsi que tous les avantages sociaux usuels.

Faire parvenir curriculum vitae à:

CASIER 3115
LA VOIX DE L'EST,
GRANBY, QUÉ.
(24-26 — 9922)

$ DEVENEZ CAMELOTS $

Garçons et filles sérieux, ambitieux, dynamiques et travaillants, âgés de 10 à 15 ans.
POUR GRANBY, COWANSVILLE, WATERLOO, FARNHAM, ST-CÉSAIRE, ST-PIE, MARIÉVILLE, ACTON VALE, BEDFORD, BROMONT, ST-PAUL, ADAMSVILLE.

APPELER
LA VOIX DE L'EST
Service du tirage
372-5433
Mme TÉTREAULT, poste 72

VOTRE HOROSCOPE

BELIER — du 21 mars au 20 avril
Ne discutez pas trop d'affaires. Discutez de choses faciles voire frivoles car vous n'êtes pas en état de penser à des choses sérieuses.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai
Les événements se précipitent. Un excellent marché vous échappe. Soyez sur le qui-vive! Il se passe des choses insolites

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin
Vous ne pouvez pas souffrir la contradiction. N'étalez pas votre jeu, il faut remonter la pente par la discrétion et par la réflexion.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet
Ne restez pas là ne rien faire. Il faut vous occuper. Bricolez ou si vous en êtes incapable et bien: aider votre épouse dans sa corvée.

LION — du 23 juillet au 23 août
Semaine favorable sur le plan sentimental. Chérissez bien l'être élu; il le mérite pleinement. Une mauvaise nouvelle ne doit pas nuire à votre harmonie amoureuse.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.
Ce sont les préoccupations financières qui deviendront le sujet de conversations animées. On se montrera confiant et conciliant à votre égard.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.
Ne décidez rien qui tirerait à conséquence. Mauvaise période de transition.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.
Une action prompte et résolue s'impose dans le domaine sentimental. Il faut savoir prendre son parti mais ne pas rejeter tous les blâmes sur l'autre.

SAGITAIRE — du 23 nov. au 21 déc.
On partage vos opinions. Une entreprise vous séduit. Attention, cependant; il ne faut pas prendre de décision à l'aveuglette.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.
Comme toujours l'amour vous sourit. Il suffit de jeter un regard autour de soi pour voir que vous êtes chérie par votre prochain.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.
Tout tourne en votre faveur. Un nouveau projet se ferme en votre tête. Il faut l'approfondir cependant avant de le mettre à exécution.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars
Soyez très fermes envers vos compagnons de travail et votre entourage car ces personnes chercheront à vous gouverner à leurs guises et leurs fantaisies.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

RÉSULTATS RAPIDES
LES ANNONCES CLASSÉES DE
La Voix de l'Est
UN SERVICE PROFITABLE, POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE.
ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION, RÉPARATION, VOYAGE, ETC...
TÉL.: 372-5433

À VENDRE EN BLOC

- Les Entrepôts Former Pomobec Inc.
- Equipement (comprenant 2 camions).
- Bungalow moderne.
- Le tout situé à St-Césaire.
- Evaluation de plus de $265,000.
- Le tout à vendre comptant $150,000.

POUR DÉTAILS;
H.P. MERCIER, F.R.I.
555 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Qué.
Tél.: 876-2515
(8-31 — 9507)

CARTES PROFESSIONNELLES

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
74, rue Court, Granby, Qué.
Édifice Centre Professionnel
Tél.: (514) 372-3347 C.P. 356

G.D. Dallaire CA
J.P. Picotte CA
L.V. Alain CA
A. Désautels CA
Y. Brodeur CA
Y. Racine CA
L. Dextradeur CA



Encore la sorcellerie

PIETERSBURG, Afrique du Sud (Reuter) — La police sud-africaine a arrêté plus de 150 suspects dans le cadre d'une enquête sur la mort de 14 personnes brûlées vives après avoir été condamnées par des sorciers.

Les victimes avaient été brûlées dans des villages du Bantoustan du Lebowa, car des sorciers les avaient déclarées responsables de la mort de quatre personnes frappées par la foudre et de trois autres tuées dans un accident de voiture.

Au cours de l'une des "cérémonies", un sexagénaire et son épouse de 45 ans ont été brûlés sur un stade de football en présence de centaines de villageois.

Drôle de comparaison

LONDRES (AP) — La veuve de Mao tsé-toung voulait rétablir l'ordre ancien, tout comme Scarlett O'hara dans le roman américain Autant en emporte le vent, a affirmé le journal de Pékin Kwang Ming.

Selon le Sunday Telegraph, ce journal a précisé que Mme Chiang Ching admirait le double-jeu de l'héroine de ce roman "extrêmement réactionnaire" de Margaret Mitchell.

Estimant que, tout comme Scarlett O'hara, Mme Chiang Ching était encore plus vicieuse qu'un homme, Kwang Ming a indiqué que l'héroine du roman affirme que les femmes n'ont besoin d'hommes que pour avoir des bébés, mais que la veuve de Mao allait encore plus loin, puisque, a-t-il dit, elle voulait transformer la Chine en un état matriarcal.

Il lui fait faire tout...

PALOS HILLS, Illinois (AP) — M. Ben Skora n'a pas besoin d'aller chercher son courrier dans la boîte aux lettres ni de sortir sa poubelle: c'est Arok qui s'en charge. Arok est un robot, qui est capable de bavarder avec le facteur et les éboueurs.

En domestique obéissant, Arok répond aussi à la porte, annonce les invités et apporte cendriers, apéritifs et amusegueule.

Ce robot téléguidé, qui pèse 125 kilos pour 1,93 m, ressemble à un astronaute. Il fonctionne avec des piles, se déplace sur des roulettes et ses "vêtements" sont en aluminium. Ses lèvres bougent lorsqu'il parle, mais il s'agit en fait de la voix de son maître, auquel il est relié par haut-parleur.

M. Skora a mis six ans à construire ce robot. Il estime sa valeur à un million de dollars. Il le loue pour des centres commerciaux ou diverses manifestations au prix de 450 dollars pour le premier jour et 200 dollars pour chaque journée supplémentaire.

Entraide judiciaire

BERNE (AFP) — Le traité helvético-américain d'entraide judiciaire qui doit permettre à la justice des Etats-Unis de poursuivre ses enquêtes jusque dans les banques suisses est entré dimanche en vigueur.

Ce traité, conclu le 25 mai 1973, prévoit notamment la levée du secret bancaire suisse dans les cas de délits fiscaux commis par le "crime organisé", c'est-à-dire avant tout la maffia.

Pour que le fameux secret bancaire suisse soit levé à la demande de la justice américaine, il faut que trois conditions soient remplies:

— Les informations recherchées ne peuvent être obtenues par aucun moyen.

— Les Etats-Unis doivent démontrer que les dites informations permettraient l'arrestation et la condamnation des membres influents d'organisations criminelles.

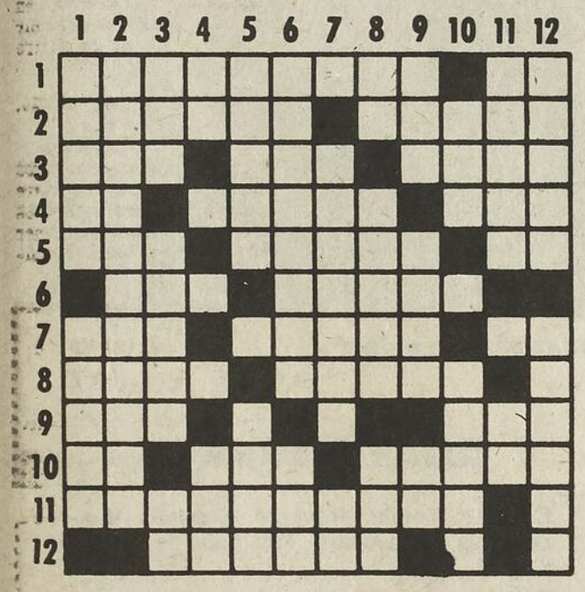
— Ces informations ne pourront être utilisées que dans les cas spécifiques pour lesquels elles auront été demandées.

MOTS CROISÉS

PROBLEME 3424

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	I	N	E	■	A	N	C	R	E
2	■	C	A	R	E	N	E	S	■	H	A	N
3	R	■	T	I	R	E	R	■	C	A	I	T
4	E	X	■	S	O	R	I	E	■	L	E	E
5	P	■	R	E	N	V	E	R	S	E	■	T
6	A	M	E	R	■	E	S	S	E	U	L	E
7	S	A	M	■	R	R	■	E	U	R	E	■
8	S	I	E	G	E	■	E	L	■	S	A	■
9	E	N	D	R	O	I	T	S	■	M	I	■
10	U	■	E	O	L	E	■	I	D	E	A	L
11	R	E	■	G	E	M	E	R	A	L	■	E
12	S	■	U	S	■	A	I	R	E	M	E	S

PROBLEME 3425



HORIZONTALEMENT

1— Canal qui sert à vider un lac. — Poss.
2— Pâtisserie, (pl.). — Du verbe avoir.
3— Cri de douleur. — Affaibli. — Ville de Palestine.
4— Louis. — Qui garde le lit. — Manche au tennis.
5— Agent d'affaire. — Fabuliste grec. — De la gamme.
6— Patriarche. — Terre cuite.
7— Riv. d'Allemagne. — Taillis de un à deux ans. — Premier.
8— Eu. — Deviendrez.
9— Ville allemande. — Choisi.
10— Quatre. — Fils de Noé. — Quantité déterminée d'un médicament (pl.)
11— Avec sévérité.
12— Utiliseras.

VERTICALEMENT

1— Qui ne monte ni ne baisse. — Du verbe aller.
2— Fondateur de Ville-Marie.
3— Colère. — Ambassadeur du pape. — Action de voir.
4— Saint. — Poss.
5— Non accompagnée. — Femme qui a un enfant.
6— Secondés. — Eau salée.
7— Rebut de la filasse du chanvre ou du lin (pl.) — A moi.
8— Coup de baguettes. — Observer secrètement. — Article.
9— Reçus. — Anc. ville d'Italie. — Pron indéf.
10— Partie du veau. — Ecorce extérieure jaune du citron.
11— Embrouiller. — Chemin de halage.
12— Qui contient de l'azote. — Envie de vomir.

Les membres du nouveau cabinet américain ont prêté serment

WASHINGTON AFP — Le nouveau gouvernement américain a prêté serment collectivement dimanche à la Maison-Blanche en présence du président Jimmy Carter.

Le premier à prêter serment était M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat.

Quatre membres du cabinet, dont la nomination n'a pas encore été approuvée par le Sénat, prêteront serment plus tard. Ce sont MM. Griffin Bell, justice, Joseph Califano, affaires sociales, Ray Marshall, travail et Andrew Young, représentant à l'ONU.

M. Jimmy Carter a saisi cette occasion pour réaffirmer que, contrairement aux gouvernements précédents, les membres du cabinet ne recevraient jamais d'ordres des conseillers du président, mais seulement du président lui-même.

Sous M. Richard Nixon, notamment, l'entourage du président avait pris l'habitude de dominer le cabinet.

M. Carter, faisant allusion à ce précédent, a répété qu'il ne permettrait jamais à ses conseillers de "dominer" son cabinet.

Le nouveau président a partagé son premier week-end à la Maison-Blanche entre des réceptions samedi, pour les membres du corps diplomatique, les chefs d'état major et les membres du Congrès, et un service à l'Eglise captiste dimanche matin.

Il s'est inscrit à la première Eglise baptiste de Washington, la plus proche de la Maison-Blanche.

Avant de se rendre au temple, le président avait dit au revoir sur la pelouse de la Maison-Blanche à son vice-président, M. Walter Mondale, qui partait pour un voyage de dix jous-rs en Europe occidentale et au Japon.

Ce premier week-end aura également permis à M. Carter de voir des fenêtres de son appartement privé les premiers manifestants de son mandat.

Près de 40,000 personnes ont défilé du Congrès à la Maison-Blanche pour faire connaître aux législature et au président leur opposition à la liberté de l'avortement.

Un groupe beaucoup moins nombreux est venu manifester contre la construction du nouveau bombardier supersonique B1.

Le président Carter devra décider le mois prochain s'il autorise la construction en série de ce nouvel appareil, comme le demandent les chefs d'état major ou si, au contraire, il préfère confier la stratégie nucléaire américaine aux missiles.

Première étape de sa tournée

Mondale arrive à Bruxelles

BRUXELLES (AP) — Le vice-président Walter Mondale est arrivé dimanche à Bruxelles, première escale de sa première tournée des capitales occidentales.

Son appareil s'est posé à 22h 10 à l'aéroport de Zaventem. Le vice-président américain va rencontrer les dirigeants de l'Alliance atlantique et du Marché commun.

M. Mondale est chargé de la première mission diplomatique du nouveau gouvernement américain. Il compte dire aux dirigeants belges que les Etats-Unis souhaitent établir des relations permettant des échanges d'idées entre les nations des deux côtés de l'Atlantique, et une participation de tous à la direction

A son arrivée, M. Mondale a déclaré que la sécurité de l'Europe occidentale et des Etats-Unis ainsi que "la préservation de nos valeurs démocratiques, dépendent d'une Alliance atlantique forte".

Lundi, le vice-président rencontrera le premier ministre belge, M. Léo Tindemans, ainsi que des représentants de l'O.T.A.N. et du Marché commun.

Cette tournée entreprise trois jours après l'entrée en fonction du nouveau président, "souligne l'importance que le président attache à des consultations visant à faire progresser les intérêts que nos peuples partagent en commun".

M. Mondale a déclaré aux journalistes que le nouveau gouvernement estimait que les relations entre l'Europe et l'Amérique ne devaient pas être unilatérales.

"Le président Carter est partisan de l'intégration de l'Europe et d'un dialogue productif entre les Etats-Unis et la Communauté européenneîavec nos partenaires de l'O.T.A.N. ainsi qu'avec nos amis européens qui ne sont pas dans la Communauté. Nous croyons que la sécurité de chacune des nations et, en fait, la préservation de nos valeurs démocratiques, dépendent d'une Alliance atlantique forte."

Parlant aux journalistes à bord de l'avion Air Force 2, le vice-président a déclaré qu'il n'apportait pas "toutes sortes de nouveaux changements innovateurs". Il a insisté, cependant, sur la préoccupation de M. Carter devant la prolifération des armes nucléaires.

M. Mondale a précisé que le problème de la lutte contre la prolifération nucléaire ne figurera pas en priorité dans les entretiens qu'il aura dans les capitales européennes et à Tokyo. "Il s'agit d'un voyage de travail, qui n'a pas pour objet de faire la une des journaux", a-t-il dit pour justifier l'absence de tout cérémonial.

"Dans les discussions que j'aurai demain et tout au long de la semaine, a précisé le vice-président à son arrivée, j'exprimerai cet axe essentiel de la politique étrangère du président Carter (l'échange d'idées de part et d'autre de l'Atlantique) aux dirigeants européens que je verrai. Je leur demanderai leurs opinions sur les défits économiques, politiques et touchant aux questions de sécurité que nous devons relever, et je transmettrai leurs idées et leurs réflexions au président Carter dès mon retour."

L'étape berlinoise du vice-président américain, a confié M. Mondale, revêt une valeur de symbole "afin de bien montrer notre attachement indéfectible à l'indépendence et à la liberté dans cette région".

A Rome, M. Mondale sera reçu par le pape paul VI "pour écouter les inquiétudes de sa Sainteté et lui faire part de notre combat pour les grandes causes humanitaires auxquelles il a consacré sa vie".

A sa descente d'avion, le numéro deux américain a été accueilli par l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'O.T.A.N., M. Robert Strauss-Hope, et le représentant américain auprès de la C.E.E., M. Deane Hinton.

Même si Sadate a repris la situation en main, l'Egypte n'a pas retrouvé le calme

LE CAIRE Reuter — Le président Anouar Sadate semble avoir repris la situation en main en Egypte où il a ordonné la levée du cessez-le-feu qui était en vigueur depuis trois jours.

Toutefois, la fin des émeutes n'a pas pour autant dissipé les problèmes et le président a convoqué samedi le vice-président, M. Hosni Mubarak, le premier ministre, M. Mamdouh Salem, et plusieurs autres hautes personnalités pour discuter de la grave situation laissée par les émeutes de mardi et mercredi.

Ces émeutes, provoquées par la hausse — rapidement annulée — du prix de produits de première nécessité, ont fait, selon le journal semi-officiel Al Ahram, 79 morts et un millier de blessés. De plus, 1.100 personnes au moins ont été appréhendées, parmi lesquels des journalistes, des étudiants, des avocats et des enseignants.

L'agitation, qui demeure latente, n'est pas le seul sujet de préoccupation des autorités. La situation économique catastrophique qui règne actuellement en Egypte demeure au premier plan de leurs préoccupations, d'autant que les émeutes ne vont certainement pas encourager les investissements occidentaux que le Caire recherche mais tarde à obtenir.

Egypte et le monde arabe

L'homme qui fut l'instigateur des hausses des prix, le vice-premier ministre chargé des Affaires économiques, M. Abdel Moneim Kaissouny, offrit durant les manifestations une démission qui fut rejetée mais il demeure convaincu que ces hausses devront finalement être appliquées pour aider à résorber le déficit budgétaire, qui est estimé cette année à quelque 1.3 milliard de livres égyptiennes.

Dans une interview publiée samedi par l'ebdomadaire Akhbar El-Yom, M. Kaissouny remarque que l'économie est enlisée dans un cercle vicieux et que des mesures énergiques sont indispensables.

Le cheikh Abdel Ben Khalifa, ministre des Finances du Qatar, est attendu lundi au Caire, où il discutera avec M. Kaissouny des moyens d'aider l'Egypte à surmonter la crise.

L'agence du Moyen-Orient a fait savoir samedi qu'une délégation du Fonds monétaire international, dirigé par M. John Gunter, chargé des affaires du Proche-Orient, s'est trouvée au Caire pendant toutes les émeutes et les observateurs avancent l'hypothèse que les hausses des prix ont été décidées pour coincider avec la visite de M. Gunter. Ce dernier a conféré samedi avec le ministre égyptien des Finances, M. Salah Hamed.



On réduit le chauffage

WASHINGTON (AP) — Le président Jimmy Carter a donné samedi des directives pour économiser l'énergie en réduisant le chauffage à la Maison Blanche et dans les bâtiments fédéraux où la température ne doit désormais plus dépasser 18.5 degrés.

M. Carter a demandé à tous les Américains de suivre l'exemple du gouvernement, quel que soit le type du carburant utilisé. En outre, le nouveau président a ordonné que la température soit reduite dans les bôtiments fédéraux.

Cette campagne d'économie d'énergie fait suite à la pénurie de gaz naturel. Déjà pendant l'hiver 1973-1974, après l'embargo pétrolier décidé par les pays arabes, le président Nixon avait fait campagne pour réduire la consommation d'énergie.

"C'est la dernière réunion où nous aurons chaud", a déclaré M. Carter à ses conseillers réunis devant un feu crépitant.

Le nouveau président pense que son initiative sera bonne pour les fabricants de tricots.

Une page d'histoire

L'éphéméride

LUNDI, 24 janvier 1977.

Principaux anniversaire historiques:

1976 — Les Etats-Unis et l'Espagne signent un traité d'amitié et de coopération de cinq ans.

1971 — Le chah d'Iran annonce que les pays producteurs de pétrole envisagent d'arrêter les expéditions vers l'Occident si les négociations sur l'augmentation des prix n'aboutissent pas.

1969 — Le général Franco déclare l'état d'urgence en Espagne en raison de violents désordres.

1965 — Sir Winston Churchill meurt à 90 ans.

1954 — En Israel, Moshe Sharett constitue une nouvelle coalition.

1946 — L'Assemblée général de l'ONU décide la création d'une Commission de l'énergie atomique.

1924 — Petrograd devient Leningrad. En Italie dissolution des syndicats non fascistes.

1915 — La flotte britannique coule le croiseur allemand "Blucher" au cours de la bataille de Dogger Bank en mer du Nord.

1907 — Sir Robert Baden Powell organise les premiers groupes de boy-scouts..

1644 — Les Ecossais envahissent l'Angleterre.

Combien se sont compromis?

WASHINGTON (AFP) — Une cinquantaine de membres du Congrès sont peut-être impliqués dans l'affaire du trafic d'influence organisé par des agents sud-coréens, a déclaré dimanche le leader de la minorité du Sénat, M. Howard Baker (républicain du Tennessee) dans une interview télévisée.

Il a ajouté qu'il s'agissait de républicains aussi bien que de démocrates et, pour la plupart, de membres de la Chambre des représentants.

M. Baker a estimé qu'il pouvait être légitime pour des agents coréens de s'efforcer d'analyser l'atmosphère aux Etats-Unis, mais ul a ajouté que dans le cas présent il existait de nombreuses preuves qu'il y avait eu "au moins d'importantes indiscrétions" dans les efforts déployés pour influencer le Congrès.

Le trafic d'influence sud-coréen dans les milieux politiques américains fait actuellement l'objet d'une enquête du ministère de la Justice et d'une autre de la part d'une commission parlementaire. Plusieurs hommes politiques américains ont reconnu avoir reçu cadeaux ou argent de Sud-Coréens.

in memoriam



DAIGLE
(Mme Conrad)

A Granby, le 23 janvier 1977 à l'âge de 72 ans est décédée Mme Conrad Daigle, née Berthe Gaudreau et demeurant 148 Moreau, Granby (autrefois de Roxton Pond). Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 janvier. Le convoi funèbre partira

Salon Funeraire Drummond
31 Drummond, Granby

pour se rendre à l'église St-Luc où le service sera célébré à 14 heures 30. Inhumation rue Dufferin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Gérard Choinière (Marcella) Granby, M. Mme Réjean Martin (Dorice) Granby, M. Mme Guy Desmarais (Monique) Granby, ses petits enfants France et Denis Choinière soeurs frère, beaux-frères, belles-soeurs, M. Mme Charles Gatien (Marie-Rose) St-Dominique, M. Mme Valerien Adam (Yvonne) St-Dominique, M. Mme Jean-Paul Cardin (Théodora) Roxton Pond, M. Mme Aldege Gaudreau Roxton Pond, Mme Sylvia Archambault Granby, M. Mme Ovila Daigle Granby, M. Mme Ozias esperance Granby, Mme Donat Daigle Granby, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

ROBERT
(Adélard)

A l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 23 janvier, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Adélard Robert, époux de feu Rose-Anna Benoît, demeurant au 2355 Laval, à St-Hyacinthe. Funérailles le mercredi 26 janvier à 15 heures, en l'église du St-Sacrement. Inhumation au cimetière de la cathédrale. Exposé au salon

René J. Mongeau Ltée
1105 Girouard
St-Hyacinthe

Le défunt laisse dans le deuil sa fille et ses trois fils: Mme Lionel Pétrin (Bernadette), de St-Hyacinthe, MM. Uldéric et Antonio Robert, de St-Hyacinthe et M. L'abbé Roméo Robert, cure de la paroisse Ste-Famille, à Granby.

HEBERT
(Lucille)

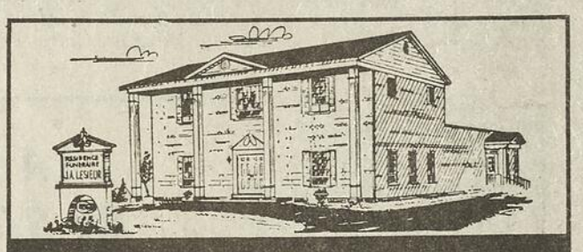
A Cowansville, le 22 janvier, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Walter Hébert, née Lucille Godard, demeurant à Sutton. Funérailles le mardi 25 janvier à 10 heures en l'église St-André. Inhumation au cimetière paroissial. Exposée à la résidence funéraire

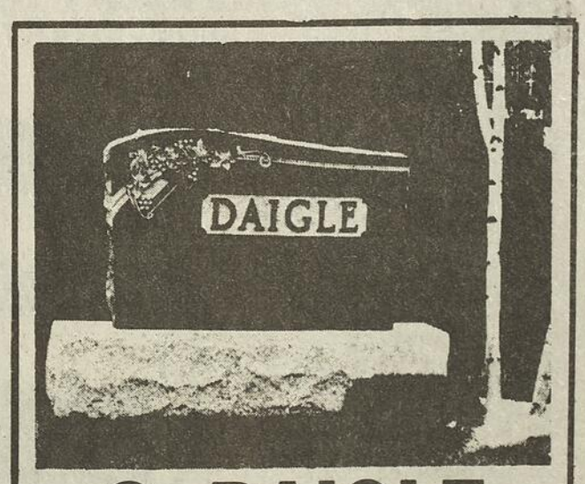
Sutton
31, rue Principale
Sutton.

salon fermé de 17 à 19 heures. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil sa fille et son fils: M. et Mme Claude Brouillard (Nicole), de Cowansville, M. Serge Hébert, de Sutton.

GIRARDOT & MENARD LTEE
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
BUREAU 225 PRINCIPALE · GRANBY


FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE HOPITAL RECEPTIONS MORTALITE
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191


LÀ OÙ C'EST UN HONNEUR DE VOUS SERVIR
J. A. LESIEUR INC. 372-3309
DIRECTEUR DE FUNERAILLES



C. DAIGLE
MONUMENTS ENR.
MANUFACTURIER
818 PRINCIPALE · COIN HÉBERT
Bureau et usine: 4 Hébert, Granby, Qué
FACE AUX GALERIES GRANBY
CLAUDE DAIGLE, prop.
Heures d'affaires
Du lundi au vendredi,
de 9 heures du matin à 9 heures du soir.
Samedi, fermé à 3 heures.
S.V.P. appeler si possible avant de venir à 378-7388
VISITEZ NOTRE CENTRE DE MONUMENTS
378-7388 (code 514) 378-6666
PRIX POUR TOUTES LES BOURSES

Rita
FLEURISTE
29 PRINCIPALE
GRANBY.
372-2881-2
OUVERT TOUS LES JOURS

L'art et la distinction dans les fleurs
Fortin & Ménard Enrg.
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiées
7, rue Paré Granby
372-4343

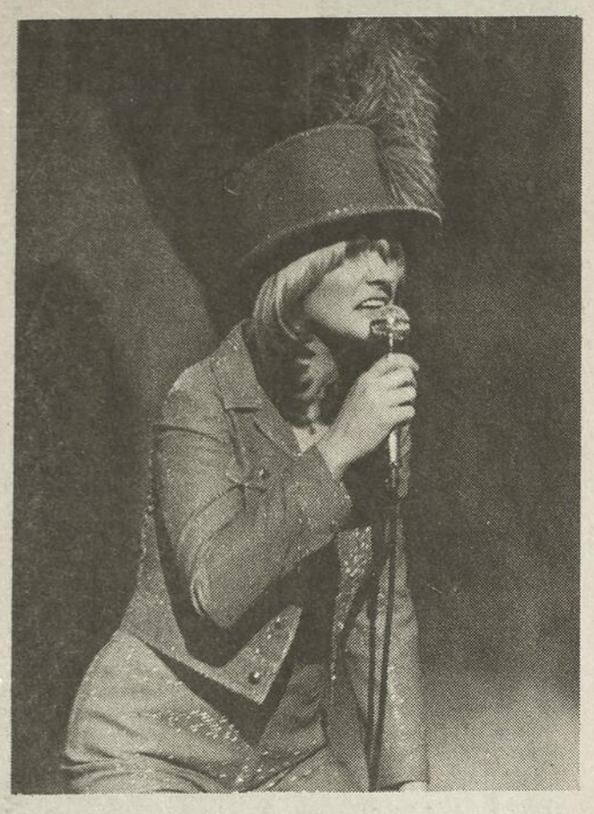

30 ANS D'EXPÉRIENCE.
HORNER RUG CLEANING
Tél.: 372-5907
32, Lansdowne Granby
- Nettoyage de tapis à la vapeur.
- Spécialité meuble de velours et autre.
- Mur et plafond lavés à la machine.
- Intérieur d'auto.
ESTIMATION GRATUITE

Consternation et mauvaise humeur des Québecois de France : Dufresne absente

Par JACQUES BOUCHARD

CANNES (PC) — Diane Dufresne, la chanteuse pop québécoise, était absente, dimanche, à l'émission de télévision française TF 1 qui devait lui décerner le premier prix du concours 'Chanson nouvelle 77'.

Vive déception pour les Canadiens et les Québécois qui s'attendaient à voir Diane Dufresne recevoir le prix du premier ministre français, M. Raymond Barre, des mains du rapporteur général du Haut-comité de la langue français, M. Michel Bruguière.



A Cannes, station balnéaire internationalement connue surtout en raison de son festival cinématographique, où se déroule présentement pour la 11eme année consécutive le Festival du marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM), c'était un peu la consternation.

Car cette manifestation internationale, elle aussi, se déroule justement dans le but de souligner le 100e anniversaire de l'invention de l'enregistrement et la restitution du son.

L'émission D'Yves Mourousi, l'un des plus prestigieux présentateurs de la télévision française sur la principale chaîne française, écoutée sur l'ensemble du territoire de ce pays et également en Belgique et en Suisse, notamment, a fait dimanche midi, lors de l'émission 'Bon appétit état de l'absence, en dernière minute et pour des raisons obscures, de la principale lauréate de ce concours créée l'année dernière au MIDEM.

Les deux autres lauréats, deuxième et troisième Prix du concours du premier ministre, les chanteurs Yves Duteil et François Beley, étaient pour leur part à l'émission.

Un membre de la délégation générale du Québec à Paris, interrogé sur les motifs de l'absence de Diane Dufresne, s'est dit étonné par cette non-participation, car effectivement on avait pris pour acquis qu'elle serait en France pour recevoir cette importante distinction.dans les faits, aussi bien à Cannes qu'à Paris, on avait la certitude que Diane Dufresne serait à Paris, bien qu'elle n'était pas attendue au MIDEM, car selon une information elle aurait fait savoir qu'elle avait dépassé ce stade de promotion industrielle.

Un autre québécois a eu pour sa part la réaction suivante: 'Elle continue à faire des conneries et ce n'est sûrement pas la meilleure façon de conquérir le public français'.

Ce concours a été institué par le bureau du premier ministre dans le but de fournir l'opportunité aux chanteurs francophonesde tous les pays une meilleure diffusion en France et à l'étranger.

C'est une autre chance que Diane a ratée, a fait savoir un Canadien français participant au MIDÉM de Cannes, elle qui a déjà eu passablement de difficultés à se faire accepter en France, en raison de son style farfelu et surtout de son manque de diplomatie. Car il ne faut jamais répéter l'erreur de certains Français qui se sont comportés au Canada et au Québec en pays conquis.

Il durera jusqu'au 15 février

"Québec sans bon sens" a débuté à Paris samedi

Québec artistique

PARIS (AFP) — Une série de manifestations artistiques québécoises, animées par Pierre Perrault sous le titre "Le Québec sans bon Sens", a commencé samedi à Paris et doit se prolonger jusqu'au 15 février prochain.

Patronnées par le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et le ministère des Affaires étrangères français, ces manifestations — théâtre, cinéma, exposition — seront présentées au Musée des arts et traditions populaires de Paris.

Samedi soir, la pièce de Pierre Perrault, "Au coeur de la Rose", a été interprétée par la troupe québécoise du "Théâtre de la Grande réplique", mise en scène par Jean-Guy Sabourin. Pièce mélancolique et symbolique, qui retrace avec poésie l'attente de l'amour et le désespoir de la fille d'un gardien de phare isolé, "Au coeur de la Rose" a ouvert cette série du "Québec sans bon Sens."

Le conservateur en chef du Musée, M. Jean Cuisenier, s'est félicité de pouvoir présenter une image du Québec qui se renouvelle, pays de la culture vivante qui, si elle se rattache au domaine français, n'en conserve pas moins son originalité".

Le délégué général du Québec, M. François Cloutier, a consideré que "nul mieux que Pierre Perrault ne pouvait représenter la culture québécoise, car c'est plus qu'un cinéaste, c'est un poète, un anthropologue et un homme de théâtre."

L'exposition présentée au public parisien comporte des photographies du Québec, dds vues de films de Pierre Perrault, des objets et des outils québécois, des recueils de poèmes de Perrault.

"Play Boy" survit grâce aux Arabes du "gai London"

LOS ANGELES (AFP) — L'argent dépensé par les riches arabes dans les casinos de Londres a contribué à rétablir la santé financière de l'empire Playboy, a confié son créateur, M. Hugh Heffner, à Los Angeles, dans un entretien avec un groupe de journalistes.

La compagnie Playboy possède quatre casinos en Grande-Bretagne, un à Manchester, un à Birmingham et deux à Londres. Selon M. Heffner, ces deux derniers ont apporté une "énorme contribution" au redressement financier du groupe. Playboy, durement touché par la récession, l'inflation et surtout la concurrence de magazines plus "osés" que celui qui a fait naître les célèbres "bunnies", avait vu ses bénéfices annuels chuter de $11 millions à seulement un million ces dernières années.

Les revenus provenant de Grande-Bretagne ont en partie permis de faire remonter ce chiffre à plus de 2 l'an dernier. En juillet et août derniers, les deux casinos de Londres ont réalisé un chiffre d'affaires de $8.5 millions, alors que les prévisions pour cette période étaient de 2 millions.

Ce Midem, c'est quoi?

Québec et le Canada exploitent-ils bien leurs chances à Cannes?

Par Jacques BOUCHARD

CANNES (PC) — Au plan de la francophonie, le Québec, Etat français, et le Canada, pays du bilinguisme officiel, perdent incontestablement des plumes au onzième Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM), qui se déroule à Cannes depuis le 21 janvier jusqu'au 27.

Dans cette station balnéaire sur la Méditerranée, la foire commerciale de la distribution bat son plein alors que les professionnels du 'show business' s'efforcent de rivaliser dans le but de décrocher "le gros lot", c'est-à-dire ce qui rapportera le plus, non au plan artistique mais commercial à l'entreprise qu'ils représentent.

Au troisième étage de l'exposition du Palais des festivals, les professionnels de ce monde un peu spécial de la chanson, car le grand public n'y est pas admis, au stand du Canada, sont en général accueillis par une secrétaire unilingue anglaise.

Avec peu d'insistance, la jeune fille devenue rouge écarlate, vous refile à une compagne qui elle s'exprime dans un français parfois douteux, mais quand même.

C'est le département de l'Industrie et du Commerce du Canada quisil y a cinq ans, a pris l'initiative, grâce à une subvention du gouvernement, d'aider financièrement les millionnaires du disque à participer à cette manifestation internationale.

Quatorze compagnies sont ainsi parrainées par les fonds de l'Etat à cette participation, alors que chacun dans le but d'éblouir un compétiteur, a intérêt à faire sauter, dans une boîte de nuit, le plus de bouchons de champagne.

Il faut admettre que c'est un style qui ne déplaît pas à certains, a souligné un avocat du barreau de Paris, estomaqué par le manque de maturité de la majorité des participants.

Le Québec pour sa part a acheté un immense panneau publicitaire à l'entrée du Palais des festivals, mais là encore il y a quelque chose qui cloche.

On annonce, en bleu sur blanc que le "Quebec Stand" se trouve à tel étage, mais là du moins on est accueilli dans la langue de Molière où 20 compagnies de disques sont représentées.

Interrogé sur cette formule anglaise de la présentation de l'annonce défrayée par le gouvernement du Québec, le représentant de la délégation générale du Québec à Paris, Yvon Leclerc, adjoint au conseiller culturel Guy Beaulne qui est absent, explique timidement mais sur un ton qui se veut ferme, que c'est le langage des expositions universelles.

Il ne lui est pas venu à l'idée, ni à d'autres non plus, que l'on aurait pû faire l'inscriptuon en anglais et en français, à l'exemple d'autres pays comme l'Allemagne.

Bien que le Canada et le Québec, dont les compagnies bénéficient de subventions pour cette participation au 11ème MIDEM qui souligne cette année le centenaire de l'invention du disque, le journal quotidien officiel News Midem, dans sa deuxième édition souligne de façon fort discrète cette participation.

Sur le Québec il y a un article de cinq paragraphes et sur le Canada deux paragraphes, alors qu'on se contente par la suite d'énumérer les compagnies participantes.

Mais dans les faits, le Canada est le cinquième pays en importance à participer à cette foire, après la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne fédérale.

Le Québec au-delà des frontières et la grande famille du Canada, les deux titres qui coiffent les textes du MIDEM, on peut toujours se contenter de voir défiler les Cadillac, les autres voitures américaines, les Rolls Royce, les Jaguar et les Mercedes en prenant un verre de bière à la terrasse d'un bistrot, sous un ciel pluvieux, en rêvant "qu'un jour ce sera peut-être mon tour".

Et pour agrémenter tout ce spectacle féérique du monde artistique, les plus belles femmes du monde qui se promènent au bras d'un cavalier aux cheveux grisonnants ayant un impressionnant compte de dépenses de son entreprise.

Car les femmes, aussi et probablement plus qu'ailleurs, font partie du spectacle de la réussite, les présidents tiennent avant tout à impressionner.

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-PAUL D'ABBOTSFORD

CONVOCATION

LES DIRIGEANTS DE LA CAISSE POPULAIRE DE ST-PAUL D'ABBOTSFORD VOUS PRIENT DE LEUR FAIRE L'HONNEUR D'ASSISTER À LA 29ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



MARDI 25 JANVIER 20 h

ÉCOLE ST-JOSEPH ST-PAUL D'ABBOTSFORD

PRIX DE PRÉSENCE

•

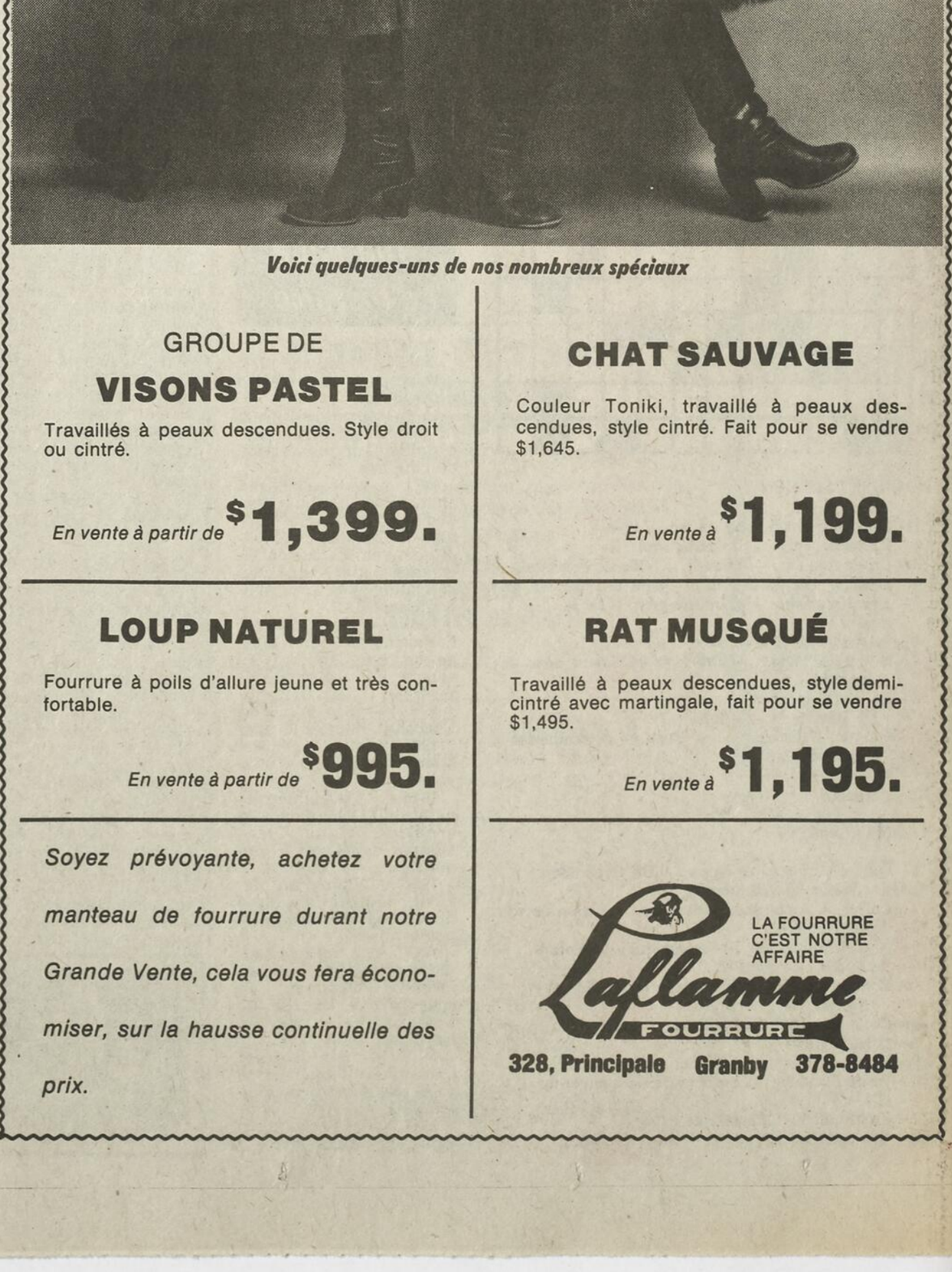
GOÛTER

Serez-vous présents?

A l'assemblée générale annuelle, vous recevrez un rapport des activités de l'année écoulée, vous participerez aux délibérations et vous élirez vos représentants aux différents conseils de votre Caisse Populaire

BIENVENUE À TOUS

VENTE DE FOURRURE



Voici quelques-uns de nos nombreux spéciaux

GROUPE DE

VISONS PASTEL

Travaillés à peaux descendues. Style droit ou cintré.

En vente à partir de $1,399.

CHAT SAUVAGE

Couleur Toniki, travaillé à peaux descendues, style cintré. Fait pour se vendre $1,645.

En vente à $1,199.

LOUP NATUREL

Fourrure à poils d'allure jeune et très confortable.

En vente à partir de $995.

RAT MUSQUÉ

Travaillé à peaux descendues, style demi-cintré avec martingale, fait pour se vendre $1,495.

En vente à $1,195.

Soyez prévoyante, achetez votre manteau de fourrure durant notre Grande Vente, cela vous fera économiser, sur la hausse continuelle des prix.

LA FOURRURE C'EST NOTRE AFFAIRE

Laflamme FOURRURE

328, Principale Granby 378-8484

REÇU LE 27 JAN. 1977 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC